

## **Mémoire de fin d'études : "La reconversion comme moteur de revitalisation."**

**Auteur :** Contelly, Déborah

**Promoteur(s) :** Beguin, Aloys; Dawance, Sophie

**Faculté :** Faculté d'Architecture

**Diplôme :** Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

**Année académique :** 2018-2019

**URI/URL :** <http://hdl.handle.net/2268.2/8510>

---

### *Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---



# LA RECONVERSION COMME MOTEUR DE REVITALISATION

Etude de cas : La Friche la Belle de Mai à Marseille

Travail de fin d'études présenté par Déborah CONTELLY

Promoteur : Aloys BEGUIN

Co-promotrice : Sophie DAWANCE



Année académique : 2018 - 2019  
ULiege - Faculté d'Architecture



UNIVERSITÉ DE LIÈGE – FACULTÉ D'ARCHITECTURE

# LA RECONVERSION COMME MOTEUR DE REVITALISATION

## Étude de cas : La Friche la Belle-de-Mai

Travail de fin d'études présenté par Déborah CONTELLY en vue de l'obtention du grade de  
Master en Architecture

Sous la direction de : Aloys BEGUIN et Sophie DAWANCE

Année académique 2018-2019

Axe(s) de recherche : Haute qualité construite, patrimoine culture et transmission



*« Les hommes se plaisent à penser qu'ils peuvent se débrouiller seuls, mais l'homme, le vrai, sait que rien ne vaut le soutien et les encouragements d'une bonne équipe. »*  
Tim Allen

## **REMERCIEMENTS**

Je tiens tout d'abord à remercier mon promoteur Aloys Beguin et ma co-promotrice Sophie Dawance, pour m'avoir guidé, conseillé tout au long de la rédaction de ce mémoire, pour ces nombreux échanges instructifs, leurs encouragements et leur optimisme.

Je remercie d'avance ma lectrice, Valérie Depaye, pour le temps qu'elle prendra pour lire ce travail et pour ses conseils.

Merci aussi à Fabrice Lextra et Philippe Foulquie de m'avoir accordé un peu de leur temps pour ces interviews et pour avoir été disponible par après pour répondre à mes nombreuses autres questions.

Merci à Béatrice Simonet de la Friche la Belle-de-Mai pour m'avoir fourni des documents qui m'ont été d'une grande aide.

Je tiens surtout à remercier mes proches, ma famille, et tout particulièrement mes parents, pour m'avoir encouragé tout au long de ces études, pour leur soutien et leur foi en moi sans faille, même dans les moments difficiles.

Enfin, merci à Brice, pour son inébranlable soutien, ses nombreux encouragements et son incroyable patience.

<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>3</b>
<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>6</b>
<b>DESCRIPTION DE LA THÉMATIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>CHOIX DU CAS D'ÉTUDE.....</b>	<b>7</b>
<b>MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>8</b>
<b>CHAPITRE 1_ LA FRICHE LA BELLE DE MAI AUJOURD'HUI.....</b>	<b>10</b>
<b>I. UNE FRICHE AU COEUR DE MARSEILLE.....</b>	<b>12</b>
<b>II. PRÉSENTATION DES LIEUX.....</b>	<b>14</b>
II.1. Quartier Cour Jobin.....	16
La Tour.....	17
Le Panorama.....	18
Les Magasins Bis.....	19
Le Playground.....	20
Le Skatepark.....	21
II.2. Quartier des Magasins.....	22
Les Magasins.....	23
Le Toit-terrace.....	24
Le GMEM.....	25
II.3. Quartier du Campement.....	26
Les Grandes Tables.....	27
Les Frites.....	28
Les Plateaux.....	29
La Place des quais.....	30
II.4. Quartier du parvis de la Cartonnerie.....	31
La Cartonnerie.....	32
La Villa des auteurs.....	33
La Villa 2013.....	33
La Crèche.....	34
Les espaces extérieurs.....	35
II.5. Quartier de la Seita Promotion.....	36
La Seita Promotion.....	37
L'IMMS.....	38
<b>III. CONCLUSION.....</b>	<b>39</b>

<b>CHAPITRE 2_ LA FRICHE LA BELLE DE MAI, NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT.....</b>	<b>41</b>
<b>I. LA FRICHE AVANT 1990.....</b>	<b>43</b>
I.1. Un quartier industriel autrefois prospère.....	43
I.2. L’histoire d’une ancienne manufacture de tabac.....	44
<b>II. NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DU PROJET CULTUREL.....</b>	<b>47</b>
II.1. Contexte politique.....	47
II.2. De la friche à la Friche.....	48
II.3. D’une situation précaire à un bail emphytéotique de 50 ans.....	49
De 1992 à 1994 : Le développement spontané.....	49
De 1995 à 2002 : Jean Nouvel et le PCPU.....	51
De 2002 à 2008 : La structuration du projet.....	57
De 2008 à 2013 : L’évènement Marseille Capitale.....	59
Et maintenant ?.....	61
<b>III. CONCLUSION.....</b>	<b>62</b>
 <b>CHAPITRE 3_ LA FRICHE LA BELLE DE MAI, ANALYSE DU PROCESSUS.....</b>	 <b>65</b>
<b>I. LES DIFFÉRENTS ACTEURS ET LEUR RÔLE.....</b>	<b>69</b>
I.1. Les acteurs culturels et les artistes.....	70
I.2. Les rôles de l’architecte.....	72
I.3. Le rôle du politique.....	76
<b>II. LA TRANSFORMATION ARCHITECTURALE.....</b>	<b>78</b>
II.1. Des espaces souples, adaptables et interchangeables.....	78
II.2. Le caractère friche, l’esthétique industrielle.....	81
II.3. L’espace public comme levier d’insertion dans le quartier.....	83
II.4. Une transformation successive.....	87
<b>III. CONCLUSION.....</b>	<b>89</b>
 <b>CONCLUSION GÉNÉRALE.....</b>	 <b>91</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>94</b>
<b>TABLE DES ILLUSTRATIONS.....</b>	<b>98</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>105</b>

## DESCRIPTION DE LA THÉMATIQUE

Après une période de désindustrialisation, provoquée par plusieurs crises au 20<sup>ème</sup> siècle, les villes se sont retrouvées, pour certaines d'entre elles, avec des centaines de bâtiments abandonnés, d'espaces non utilisés. Ces bâtiments industriels désaffectés, autour desquels s'étaient construits des quartiers ouvriers entiers et qui « ont participé à structurer le territoire au même titre que les cathédrales, les églises et les marais »<sup>1</sup> projettent une image négative du lieu, du quartier pouvant même entraîner une mauvaise image de la ville. Leur abandon provoque le rejet des populations, un sentiment d'échec, une dévalorisation du contexte, une dévalorisation immobilière, un sentiment d'insécurité. Pourtant ces friches représentent une ressource non négligeable en termes d'espaces, et possèdent bien d'autres atouts. Elles font partie du patrimoine et restent les témoins physiques d'une période autrefois prospère.

A l'heure où l'urbanisation continue à s'étendre et où les villes occupent de plus en plus d'espace, certains, dans un souci de préservation ou d'occupation parcimonieuse du territoire, d'apport économique (nouvelle activité = nouveaux emplois = hausse du pouvoir d'achat, effet boule de neige), de revitalisation des quartiers, initient des projets pour redonner vie à ces bâtiments abandonnés. Pour cela, il existe plusieurs méthodes d'intervention : la conservation où l'on conserve le bâtiment tel qu'il est ; la réhabilitation où l'on rend au bâtiment son état d'origine pour qu'il puisse continuer d'accueillir l'activité initiale ; la restauration souvent utilisée pour les monuments classés, qui consiste à redonner au bâtiment son aspect d'origine en utilisant les mêmes matériaux voire les mêmes techniques de construction ; la rénovation, similaire à la réhabilitation à ceci près qu'il y a souvent une phase de destruction/reconstruction ; la réaffectation qui ne touche pas au corps physique du bâtiment mais qui consiste à changer la fonction, l'activité initiale du bâtiment ; et enfin la reconversion sur laquelle ce mémoire va se pencher. Cette dernière consiste à réadapter des bâtiments désaffectés ayant perdu leur fonction initiale aux nouveaux usages qu'on veut leur donner contrairement à la réaffectation brièvement définie plus haut.

Chaque reconversion reste unique, il n'existe aucun modèle, aucune reconversion « type » à suivre à la lettre, car « le temps, le lieu, l'équipe ou le groupe qui constituent l'endroit dans lequel on va construire ne sont pas les mêmes ».<sup>2</sup> Chaque bâtiment a sa propre histoire, sa propre identité, ses propres spécificités et fait également partie d'un paysage urbain particulier et a des rapports particuliers avec son contexte proche comme moins proche.

La plupart des reconversions se font selon un processus que l'on peut qualifier de « classique ». De manière générale, le processus de reconversion « classique » est un processus plutôt linéaire. Après un certain temps de veille de la friche, le politique décide de monter un nouveau projet. Pour cela il organise donc soit un concours soit un simple appel d'offre ou encore il désignera directement un architecte ou un bureau d'étude pour s'occuper du projet. Le mandataire va établir un projet, avec un programme défini et après approbation les travaux sont effectués.

---

1 CARTIER, Claudine. « Le patrimoine industriel en France: une conscience longue à émerger ». *Architecture intérieure*, CRÉÉ, n° 302, 2002, p. 29

2 BOUCHAIN, Patrick, *Construire autrement. Comment faire ?*, septembre 2006, p.108



Ce n'est qu'une fois les travaux terminés que la ou les nouvelle(s) activité(s) s'établissent dans le bâtiment, et dans le cas d'un équipement public, que les visiteurs/public sont accueillis. On se réfère ici à un archétype « pur », mais il faut savoir que dans la réalité, les choses sont plus complexes, et que cet archétype existe rarement en tant que tel dans la réalité.

## CHOIX DU CAS D'ÉTUDE

On constate aujourd'hui qu'il existe de plus en plus de projets qui proposent une autre manière de faire et dont le processus de reconversion diffère d'un processus « classique ». De nouvelles aventures culturelles se forment dans des lieux industriels abandonnés et s'éloignent du contexte des institutions culturelles<sup>3</sup>. On peut alors se poser plusieurs questions concernant le processus de ces nouveaux types de projets. Quelles sont les caractéristiques de ce « type » de processus ? Qu'est-ce qui les différencie des processus « classiques » ? Qui sont les acteurs ? Quel rôle jouent-ils dans tout cela ? Quelles sont leurs relations avec les autres acteurs ? Quelle place pour l'architecte dans ce processus et quel est son rôle ? Comment intervient-on sur le bâtiment et sur les espaces publics ? Qu'est-ce que tout cela peut apporter au projet ? Quels sont les atouts et les inconvénients ?

En 2002, Michel Duffour demande à Fabrice Lextraire d'analyser ces projets et d'en écrire un rapport. Il s'agit, par cette approche « d'appréhender et de rendre plus explicites les fondements communs de ces initiatives singulières, leurs déterminants artistiques, économiques, éthiques et politiques ainsi que leurs modes d'organisation »<sup>4</sup>. Dans son rapport, Fabrice Lextraire va analyser 32 projets différents, situés pour la plupart en France, parmi lesquels, on retiendra celui de la Friche la Belle de Mai à Marseille, qui sera le cas d'étude de ce mémoire.

Ancienne manufacture de tabac, située près du centre-ville et dans un quartier anciennement ouvrier et réputé pauvre, elle est devenue aujourd'hui un pôle culturel majeur dans la ville de Marseille. Sur plus de 120 000m<sup>2</sup> de plancher, on y retrouve la culture sous tous ses états, allant du patrimoine aux arts visuels mais également aux arts du spectacle vivant. La Friche la Belle de Mai est devenue une vraie référence en matière d'aventure culturelle et de projet collaboratif et la Ville de Marseille ne manque pas de s'en servir comme élément marketing.

J'ai donc cherché, à travers ce mémoire, à comprendre ce type de processus, quels ont été les acteurs qui sont intervenus, avec quel rôle, à quel moment.. Et de voir comment le projet s'est mis en place, s'est transformé, quelles sont les spécificités que l'on peut identifier. En quoi ce processus diffère-t-il d'un processus « classique » ? Qu'est-ce que ce qu'il a apporté au projet ? Quels sont les atouts et les inconvénients ?

3 LEXTRAIRE, Fabrice, « Une nouvelle époque de l'action culturelle », Rapport à Michel Duffour, 2001, p.1

4 LEXTRAIRE, Fabrice, « Une nouvelle époque de l'action culturelle », Rapport à Michel Duffour, 2001, p.2

## MÉTHODOLOGIE

Afin de traiter la question, l'exemple choisi pour l'étude de cas, à savoir la Friche la Belle de Mai sera tout d'abord présenté à travers un état des lieux actuel : la situation géographique du site dans la ville puis dans le quartier, de la position de la Friche par rapport au site de l'ancienne manufacture de tabac, un descriptif des différents bâtiments et des espaces qui les composent ainsi que des espaces publics.

On reviendra ensuite vers une introduction historique de la manufacture de tabac ainsi que du quartier avant de s'attarder sur l'histoire de sa reconversion : la mise en place du projet, son développement et son aboutissement. On y découvrira les acteurs importants qui y sont intervenus tout comme les phases importantes de transformation, les évènements qui ont mis sur le devant de la scène ce projet et qui ont permis de le porter à une autre échelle... etc

Enfin, dans un chapitre analytique, on identifiera tout d'abord différents acteurs qui sont intervenus et les rôles qu'ils ont pu jouer et si ces rôles diffèrent de ceux d'un processus classique. Ensuite on déterminera les spécificités architecturales que ce processus a créé, si ces spécificités sont toujours d'actualité, si elles ont évolué au cours du processus, leurs points positifs et leurs points négatifs.

Enfin la conclusion permettra de faire la synthèse et de montrer en quoi ce type de « nouveaux » processus diffère d'un processus « classique », qu'est-ce que ces caractéristiques ont apporté au projet en bien comme en mal ? On évoquera aussi brièvement les répercussions d'un tel projet sur son quartier et sur la ville.



# CHAPITRE 1\_ LA FRICHE LA BELLE DE MAI AUJOURD'HUI

Ce chapitre introductif présente le site de la Friche la Belle-de-Mai tel qu'il est aujourd'hui. Il s'agit ici de localiser le site dans la ville de Marseille, d'en faire une brève présentation et de faire un état des lieux des différents bâtiments/espaces qui composent la Friche ainsi que leur affectation.

Ce chapitre introductif a pour but de permettre au lecteur de mieux visualiser, à différents moments du mémoire les espaces et lieux dont il est question.

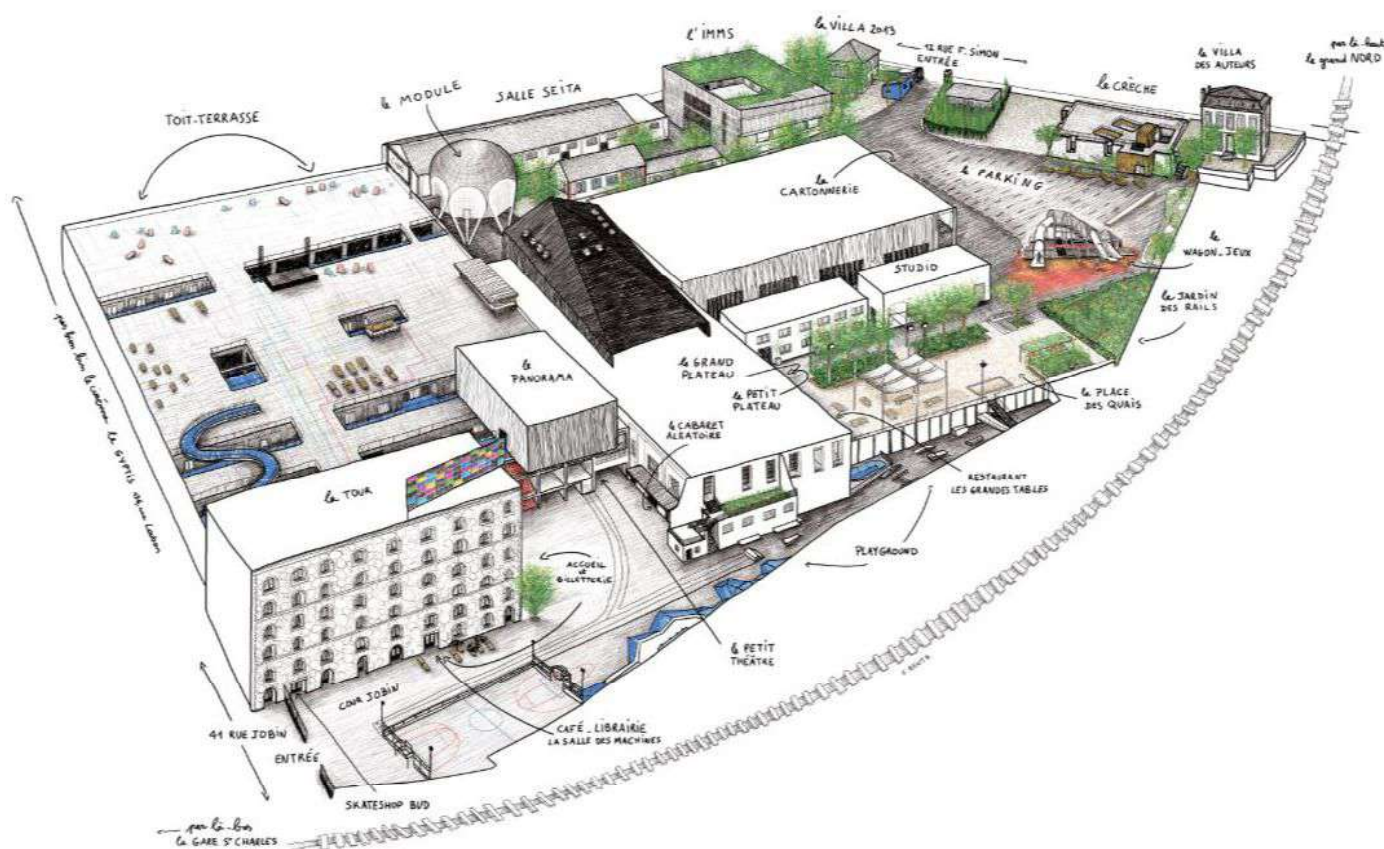


Figure 1\_ Dessin perspectif de l'îlot 3 qui abrite la Friche la Belle de Mai avec les différents bâtiments et espaces qui le composent



## I. UNE FRICHE AU COEUR DE MARSEILLE

Le site de la Friche la Belle de Mai se trouve dans le 3<sup>ème</sup> arrondissement de la ville de Marseille. Ce dernier comme on peut le voir sur la carte ci-dessous se trouve en plein centre ville. Il est régulièrement considéré comme l'arrondissement le plus pauvre de la ville, voire de France. Il est composé de 4 quartiers : Saint-Lazare, Saint-Mauront, la Villette et enfin le quartier Belle de Mai d'où la Friche tient son nom.



Figure 2 et 3\_ Images satellites de la ville de Marseille, avec localisation du 3<sup>ème</sup> arrondissement et quartier de la Belle de Mai

Le quartier de la Belle de Mai est le plus grand des quatre quartiers du 3<sup>ème</sup> arrondissement de Marseille. D'une superficie de 0,837 km<sup>2</sup>, il comptait en 2012 un peu plus de 14 000 habitants<sup>5</sup> sur les plus de 44 000 personnes habitant le 3<sup>ème</sup> arrondissement<sup>6</sup>. Le quartier est composé d'une population très cosmopolite, issue des différentes vagues d'immigration<sup>7</sup>: on retrouve beaucoup d'immigrés italiens (principalement de Toscane), polonais, espagnols, arméniens ou encore maghrébins.

Au sud du quartier se trouve la gare Saint-Charles. Les voies ferrées longent le quartier et créent des délimitations claires qui le séparent du centre ville. Au sud-ouest, c'est le Boulevard National qui crée la limite du quartier et relie la gare Saint-Charles au port de la Joliette.

5 [https://fr.wikipedia.org/wiki/Belle\\_de\\_Mai](https://fr.wikipedia.org/wiki/Belle_de_Mai)

6 <https://baladebelledemai.wordpress.com/presentation-de-la-belle-de-mai/>

7 Ibid



C'est au coeur de ce quartier qu'une ancienne manufacture de tabac a été transformée en pôle culturel. Elle est composée de 3 îlots/pôles où l'on peut découvrir la culture dans toutes ses formes.



Figure 4\_ Image satellite du quartier de la Belle de Mai et localisation des différents pôles

Tout d'abord l'îlot 1 abrite le pôle patrimoine. Il regroupe sur 24 000m<sup>2</sup> de surface au sol<sup>1</sup>, les Archives Municipales de Marseille, le Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine (CICRP), le Centre de Conservation et de ressources du Mucem ainsi que les réserves des musées de Marseille<sup>2</sup>.

Dans l'îlot 2 ou pôle média d'une surface au sol de 30 000m<sup>2</sup>, consacré aux activités audiovisuelles et au multimédia, on retrouve des studios de production (notamment ceux où est tournée la série Plus Belle la Vie), le siège de la chaîne de télévision régionale LCM ainsi que son plateau de tournage mais aussi des espaces de bureaux où sont installées une cinquantaine d'entreprises<sup>3</sup>.

Enfin l'îlot 3 est celui qu'on appelle la Friche la Belle de Mai. C'est un site sur lequel s'entremêlent des lieux d'expositions, des espaces de travail, des salles de spectacles et de concert, des aires de jeux, des jardins partagés, un restaurant, une librairie, et même une crèche. Elle est comme une ville dans la ville. C'est principalement sur cet îlot que le mémoire va se concentrer même si, et on le verra plus tard, il entretient des relations avec les deux autres îlots.

## II. PRÉSENTATION DES LIEUX

Comme la ville, la Friche la Belle de Mai est composée de « quartiers », comprenant eux-mêmes plusieurs espaces. Pour pouvoir se repérer plus aisément sur ce site de plus de 45 000m<sup>2</sup> d'emprise au sol, il est nécessaire de pouvoir identifier et localiser les espaces et les bâtiments. Pour plus de facilité, le site a été divisé en quartiers, contenant plusieurs bâtiments, contenant eux-mêmes des espaces, et les espaces publics. Chaque bâtiment et espace extérieur sera développé sous forme de fiche technique, où l'on retrouve la localisation du bâtiment/espace en question, des photos, une description reprenant les caractéristiques principales et enfin dans la mesure du possible, de plans.

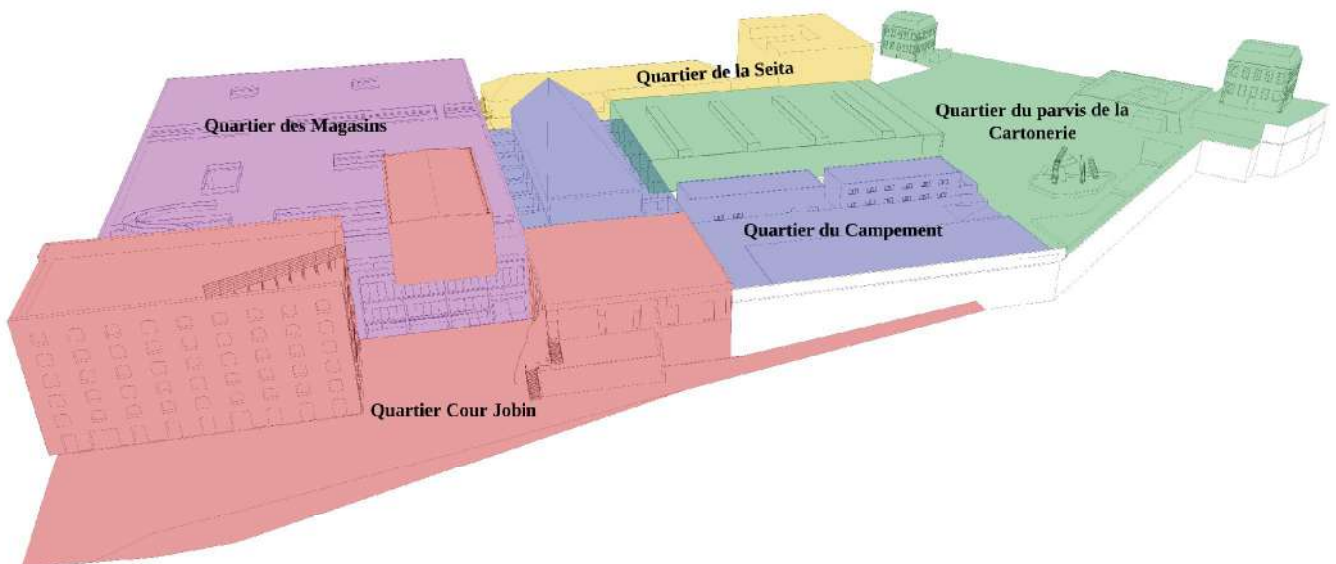


Figure 5\_ Axonométrie du site avec localisation des différents quartiers



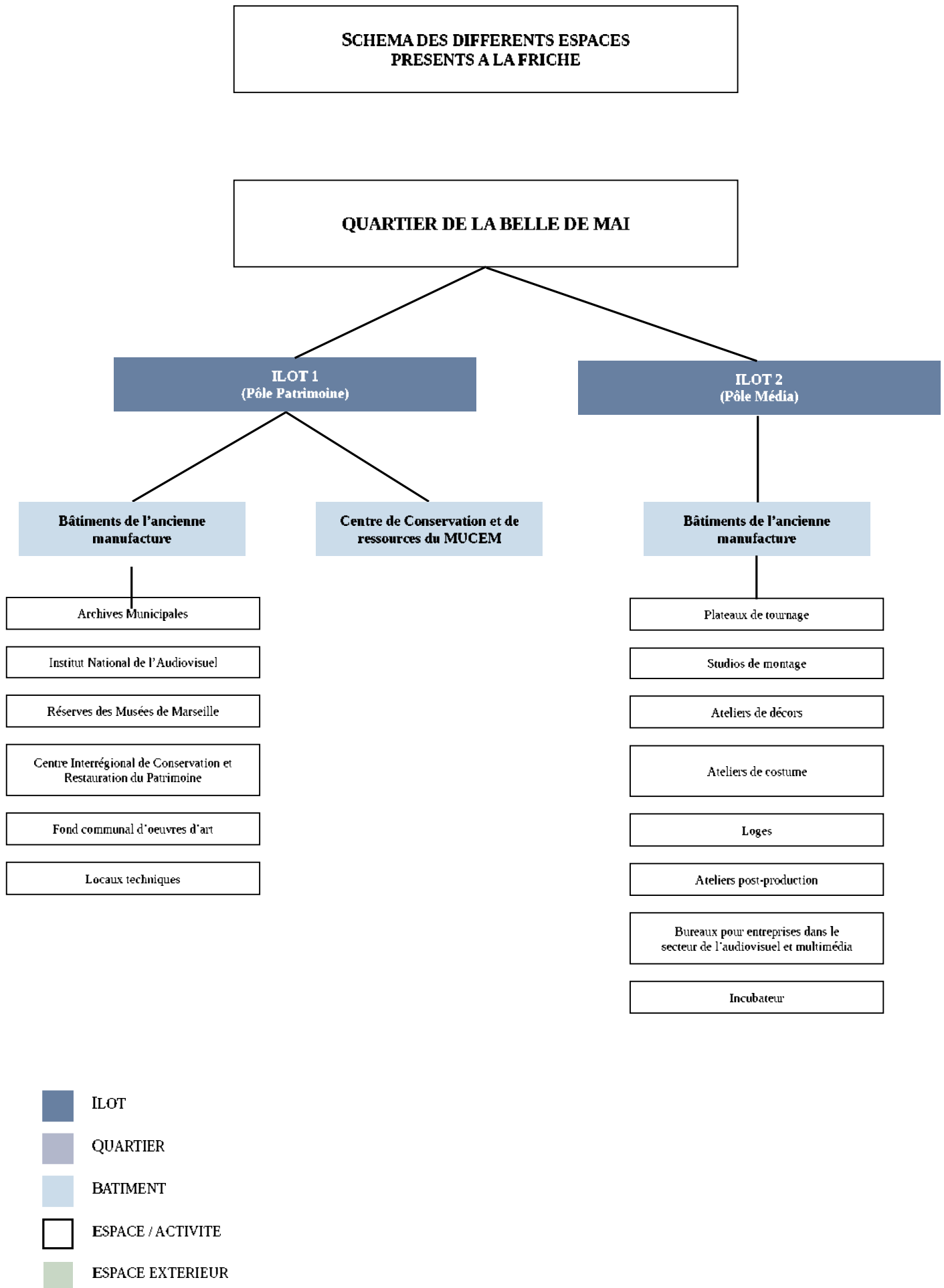
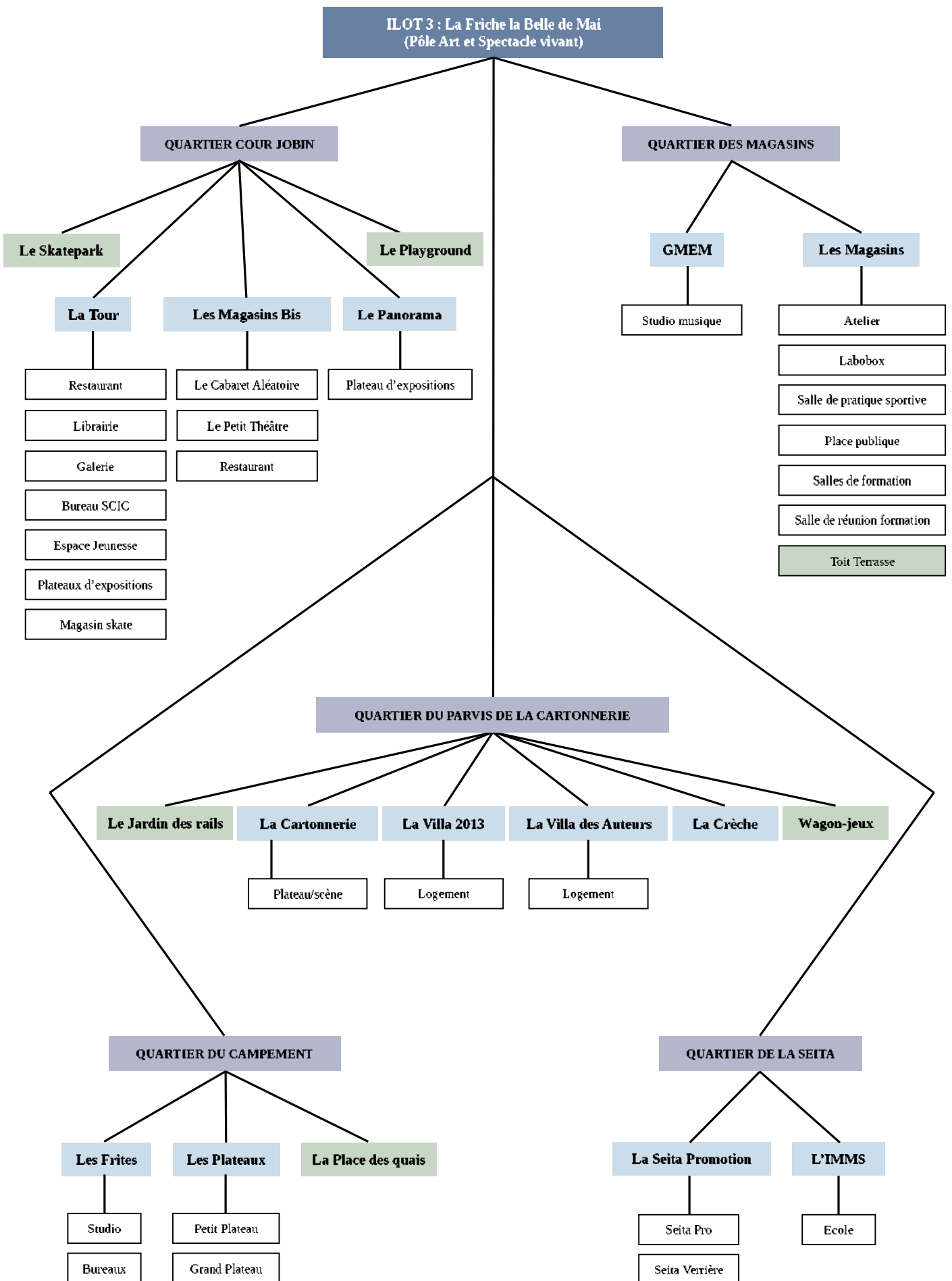


Figure 6\_ Schéma des différents espaces présents à la Friche



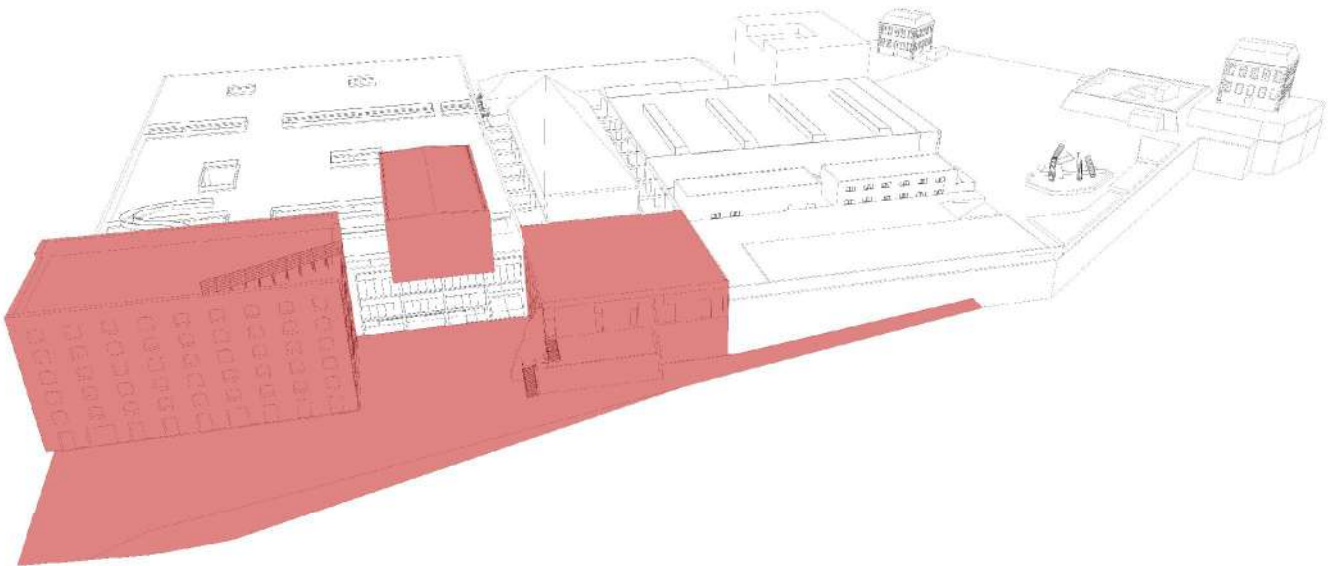


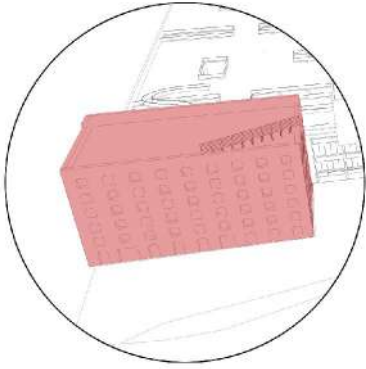
Figure 7\_ Axonométrie du site avec localisation du quartier de la Cour Jobin

### **QUARTIER DE LA COUR JOBIN**

On arrive dans le quartier de la Cour Jobin par une des deux entrées du site : celle de la rue Jobin; d'où son nom. Il se trouve au même niveau que la rue Guibal, qui longe l'ancienne manufacture de tabac.

On y trouve plusieurs bâtiments et plusieurs espaces :

- La Tour
- Le Panorama
- Les Magasins Bis
- Le Playground
- Le Skatepark



## LA TOUR

Quartier de la Cour Jobin

Surface : 5 000 m<sup>2</sup>

Bâtiment patrimonial construit à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la Tour est considérée comme l'un des signaux forts de la Friche<sup>8</sup>. D'une emprise au sol de 46m de long sur 26m de large, ce bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée et de cinq étages supplémentaires pour une surface totale de 5000 m<sup>2</sup>. Elle a été réhabilitée en 2013 par le bureau d'architecture ARM de Matthieu Poitevin à l'occasion de Marseille Capitale Européenne de la Culture.

L'enveloppe globale du bâtiment et un mur maçonné en moellon. A l'intérieur on retrouve une trame régulière de 5x4m composée par des poteaux en fonte ainsi que des poutres de type IPE<sup>9</sup>.

Au rez-de-chaussée de la Tour, on découvre des espaces « commerciaux » : l'accueil-billetterie de la Friche, le café-librairie la Salle des Machines et une galerie annexe au café la Galerie de la Salle des Machines, mais également un skateshop<sup>10</sup>. Le 1er étage est entièrement occupé par des bureaux. Du 2<sup>ème</sup> au 5<sup>ème</sup> étage de la Tour, des plateaux de 600m<sup>2</sup> chacun sont dédiés aux expositions d'art contemporain, du numérique ou de la vidéo<sup>11</sup>.



Figures 8 et 9\_ Photos de la Tour

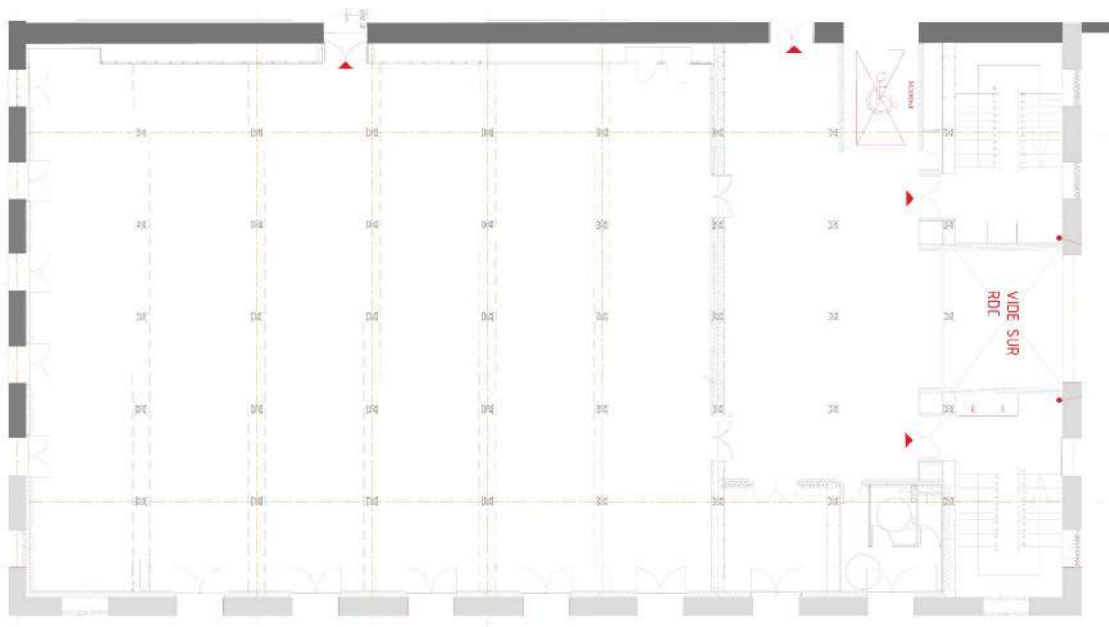


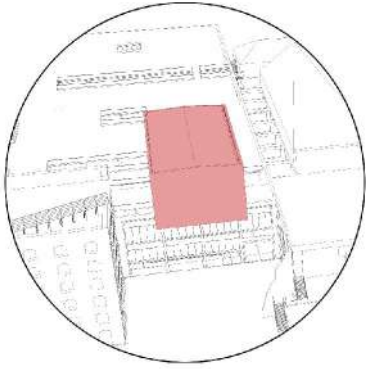
Figure 10\_ Plan R+1 de la Tour

8 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.486

9 Schéma directeur «Jamais 2 sans 3», septembre 2008, p. 57

10 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/la-tour-panorama>

11 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/la-tour-panorama>



## LE PANORAMA

Quartier de la Cour Jobin

Surface : 457 m<sup>2</sup>

Le Panorama est un volume de 34m de long, 14m de large et 10m de haut. Il a été construit en 2012, à l'occasion de Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013 par le bureau architecte ARM. Il se trouve en porte-à-faux à plus de 12m de hauteur sur le toit des Magasins et on y accède via par le R+4 de la Tour.

C'est un volume avec une structure métallique enveloppé avec d'un bardage industriel blanc protégé par une onduline translucide<sup>12</sup>. Au niveau du plan, on retrouve une grande surface libre.

Ses 457m<sup>2</sup> de surface offrent un espace d'exposition d'art contemporain qui jusque là manquait à la ville de Marseille<sup>13</sup>. Ses dimensions permettent d'accueillir des oeuvres d'art de grande hauteur.

La façade Nord, contrairement au reste des façades, est entièrement vitrée et cadre la vue sur la terrasse et le paysage.

Vu des rails, il est comme un repère pour les voyageurs<sup>14</sup>, un belvédère.



Figures 11 et 12\_ Photos du Panorama

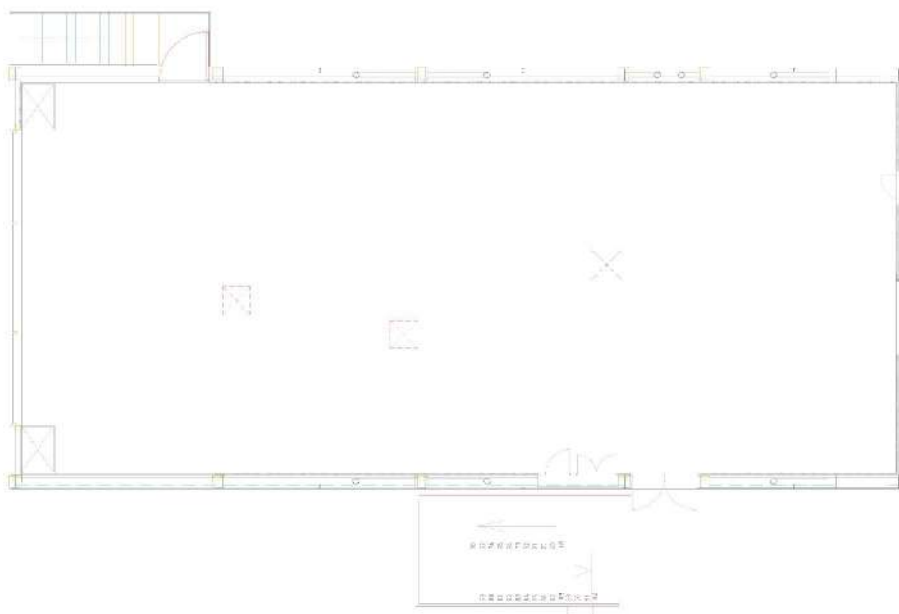
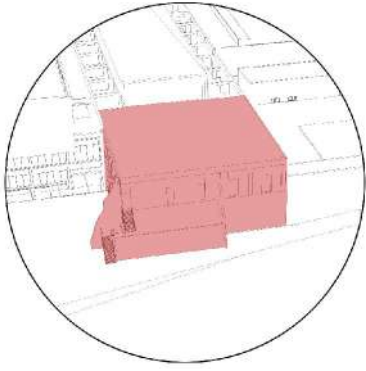


Figure 13\_ Plan du Panorama

12 Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014, p.33

13 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.487

14 Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014, p.33



## LES MAGASINS BIS

Quartier de la Cour Jobin

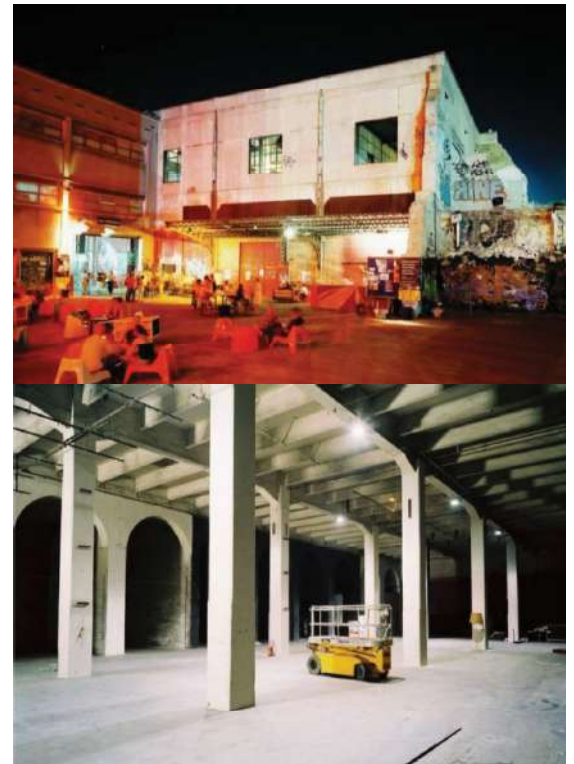
Surface : 4 050 m<sup>2</sup>

Ce bâtiment a été construit à la fin du XVIIIème siècle. Il a subi plusieurs phases de travaux: de 2003 à 2006 et en une seconde phase de travaux en 2012 pour Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013. De par leur position dans le site, les Magasins bis assurent la liaison entre le quartier de la Cour Jobin et le quartier du parvis de la Cartonnerie. En effet, le R+1 des Magasins bis correspond au niveau du parvis.

La structure du bâtiment est entièrement en béton armé, et comme la Tour et les Magasins, possède une trame régulière de 7m x 7,2m avec des poteaux d'environ 60x60cm. Au rez de chaussée, on retrouve une hauteur sous plafond jusqu'à 7,4m. C'est d'ailleurs cette typologie qui a donné comme surnom au rez-de-chaussée du bâtiment celui de « Cathédrales ».

On y retrouve plusieurs espaces et programmes:

- le Cabaret Aléatoire, salle de concert et club dédié aux musiques électroniques de 361m<sup>2</sup>, avec une capacité d'accueil modulable de 300, 700 ou 1100 personnes.
- le Petit Théâtre, qui comme son nom l'indique est un espace de représentation d'une capacité de 80 places
- le restaurant Les Grandes Tables, abordé un peu plus loin



Figures 14 et 15\_ Photos des Magasins Bis

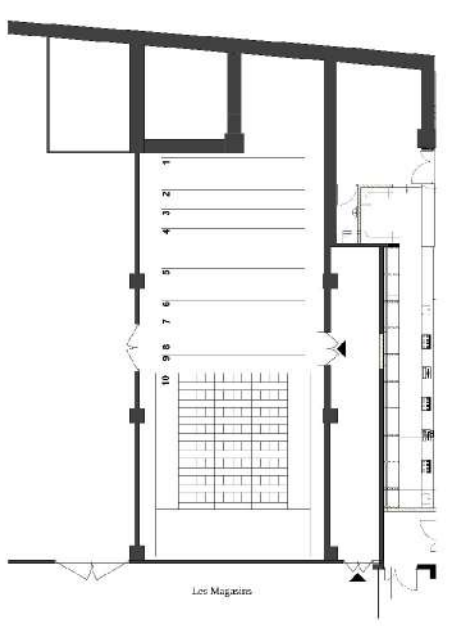


Figure 16\_ Plan du Petit Théâtre

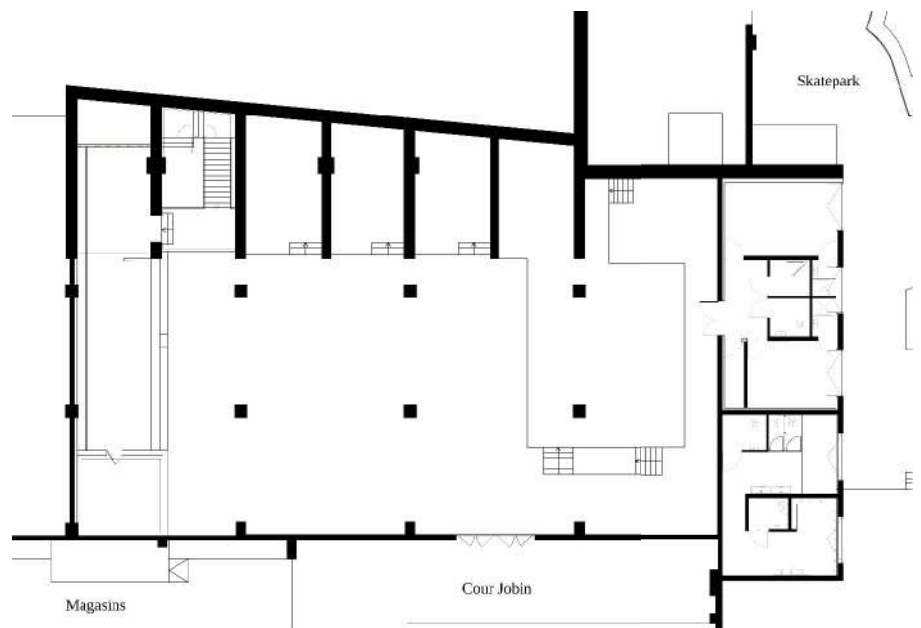
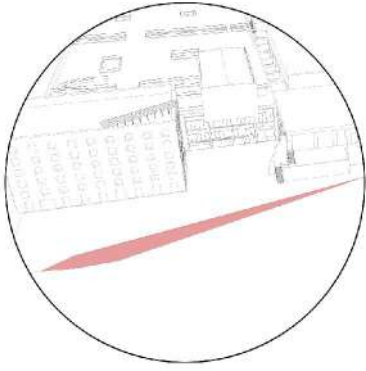


Figure 17\_ Plan du Cabaret Aléatoire





## LE PLAYGROUND

Quartier de la Cour Jobin

Surface : 700 m<sup>2</sup>

Cet espace livré en 2015 est dédié aux pratiques urbaines dites «sportives»<sup>15</sup>. On y arrive par l'entrée de la rue Jobin et se trouve dans le prolongement du Skatepark.

L'objectif de cet espace est de permettre aux jeunes de pratiquer, dans leur quartier, gratuitement et de façon libre ou encadrée, des activités sportives.

On y retrouve<sup>16</sup>:

- un mur d'escalade d'une hauteur de 3m sur 9,50m de large
- un terrain de streeball de 200m<sup>2</sup> où l'on peut jouer au foot, au basket ou encore au handball
- une petite piste d'athétisme avec 3 couloirs de 30m de long
- un plateau de danse de 64m<sup>2</sup>
- une aire de glisse pour l'apprentissage du skate, de la trottinette, du roller ou des cycles.



Figures 18 à 20\_ Photos du Playground

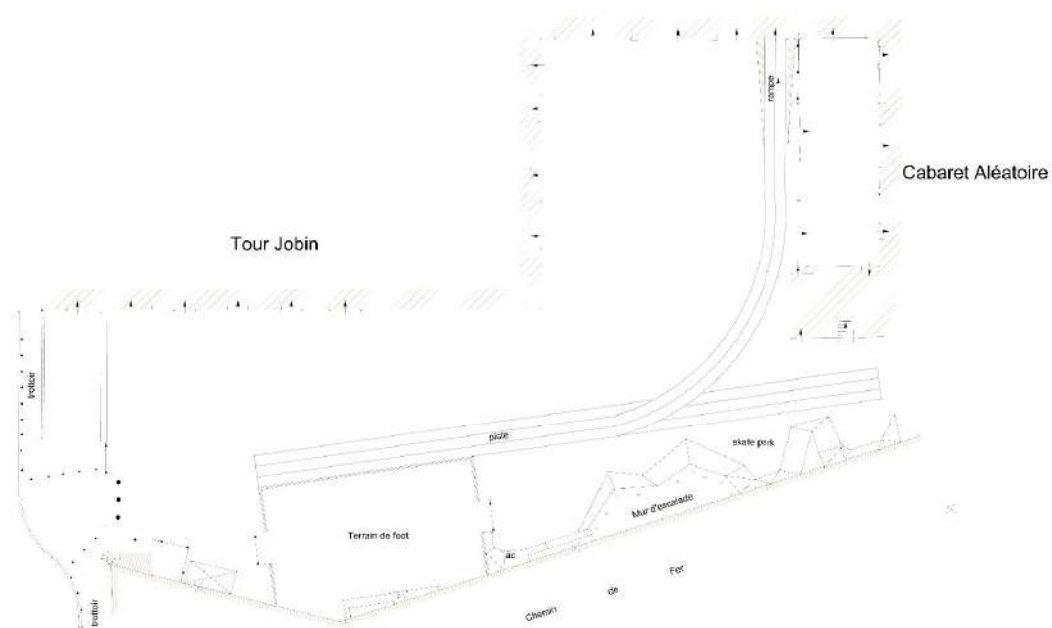
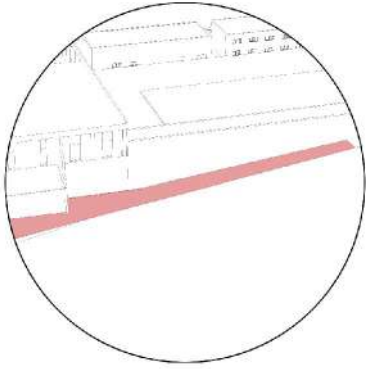


Figure 21\_ Plan du Playground

15 <https://www.tourisme-marseille.com/fiche/playground-friche-belle-de-mai-marseille/>

16 <https://www.tourisme-marseille.com/fiche/playground-friche-belle-de-mai-marseille/>



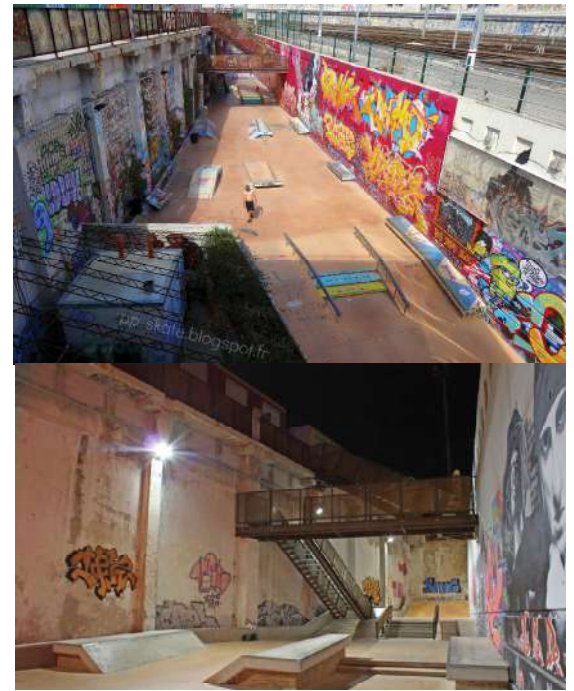
## LE SKATEPARK

Quartier de la Cour Jobin

Surface : 500 m<sup>2</sup>

Le Skatepark, construit en 2009, prend place dans l'espace qui sépare les bâtiments de la Friche et les voies ferrées. C'est le bureau d'architecture Constructo, spécialisé dans la construction de skatepark, qui a été chargé de la réalisation de celui de la Friche la Belle-de-Mai.

Ce skatepark est le résultat d'une étude de faisabilité « La Piste », lancée en 2007 par Matthieu Poitevin et Anne Fremy qui ont imaginé ce parcours comme un espace produisant des « relations de continuité inédites et des usages de cultures urbaines »<sup>17</sup>.



Figures 22 et 23\_ Photos du Skatepark

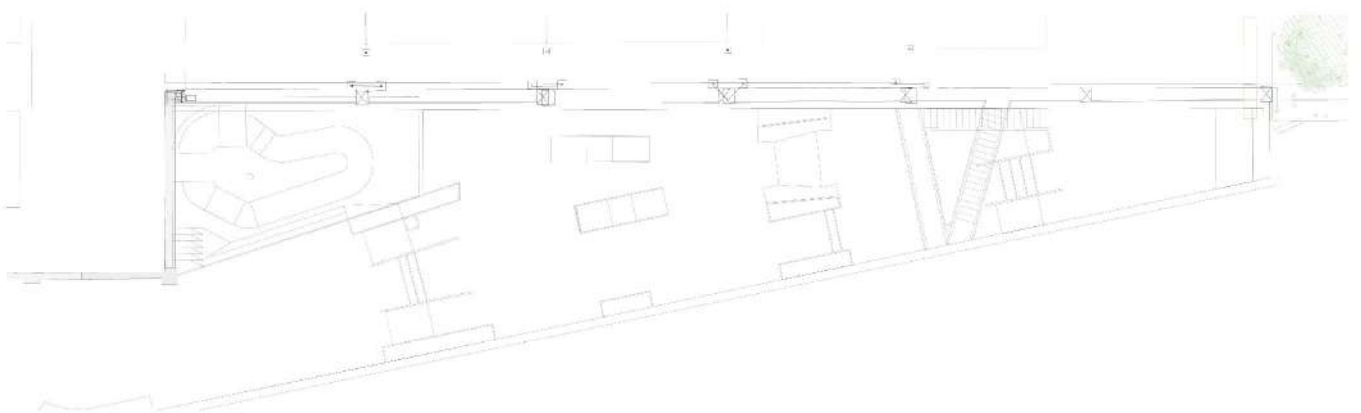


Figure 24\_ Plan du Skatepark



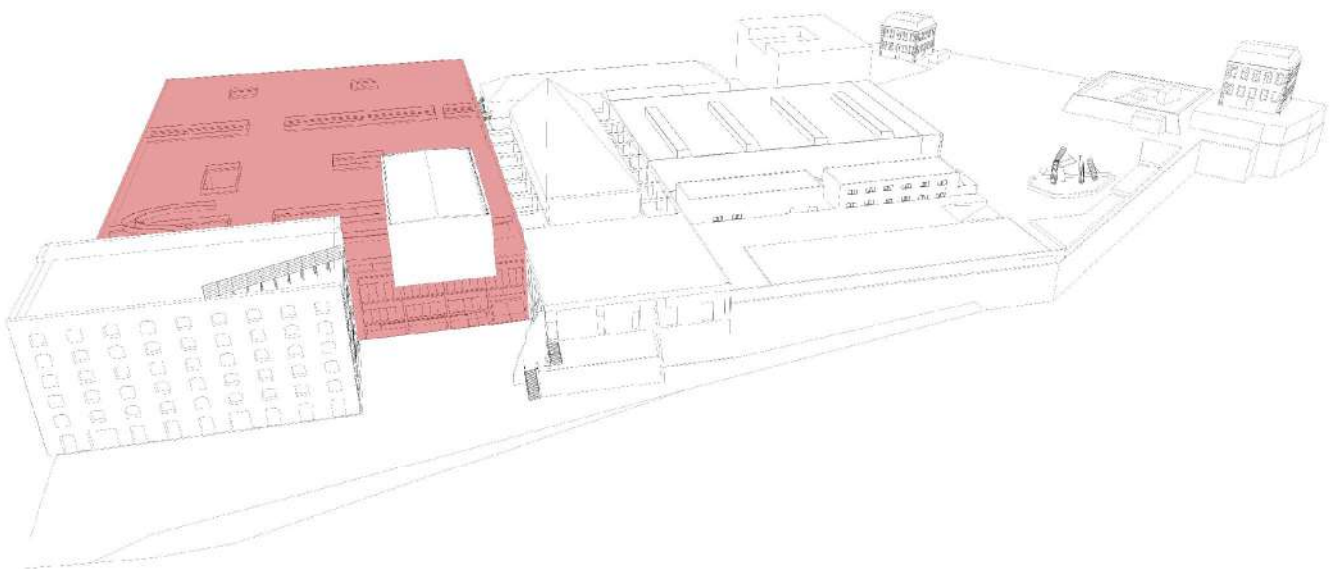


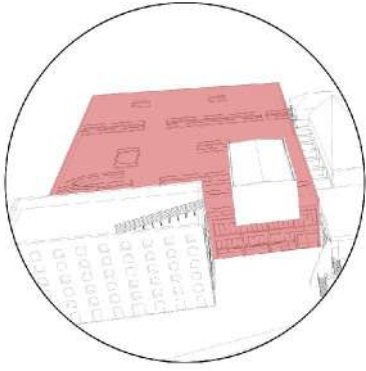
Figure 25\_ Axonométrie du site avec localisation du quartier des Magasins

### **QUARTIER DES MAGASINS**

Le quartier des Magasins est longé par la rue Jobin et la rue François Simon. On peut y accéder par la Cour Jobin, par la Tour, par les rues intérieures qui se trouvent dans les Magasins Bis ou encore du côté du quartier de la Seita Promotion par le premier et deuxième étage.

On y trouve plusieurs bâtiments et plusieurs espaces :

- Les Magasins
- Le Toit-Terrasse
- Le GMEM



## LES MAGASINS

Quartier des Magasins

Surface : 28 500 m<sup>2</sup>

On les appelle ainsi à cause de leur ancienne fonction. Il s'agit d'un bâtiment de 3 étages, de 125 mètres de long sur 75 mètres de large. Il a été réhabilité en partie en 2012 par le bureau d'architecture ARM Architecture.

La structure des magasins est en béton armé. Le bâtiment est composé d'une trame régulière de 7,5m x 7,5m. Sa toiture présente de larges ouvertures qui amènent de la lumière jusqu'au rez de chaussée du bâtiment.

Ils ont servi pendant longtemps de locaux précaires à bon nombre d'ateliers et propositions artistiques. Ils accueillent maintenant des ateliers pour les artistes de la Friche qui représentent 4860m<sup>2</sup> de la totalité de la surface. Il y a également 2000m<sup>2</sup> de bureaux ainsi que 550m<sup>2</sup> de studios de musique.<sup>18</sup>



Figures 26 et 27\_ Photos des Magasins

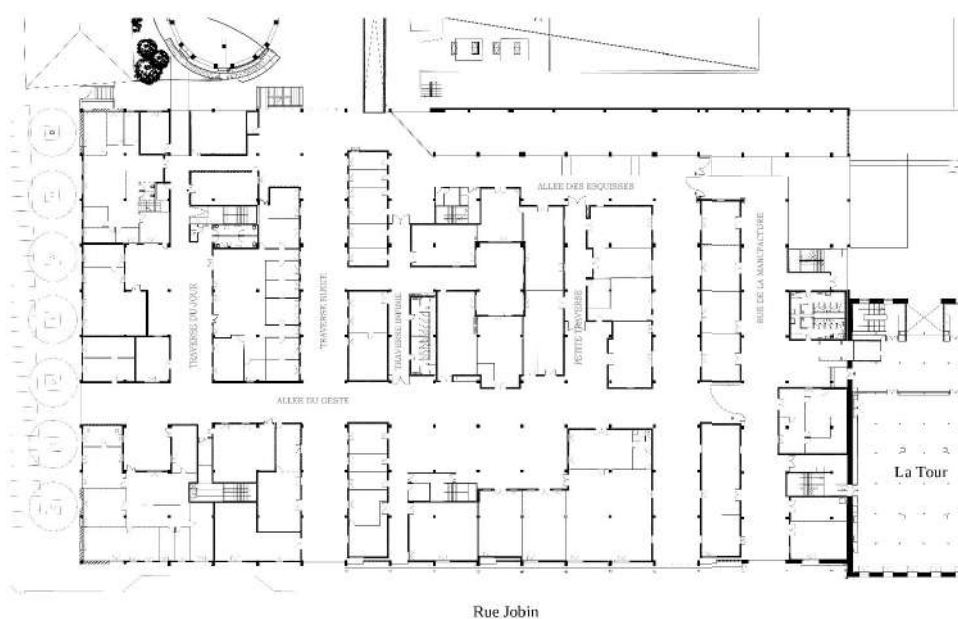
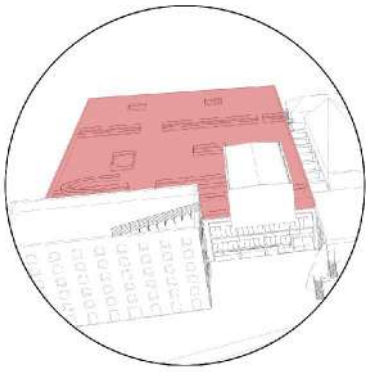


Figure 28\_ Plan du R+1 des Magasins



## LE TOIT-TERRASSE

Quartier des Magasins

Surface : 7 500 m<sup>2</sup>

Le Toit-terrasse se situe sur l'ensemble de la toiture des Magasins et est traité comme une place à part entière. Terrasse de plus de 7000m<sup>2</sup>, cet espace fait le lien entre trois bâtiments : la Tour, les Magasins et le Panorama. Il a été réhabilité à l'occasion de Marseille Capitale Européenne de la Culture 2013 par le bureau d'architecture ARM Architecture.

Cette terrasse avait avant sa réhabilitation déjà accueilli quelques événements assez marquants dans l'histoire de la Friche, notamment le « Vous êtes ici » du groupe Dune en 2002. Elle est maintenant homologuée pour accueillir jusqu'à 750 spectateurs<sup>19</sup>. Il offre un panorama exceptionnel sur la ville de Marseille et en été, il accueille différentes manifestations: concerts, DJ sets, cinéma en plein air<sup>20</sup> etc. C'est devenu un lieu incontournable de la Friche et de Marseille.



Figures 29 à 31\_ Photos du Toit-terrasse

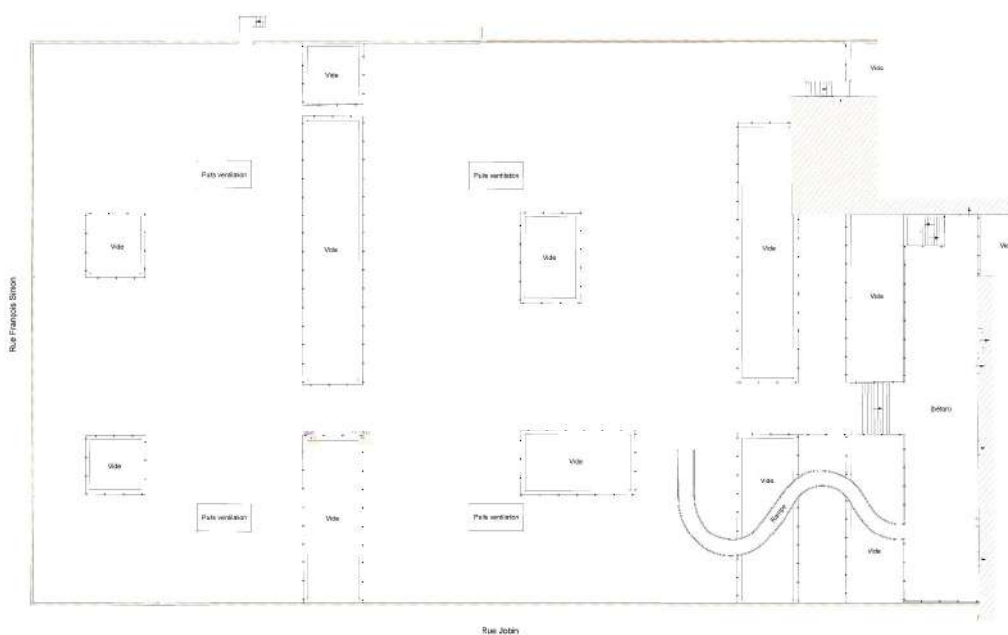


Figure 32\_ Plan du Toit-terrasse

19 Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014, p.33

20 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-toit-terrasse>

**LE GMEM (Le Module)**

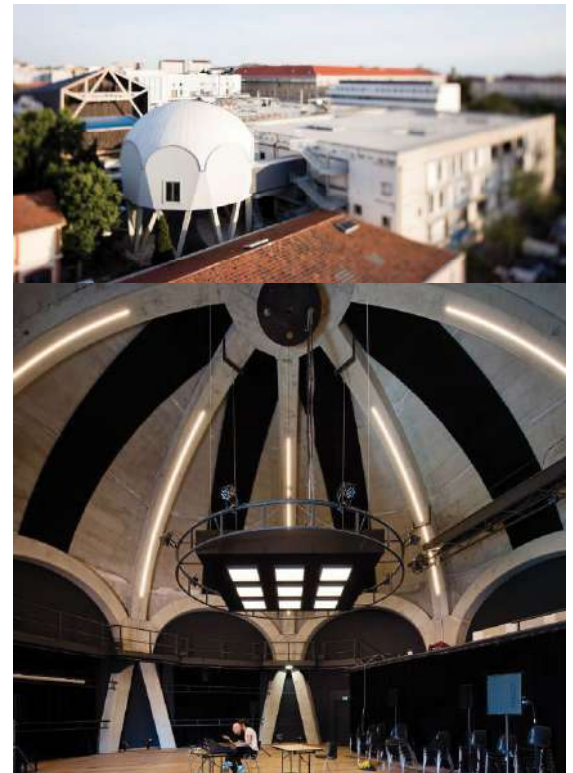
Quartier des Magasins

Surface : 773 m<sup>2</sup>

Le GMEM - Centre National de Création Musical s'est installé à la Friche en 2017. Il prend place en partie dans une nouvelle construction, le Module, inaugurée en 2017, et en partie au niveau R+2 des Magasins avec lesquels le Module est relié par une passerelle. C'est une fois de plus le bureau du Matthieu Poitevin qui s'est chargé de cette nouvelle construction et de la transformation.

Le Module est un dôme en béton de 11m de haut sur des pilotis en béton également de 8m de haut<sup>21</sup>. Il accueille un studio de musique d'une surface de 283m<sup>2</sup>.

Les espaces se trouvant au deuxième étage des Magasins sont consacrés à des ateliers/studios (251m<sup>2</sup>), des bureaux (177m<sup>2</sup>) et des lieux de stockage (56m<sup>2</sup>).



Figures 33 et 34\_ Photos du GMEM

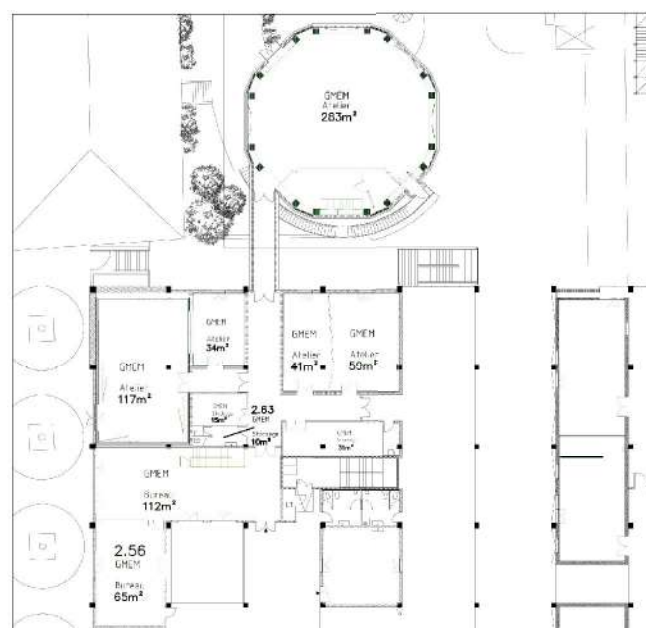


Figure 35\_ Plan du GMEM

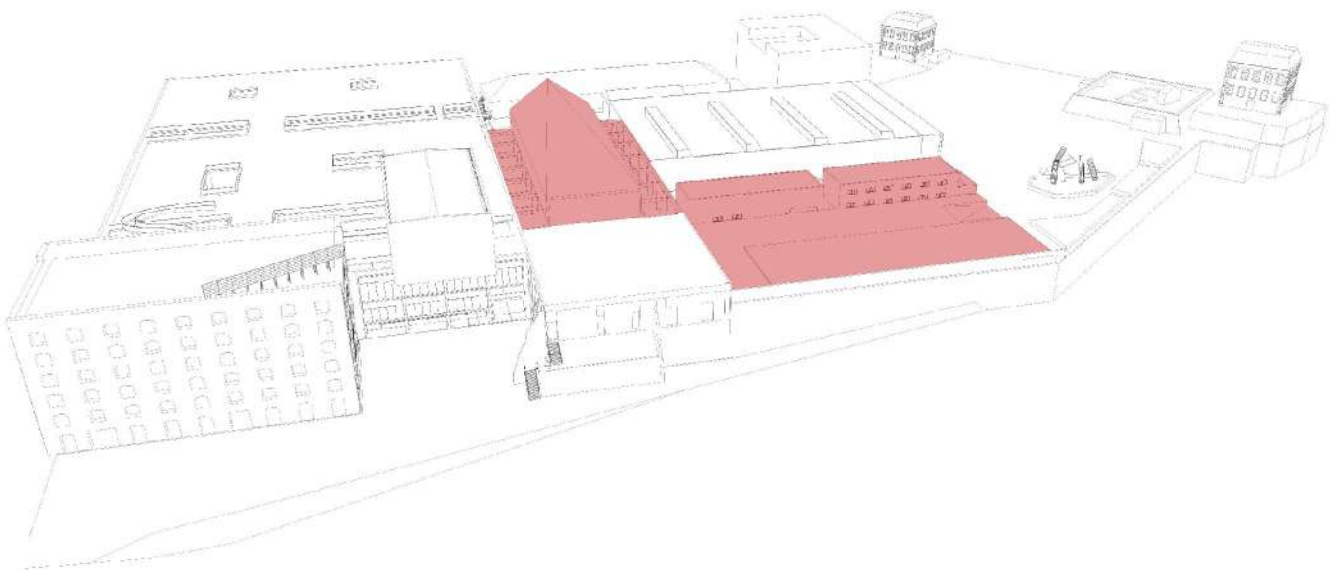


Figure 36\_ Axonométrie du site avec localisation du quartier du Campement

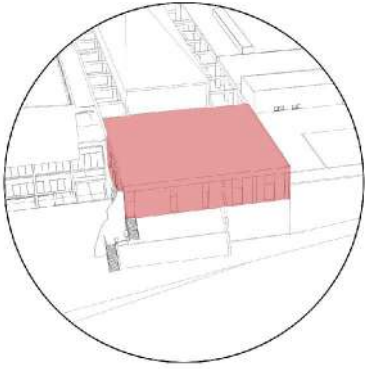
### **QUARTIER DU CAMPEMENT**

Le quartier du Campement se trouve sur la partie haute du site de la Friche la Belle-de-Mai. Il se trouve à un niveau supérieur de 8m environ par rapport au niveau de la Cour Jobin. C'est un quartier central, qui se trouve en lien avec tous les autres quartiers du site. On peut y accéder par la Cour, par l'entrée rue François Simon, par les Magasins etc.

On y trouve plusieurs bâtiments et plusieurs espaces :

- Les Grandes Tables
- Les Frites
- Les Plateaux
- La Place des quais





## LES GRANDES TABLES

Quartier du Campement

Surface : 785 m<sup>2</sup>

Le restaurant Les Grandes Tables est installé depuis 2006 à la Friche. Il est né de l'initiative de Fabrice Lextrait et se trouve dans l'ancienne salle des rouleaux des Magasins Bis, réhabilitée par le bureau ARM Architecture. Même si il se trouve dans les Magasins Bis, il a une place importante dans le quartier du Campement car il est en relation directe avec la Place des quais.

Cet espace de 785m<sup>2</sup> d'une hauteur de 5,90m est composé d'une trame de colonnes ayant un entraxe de 6 et 8m<sup>22</sup>. C'est tout d'abord un restaurant où l'on peut manger des repas cuisinés avec des produits de saison, mais chaque lundi, cet espace se transforme en marché paysan. Il peut également accueillir différents événements comme des ateliers.



Figures 37 à 39\_ Photos du restaurant

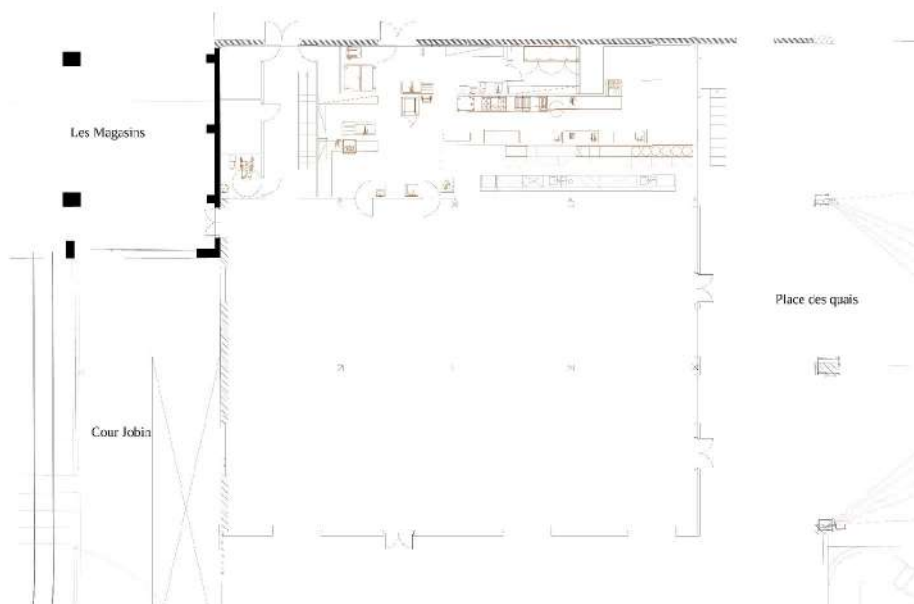
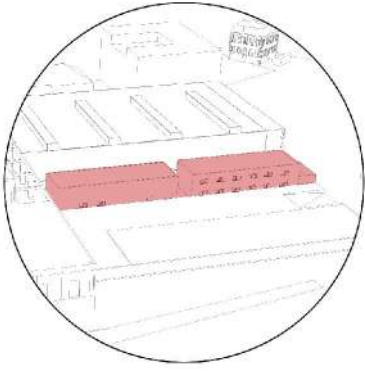


Figure 40\_ Plan du restaurant



## LES FRITES

Quartier du Campement

Surface : 2 400 m<sup>2</sup>

Les Frites, connues aussi sous le nom des Studios ont été les premiers édifices neufs construits en 2003 à la Friche suite à la démolition de certains bâtiments pour l'agrandissement des voies ferrées<sup>23</sup>. C'est le bureau d'architecture de Matthieu Poitevin qui a assuré la maîtrise d'oeuvre.

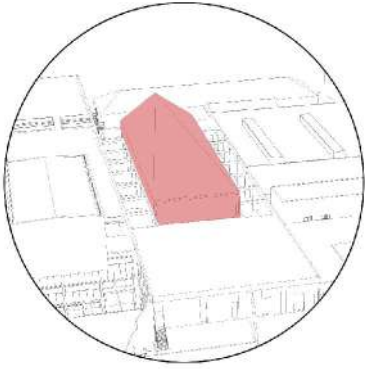
Ce sont deux blocs à l'architecture simple, le premier de 28m de long sur 9m de large abrite des bureaux sur deux niveaux. Le deuxième, d'une largeur identique au premier sur 26m de long est une salle de répétition/danse de 5,90m de haut<sup>24</sup>.



Figures 41 et 42\_ Photos des Frites

23 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.490

24 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.490



## LES PLATEAUX

Quartier du Campement

Surface : 1700 m<sup>2</sup>

Les Plateaux prennent place sur une partie des Magasins bis. Cette partie a été réhabilitée en 2013 pour Marseille Capitale Européenne de la Culture. C'est Sébastien Eymard de l'agence Construire qui s'est occupé de la réhabilitation de ces espaces.

La toiture existante en béton a été démolie pour être remplacée par une charpente en bois<sup>25</sup> qui fait ressortir le volume.

Cette réhabilitation a permis la création de deux salles: le Petit Plateau et le Grand Plateau. Ces deux salles sont destinées à accueillir différents évènements: danse, concert, théâtre, mais elles peuvent également se transformer en espace de répétition. Le Grand Plateau a une capacité d'accueil de 372 places et convient mieux comme espace de diffusion grâce à son plateau de 18m d'ouverture et ses gradins fixes. Le Petit Plateau, lui, peut accueillir jusqu'à 150 personnes. La salle possède un gradin rétractable et peut dégager un espace de 320m<sup>2</sup>, idéale pour devenir un plateau de répétition ou une salle de concert<sup>26</sup>.



Figures 43 à 45\_ Photos des Plateaux

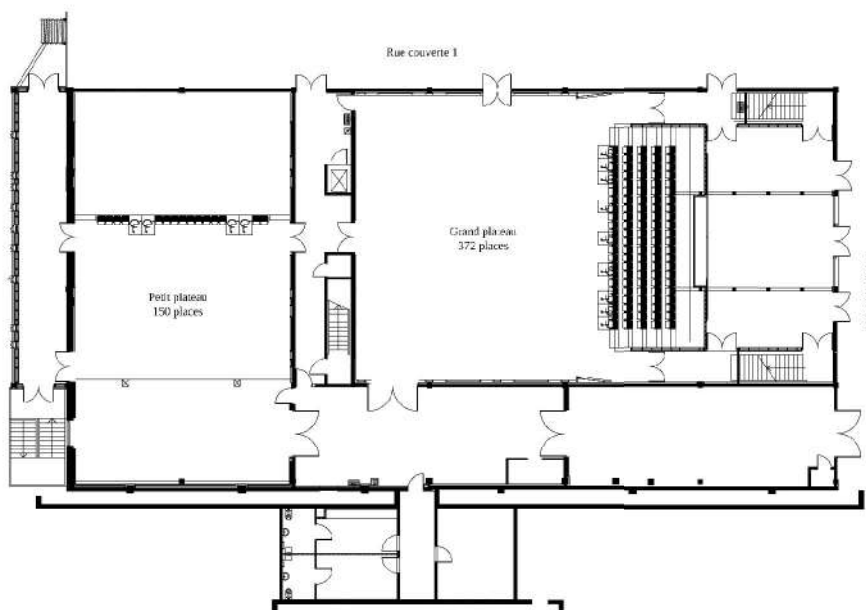
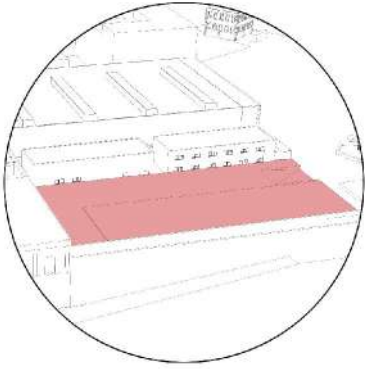


Figure 46\_ Plan des Plateaux

25 Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014, p.34

26 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/les-plateaux>





## LA PLACE DES QUAIS

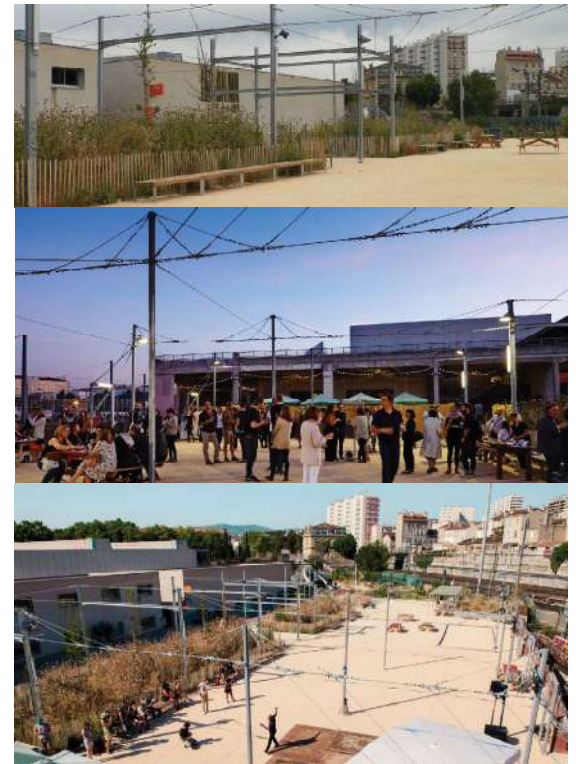
Quartier du Campement

Surface : 1 500 m<sup>2</sup>

La Place des quais est un nouvel espace public extérieur que l'on peut trouver à la Friche depuis 2016. Sur cette place d'une surface de 1500m<sup>2</sup>, en liaison directe avec la terrasse du restaurant, on peut s'asseoir sur des bancs et regarder les voies ferrées, pique-niquer sur les tables qui y sont installées, jouer à la pétanque ou au badminton sur un sol en stabilisé<sup>27</sup> etc.

Elle a été créée à la demande de la SCIC Friche la Belle-de-Mai avec la collaboration de David Onatzky, paysagiste et Olivier Moreux, architecte. Depuis 2017, des paysagistes s'occupent de la végétalisation de la place et alimentent un blog afin de partager leur expérience et permettre à quiconque le veut de suivre l'avancement<sup>28</sup>.

Il y a quelques années, à son emplacement, se trouvait le Campement, qui a donné son nom au « quartier ». C'était un ensemble de containers vides d'une surface totale de 870m<sup>2</sup> qui accueillait provisoirement les bureaux qui se trouvaient à cette époque sur l'îlot 1<sup>29</sup>. L'artiste et peintre Pierre Gatoni y est intervenu et a mis en couleur les Algecos de façon à le sortir « de sa connotation pauvre et « chantier » et pour lui donner une véritable identité »<sup>30</sup>. Ils ont été démontés en 2015 et les structures qui y logeaient ont été relocalisées dans les Magasins.



Figures 47 à 49\_ Photos de la Place des quais

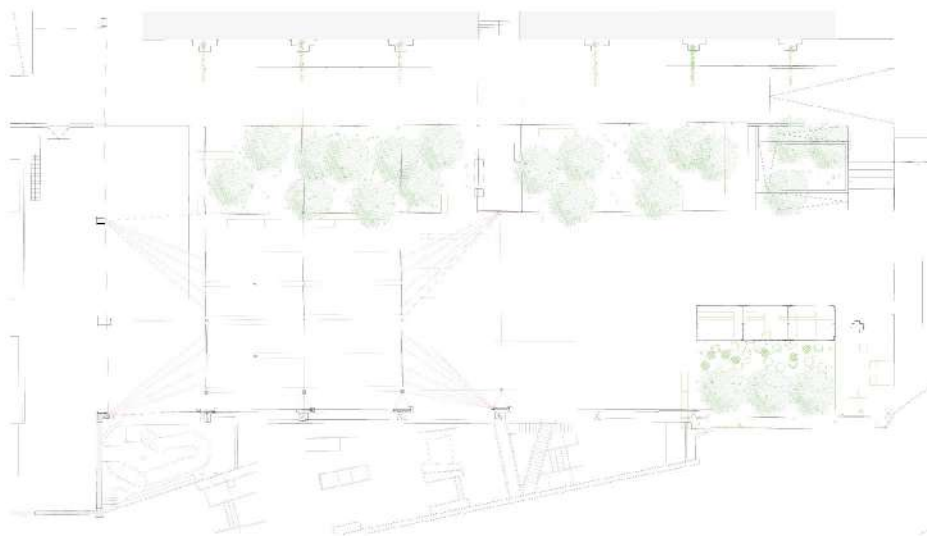


Figure 50\_ Plan de la Place des quais

27 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/la-place-des-quais>

28 <https://labellefrichedesquais.blog/>

29 Schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », septembre 2008, p.51

30 Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014, p.29

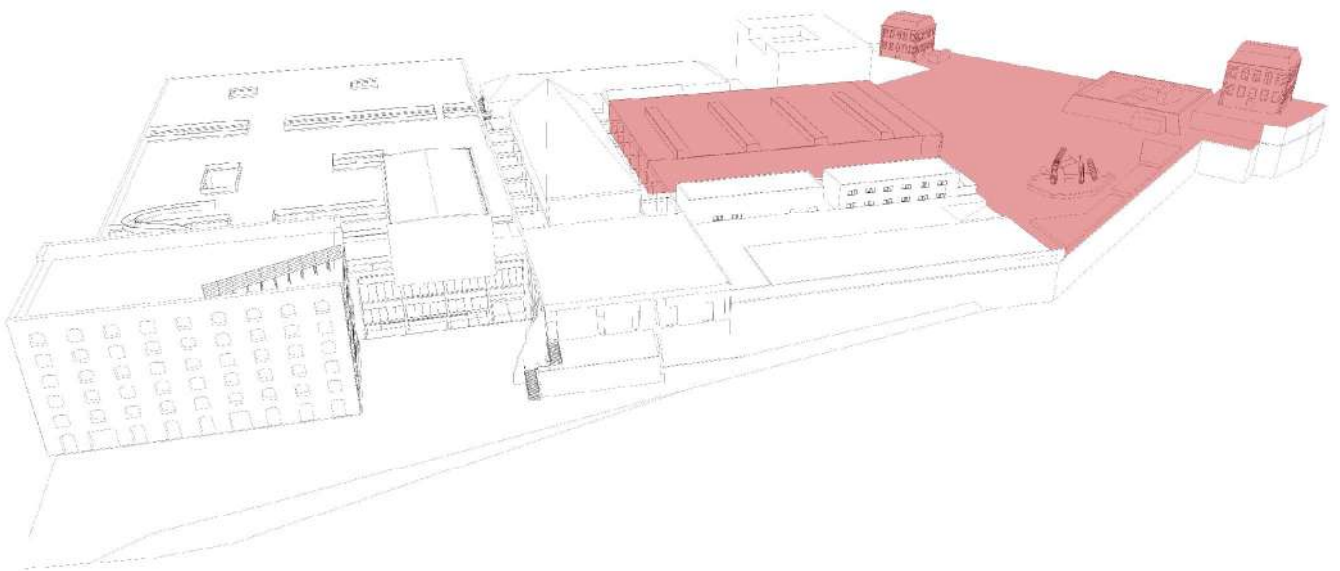


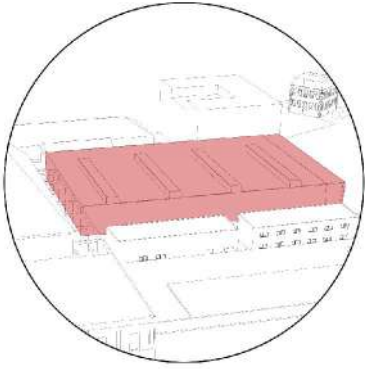
Figure 51\_ Axonométrie du site avec localisation du quartier du parvis de la Cartonnerie

### **QUARTIER DU PARVIS DE LA CARTONNERIE**

Le quartier du Parvis de la Cartonnerie se trouve au même niveau que le quartier du Campement. On y accède par l'entrée de la rue François Simon. Ce quartier est organisé autour d'un immense parking autour duquel se trouve les diverses entités qui le composent.

On y trouve plusieurs bâtiments et plusieurs espaces :

- La Cartonnerie
- La Villa des Auteurs
- La Villa 2013
- La Crèche
- Le Wagon-jeux
- Le Jardin des rails



## LA CARTONNERIE

Quartier du Parvis de la Cartonnerie

Surface : 2 750 m<sup>2</sup>

Cet espace est utilisé depuis les débuts de la Friche, c'est à dire 1992, même si il n'a pas toujours été occupé par l'association SFT qui l'a investi de 1992 à 1994 et qui l'investit définitivement en 2001. Elle a été réhabilitée en 2003 par le bureau ARM Architecture. L'intervention résidait en la mise en conformité de l'espace. Une deuxième phase de travaux a été réalisée en 2010 pour l'isolation thermique et acoustique du bâtiment.

Ce volume de 2750m<sup>2</sup> possède des murs en béton allant de 8 à 12m de haut ainsi qu'une charpente métallique franchit 3 x 18m<sup>31</sup>. C'est d'ailleurs le seul bâtiment qui propose d'aussi grandes portées.

Le lieu accueille aujourd'hui de grands évènements. Grâce à ses gradins démontables d'une capacité de 450 personnes assises, on peut assister à des conférences ou des pièces de théâtre. Les gradins démontés, la salle peut être modulée pour accueillir de 2000 à 4500 personnes debout et accueillir aussi bien des évènements musicaux comme des festivals, que des salons professionnels ou un marché couvert<sup>32</sup>.



Figures 52 à 54\_ Photos de la Cartonnerie

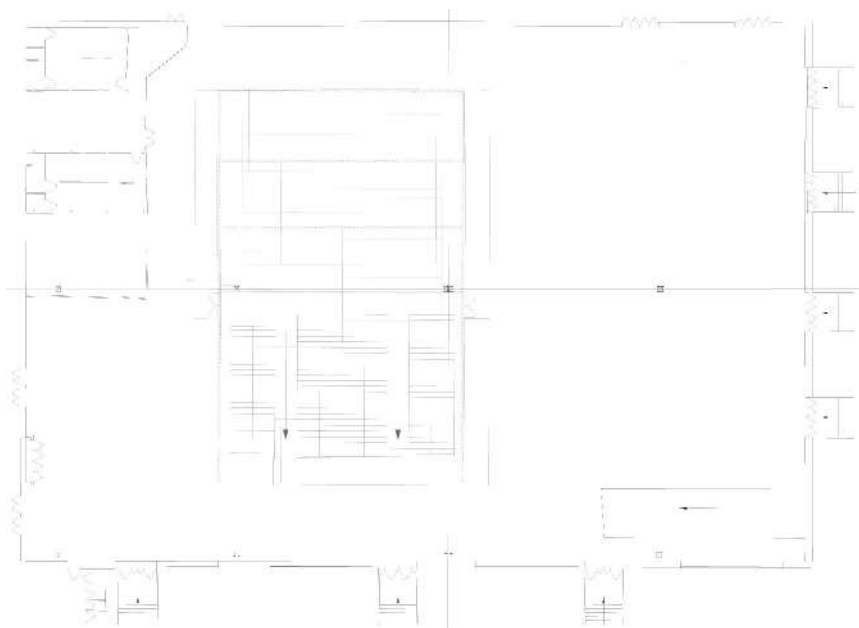
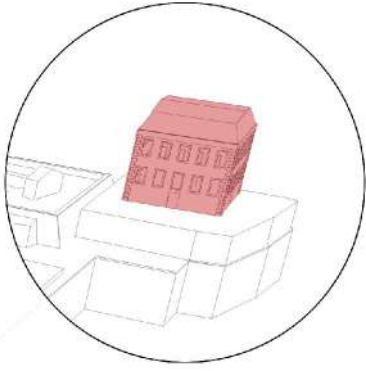


Figure 55\_ Plan de la Cartonnerie

31 Schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », septembre 2008, p.42

32 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/la-cartonnerie>



### LA VILLA DES AUTEURS

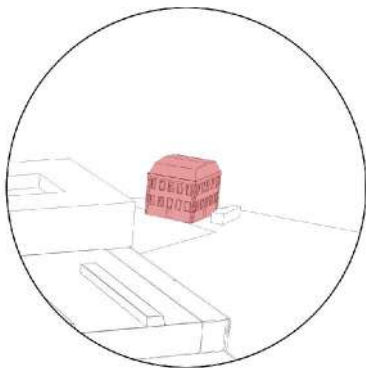
Quartier du Parvis de la Cartonnerie

Surface : 380 m<sup>2</sup>

La Villa des auteurs est une bâtisse bourgeoise qui accueille depuis le début de la Friche des bureaux au rez-de-chaussée, un appartement réservé aux auteurs au premier étage et, au deuxième étage, des chambres d'artistes avec des communs; le tout sur une surface de 380m<sup>2</sup> <sup>33</sup>.



Figure 56\_ Photo de la Villa des auteurs



### LA VILLA 2013

Quartier du Parvis de la Cartonnerie

Surface : m<sup>2</sup>

La Villa 2013 est anciennement la Villa du directeur. Cette demeure bourgeoise d'une surface de 310m<sup>2</sup> a abrité l'équipe de Marseille Capitale Européenne de la Culture en 2013 jusqu'à ce qu'elle déménage. Elle est maintenant un lieu d'habitation pour les équipes accueillies en résidence artistique<sup>34</sup> et a une capacité d'accueil de 10 à 20 couchages<sup>35</sup>.



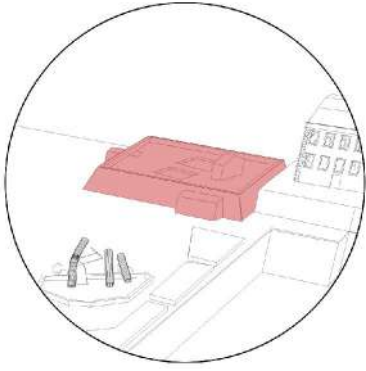
Figure 57\_ Photo de la Villa 2013

33 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.482

34 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.483

35 Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014, p.27





## LA CRECHE

Quartier du Parvis de la Cartonnerie

Surface : 603 m<sup>2</sup>

La crèche a ouvert ses portes en avril 2012. Elle a été construite dans un ancien réservoir d'eau, et c'est le bureau d'architecture ARM de Matthieu Poitevin qui a été, une fois de plus, en charge de ce projet.

Le bâtiment d'une surface de 603m<sup>2</sup> accueille 50 enfants jusqu'à l'âge de 6 ans. Ce projet associatif et pédagogique « est basé sur la mixité » : c'est à dire que la crèche accueille des enfants dont les parents habitent dans le quartier la Belle-de-Mai, aussi bien que des enfants dont les parents travaillent à la Friche ou même des enfants venant d'autres horizons<sup>36</sup>. La crèche organise avec les enfants des visites de la Friche ainsi que des sorties spectacle avec le Théâtre Massalia.



Figures 58 à 60\_ Photo de la crèche

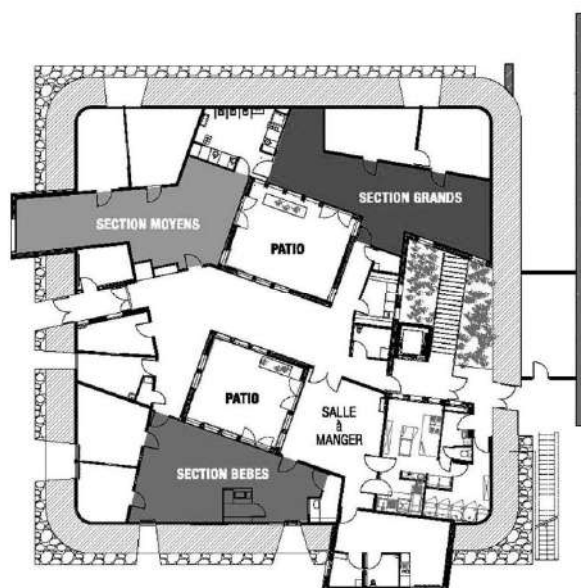
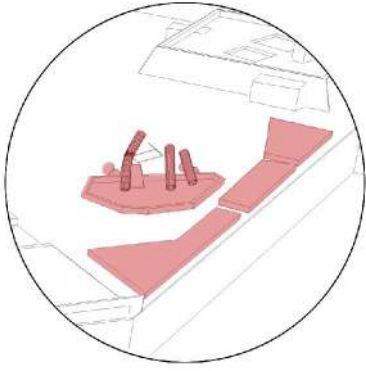


Figure 61\_ Plan de la crèche



## LES ESPACES EXTERIEURS

Quartier du Parvis de la Cartonnerie

Surface : 490 m<sup>2</sup>

On retrouve sur le parvis de la Cartonnerie plusieurs installations destinées au public et au quartier.

Tout d'abord, le Wagon-jeux. C'est une aire de jeux de 180m<sup>2</sup>, où se trouve un châssis de wagon installé sur l'une des trois voies restantes sur le site<sup>37</sup>. Il est complété d'une structure de jeux permettant aux enfants de découvrir un peu l'univers ferroviaire. Le bureau d'architecture Encore Heureux est à l'origine de sa conception; il a été livré en juin 2013.

Le Jardin des rails, qui comme son nom l'indique est un jardin de 310m<sup>2</sup>, prend place entre le parking et les rails. Il permet de relier la Villa des auteurs et la crèche au reste du site<sup>38</sup>. Mis en place en 2013, il a été pensé par Jean-Luc Brisson et l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage. Il est divisé en parcelles où sont menées « des expérimentations de cultures potagères, ornementales ainsi que toutes les formes répondant aux désirs de jardinage en milieu urbain ».<sup>39</sup> Il est ouvert aux habitants du quartier, de même qu'à certaines écoles du quartier qui peuvent librement venir et travailler dans ce jardin<sup>40</sup>.



Figures 62 à 64\_ Photo du jardin de rails et du Wagon-jeux

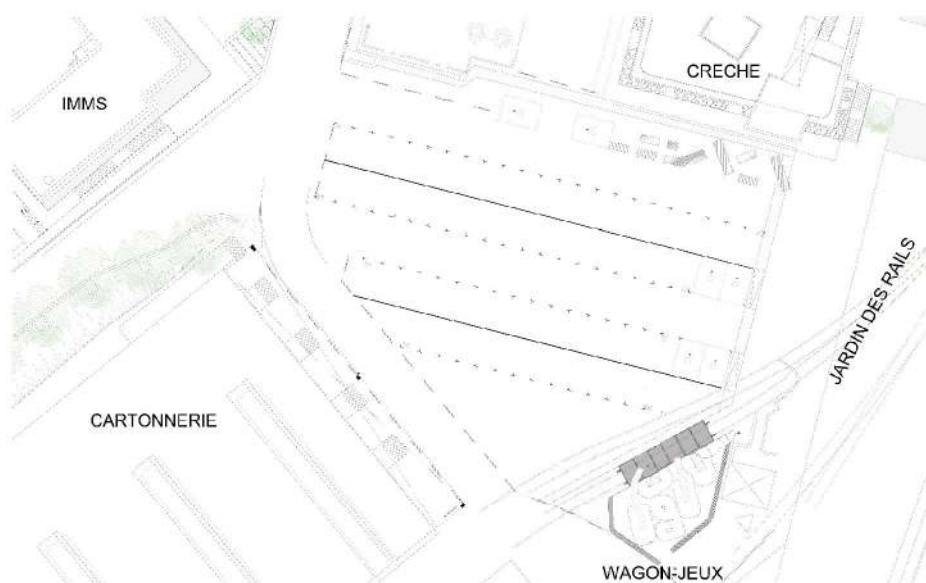


Figure 65\_ Plan du parvis de la Cartonnerie

37 Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014, p.35

38 Ibid

39 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-jardin-des-rails>

40 Ibid

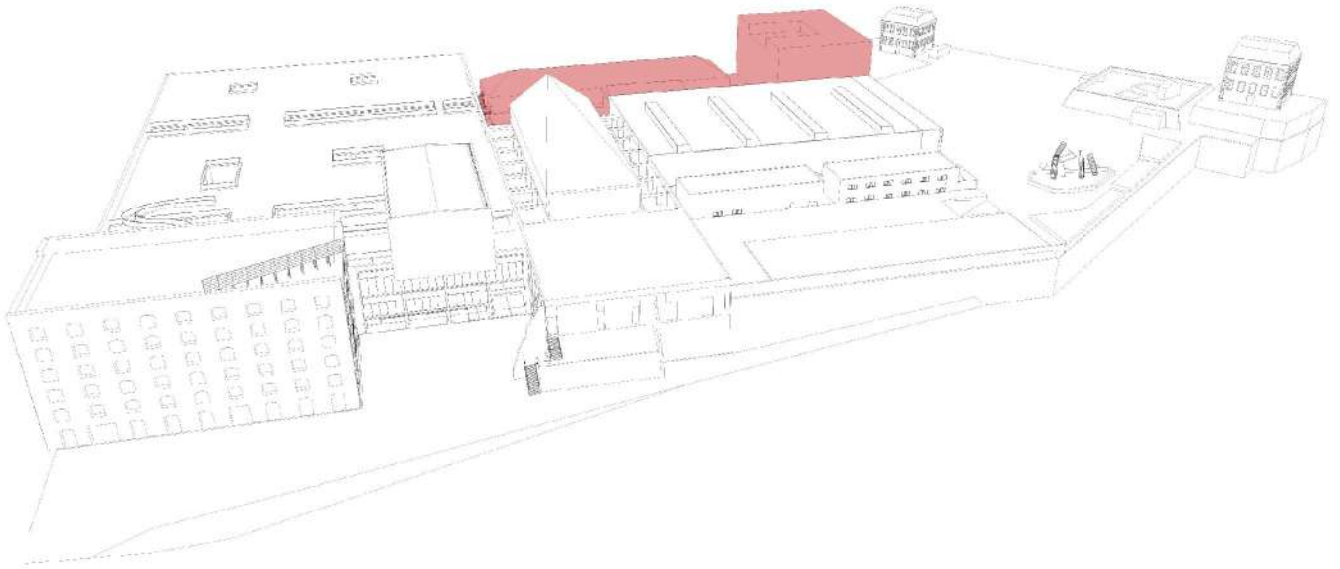


Figure 66\_ Axonométrie du site avec localisation du quartier de la Seita Pro

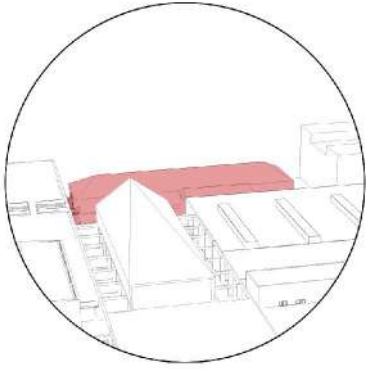
### QUARTIER DE LA SEITA PRO

Le quartier de la Seita Promotion est un quartier relativement enclavé par rapport au reste du site. Il est longé par la rue François Simon et se développe sur une pente à forte déclivité. On peut y accéder depuis la rue François Simon en voiture ou depuis l'entrée rue Jobin par la rue intérieure<sup>41</sup>.

On y trouve plusieurs bâtiments et plusieurs espaces :

- La Seita Promotion
- La Seita Verrière
- L'IMMS





## LA SEITA PROMOTION

Quartier de la Seita Pro

Surface : 2 075 m<sup>2</sup>

La Seita Promotion est un ensemble de trois petits bâtiments d'un ou de deux niveaux<sup>42</sup>. Ces bâtiments se situent de part et d'autre d'une cour. Ils ont été récupérés après l'achat du site par la Ville<sup>43</sup>. Ils proposent une salle de spectacle (la Salle Seita) d'une capacité de 188 places, des lieux de répétition, des bureaux ainsi que des ateliers<sup>44</sup>.



Figures 67 et 68\_ Photo des bâtiments de la Seita Pro

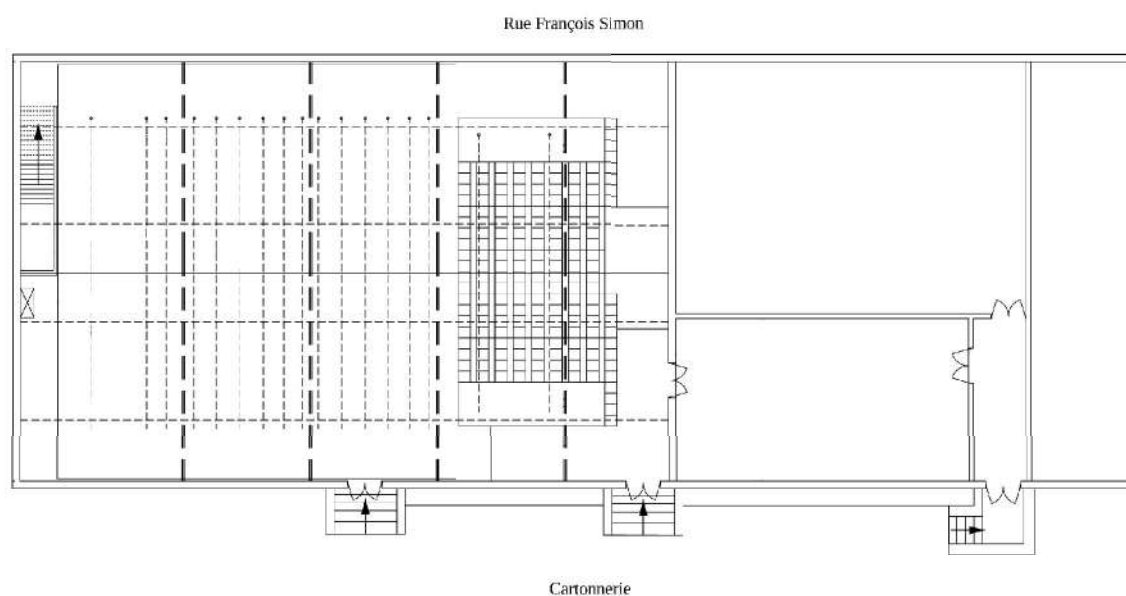


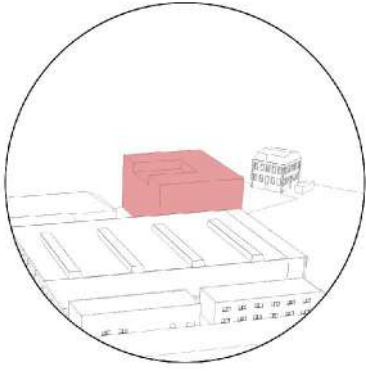
Figure 69\_ Plan d'un des bâtiments de la Seita Pro

42 Schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », septembre 2008, p.45

43 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.483

44 Ibid





## L'IMMS

Quartier de la Seita Pro

Surface : 2 500 m<sup>2</sup>

L'IMMS (l'Institut Méditerranéen des Métiers du Spectacle) est un lieu de formation qui accueille l'Institut Supérieur des techniques, l'Ecole régionale d'acteurs de Canne et un CFA Métiers du spectacle<sup>45</sup>. Construit en 2014, il a été pensé par l'architecte Pietra Duchiez.

Le bâtiment qui se développe sur quatre niveaux et sur une surface de 2500m<sup>2</sup> comprend : des espaces d'accueil, un atelier théâtre, trois salles de répétition dont une d'une surface de 1000m<sup>2</sup>, de salles de cours théoriques et « d'un ensemble de locaux annexes et logistiques utiles au fonctionnement des espaces de répétition et les espaces administratifs pour les équipes dirigeantes des différentes entités de formation »<sup>46</sup>



Figures 70 et 71\_ Photo de l'IMMS

45 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/l-imms>

46 Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014, p.36

### III. CONCLUSION

Plus qu'un simple lieu culturel proposant différents services, la Friche la Belle de Mai est devenu un véritable district culturel (voire le plus grand district culturel au monde pour certaines personnes<sup>47</sup>) où se côtoient et interagissent des espaces destinés à la production, des espaces de travail, des espaces ouverts au grand public, destinés à la consommation et aux loisirs tout comme à l'enseignement. Cette diversité programmation, réunissant des publics de toutes les générations crée un lieu unique dans le monde.

Au delà de la diversité programmatique, c'est aussi une diversité architecturale et une diversité des espaces que l'on retrouve à la Friche la Belle de Mai.

De petits espaces comme le Petit Théâtre à l'architecture monumentale des cathédrales à d'immenses espaces au volume simple comme le Panorama, de bâtiments patrimoniaux datant de la fin du 18ème siècle comme la Tour à des bâtiments de style plus industriel comme la Cartonnerie, des nouvelles constructions comme le Module, l'IMMS ou le Panorama à des bâtiments reconvertis avec peu de moyens comme les Magasins, c'est toute l'histoire de la Friche et son processus de reconversion que l'on découvre quand on se promène sur le site.

Cependant plus de vingt ans auparavant, l'ancienne usine était complètement différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Le chapitre qui va suivre présentera le site dans l'état dans lequel l'équipe de Système Friche Théâtre (SFT) a trouvé les lieux.

---

47 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe



## **CHAPITRE 2\_ LA FRICHE LA BELLE DE MAI, NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT**

---

Ce chapitre présentera brièvement l'histoire du tabac à Marseille et de la manufacture, car il est important dans un contexte de reconversion, de connaître l'histoire qui se trouve derrière le site abandonné.

On abordera ensuite la naissance et le développement du projet, de 1992 à aujourd'hui. Ce chapitre nous permettra par la suite d'identifier les spécificités du processus de reconversion de la Friche la Belle de Mai et de pouvoir les analyser dans le chapitre 3.





## I. LA FRICHE AVANT 1990

### I.1. Un quartier industriel autrefois prospère

Jusqu'à son industrialisation au 19<sup>ème</sup> siècle, le quartier de la Belle de Mai est un quartier « rural ». C'est un quartier de campagne où l'on retrouve des bastides implantées de façon éparse, sans réel schéma d'organisation spatiale<sup>48</sup>. L'arrivée de la voie ferrée reliant Avignon et Marseille en 1848, a été « l'élément déclencheur de sa métamorphose » (CLAIR éd, 2003, p.21), puisqu'elle a rendu le quartier attractif aux yeux des industries. En effet, la réserve d'espaces disponibles est un autre facteur de développement de ce quartier et les entreprises s'y installent car elles bénéficient de grands terrains.

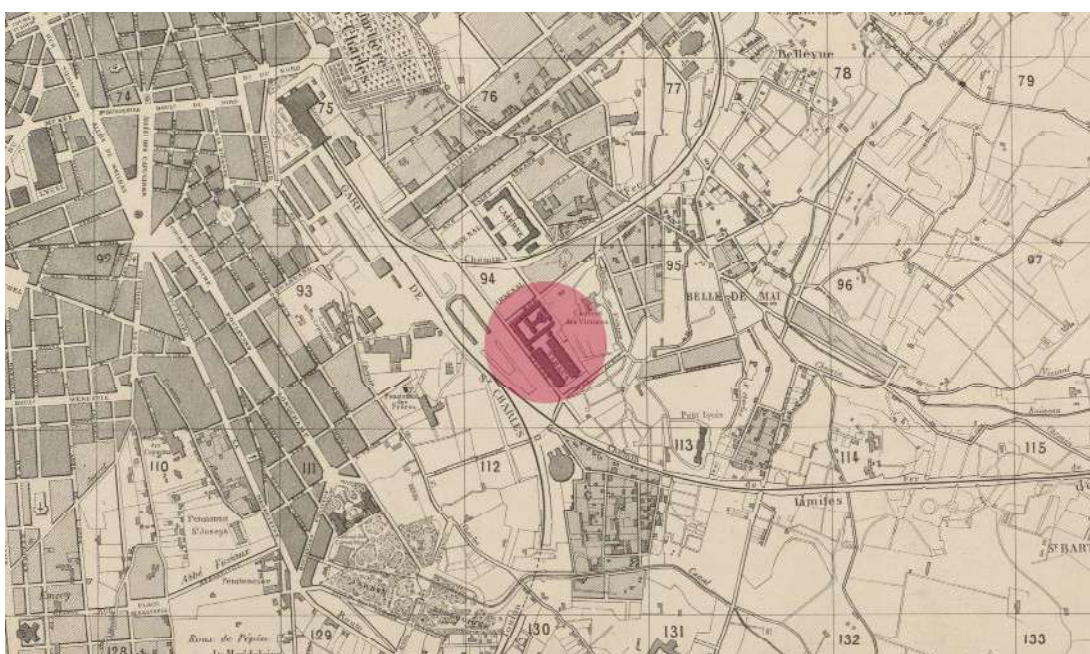


Figure 72\_ Plan de Marseille avec localisation de la manufacture, datant de 1869

Petit quartier paisible et résidentiel, le quartier de la Belle de Mai a donc accueilli à la suite de la construction de la voie ferrée plusieurs entreprises. On peut citer notamment une fabrique d'allumettes chimiques en 1847 et la raffinerie de sucre Martin Auguste & compagnie en 1866 qui deviendra, sept ans plus tard, la raffinerie de Sucre Saint-Louis.<sup>49</sup> Cette industrialisation s'accompagne d'une forte augmentation de la population au sein du quartier : on parle d'une hausse d'environ 11 000 habitants entre 1860 et 1875.<sup>50</sup> La population s'y installe en raison de la proximité des pôles d'emploi et de loyers peu élevés. Pourtant, le nombre de personnes travaillant dans les usines ne représente qu'un peu plus de la moitié des travailleurs, les autres travaillent dans des petits commerces ou dans l'artisanat. Cette forte augmentation a cependant des répercussions sur l'aménagement du quartier et la qualité de vie : l'habitat y est précaire et malsain, plus ou moins bien aménagé. Les espaces dits « de travail », comme les industries mais également tous les accès, sont quant à eux bien structurés, avec des objectifs de rentabilité et de temps rationalisé.<sup>51</sup>

48 CLAIR, Sylvie, éd., *10, rue Bleue: histoire et reconversion d'une manufacture des tabacs*, 2003, p.21

49 Ibid, p.30

50 Ibid, p.32

51 Ibid, p.33

## I.2. L'histoire d'une ancienne manufacture de tabac

Il faut savoir que la manufacture de tabac de Marseille, à l'origine, ne se trouvait pas dans le quartier de la Belle de Mai et que l'histoire du tabac dans la ville commence dès la deuxième moitié du 17<sup>ème</sup> siècle.

Le marché du tabac commence à se développer en 1674 et a été dès le début une activité très contrôlée. Seules quelques villes sont autorisées à accueillir une manufacture royale de tabac, dont Marseille qui a été choisie grâce à son port.<sup>52</sup> En 1811, la ville est à nouveau choisie, avec seize autres villes, pour accueillir une manufacture de tabac.

La manufacture impériale de tabac sera implantée rue Sainte, loin du centre mais toujours dans les murailles de la ville et rejoint ainsi les industries polluantes comme les savonneries utilisant de la soude.<sup>53</sup>

Les conditions de travail y étaient compliquées : en effet l'usine s'implantait sur six maisons, les locaux n'étaient donc absolument pas adaptés à accueillir une telle activité : les lieux étaient trop étroits, mal éclairés, mal ventilés et les communications étaient difficiles.<sup>54</sup> Et la proximité avec les raffineries de sucres et les savonneries posaient problème. Il est très vite question de déménager les locaux, mais il faudra attendre 1868 pour que l'usine soit enfin transférée dans le quartier de la Belle-de-Mai.

En 1861, l'État acquiert un terrain de 26 000m<sup>2</sup> situé dans le quartier de la Belle de Mai « entouré des boulevards de la Belle de Mai (actuelle rue Clovis-Hugues), Mouren (actuelle rue Guibal) en face de la nouvelle gare, et Jobin » (Clair éd, 2003, p.36). Les travaux qui concernent la construction d'une nouvelle manufacture ainsi que d'un magasin de transit dureront cinq ans, de 1863 à 1868.

La nouvelle manufacture se compose d'un bâtiment en forme de H avec deux cours, dont la première est fermée du boulevard Mouren par un bâtiment abritant des fonctions résidentielles, le magasin de transit est installé un peu plus loin, toujours le long du boulevard et se compose de deux bâtiments rectangulaires parallèles.

En 1884, un nouveau bâtiment est construit, parallèlement à la rue Jobin et ferme ainsi l'îlot où sont implantés les bâtiments du magasin de transit.

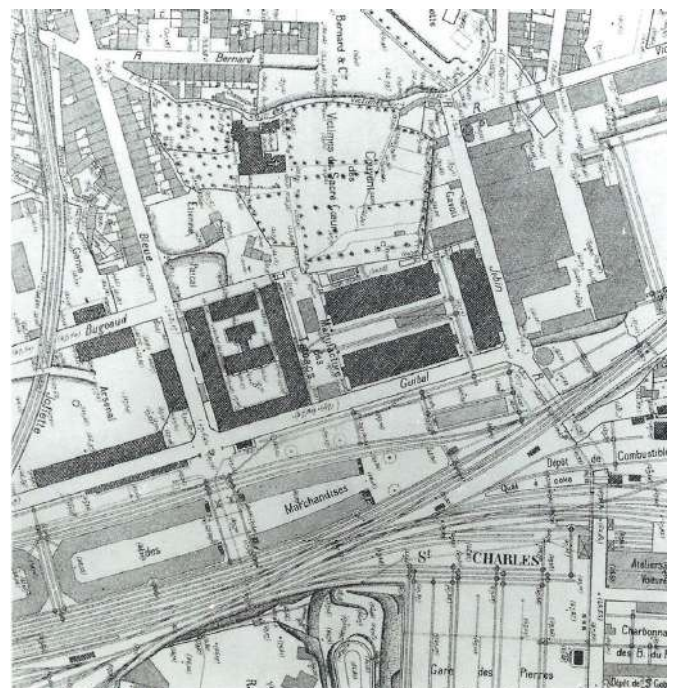


Figure 73\_ Plan de l'ancienne manufacture datant de 1890

52 CLAIR, Sylvie, éd., *10, rue Bleue: histoire et reconversion d'une manufacture des tabacs*, 2003, p.5

53 Ibid, p.12

54 Ibid, p.21





Au fil des années, la manufacture s'est donc développée jusqu'à occuper un territoire de 120 000 mètres carrés<sup>58</sup> et produit dans les années 1960, 1/5ème de la consommation de tabac en France<sup>59</sup>. Cependant, les années 1980 marquent le déclin de l'économie du tabac<sup>60</sup> et, l'entreprise ayant besoin de restructuration, annonce en 1985 la délocalisation de son usine à Vitrolles. La manufacture cesse toute activité en 1990, entraînant la perte d'un millier d'emplois<sup>61</sup>. Il faut savoir que le quartier dépendait de l'entreprise, car la plupart des ouvriers de la SEITA (dont une majorité de femmes) y habitaient et faisaient vivre les petits commerces de proximité<sup>62</sup>.

---

58 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.13

59 GRESILLON, Boris, « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n°38, 2011, p.89

60 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.13

61 LEXTRAIT, Fabrice, « Une nouvelle époque de l'action culturelle », *Rapport à Michel Duffour*, 2001, p.70

62 GRESILLON, Boris, « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n°38, 2011, p.89

## II. NAISSANCE ET DÉVELOPPEMENT DU PROJET CULTUREL

### II.1. Contexte politique

Dans les années 1980, Marseille est l'une des villes qui consacre le plus petit budget à la culture en France (8 % de son budget total)<sup>63</sup>, les élus ne s'étant pas vraiment préoccupés à faire de Marseille une ville culturelle, mais plutôt d'en faire « une ville portuaire, ville commerçante, ville populaire ». <sup>64</sup> Cependant dans les années 1980, le maire de Marseille, Gaston Deferre, s'engage à « restructurer la vie culturelle marseillaise et lui donner une nouvelle impulsion » (Gresillon, 2011, p.90). Son successeur Robert Vigouroux<sup>65</sup> à l'aide de son adjoint à la culture Christian Poitevin<sup>66</sup> continuent cette volonté politique. Plusieurs théâtres sont créés : le Théâtre Massalia<sup>67</sup>, le Théâtre des Bernadines<sup>68</sup> et le « Musée d'art moderne (MAC) est inauguré » (Gresillon, 2011, p.91). Avec des villes comme Berlin, Liverpool ou encore Barcelone où des exemples de reconversion/revitalisation font leurs preuves, les élus prennent conscience du potentiel du patrimoine industriel de la ville<sup>69</sup> et veulent développer dans les friches de Marseille « de nouvelles formes culturelles, sur un principe de nomadisme, de transversalité artistique et de mélange de publics » (L'extrait, 2001, p.70). Christian Poitevin va monter en premier un projet avec d'autres acteurs, mais il ne se fera finalement pas. Mais l' élu persiste dans son envie de faire quelque chose dans les friches, d'autant plus que Christian Poitevin avait réussi à débloquer des financements et les avait toujours. Il fait part de son projet à Philippe Foulquié et Alain Fourneau, deux opérateurs culturels à Marseille et deux directeurs de théâtre, qui vont lui demander de le leur confier.

63 LEXTRAIT, Fabrice, *Friche terre de culture*, 2017, p.21

64 GRESILLON, Boris, « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n°38, 2011, p.89

65 Maire de Marseille de 1986 à 1995

66 Christian Poitevin est aussi connu dans la scène poétique sous le nom de Jean Blaise. Il a accompli un travail essentiel dans la définition et le développement culturel de Marseille.

67 Le Théâtre Massalia a été créé en 1987. Il a été le premier théâtre permanent de marionnettes en France et a été dirigé par Philippe Foulquié.

68 Le Théâtre des Bernadines, créé lui aussi en 1987, se dit être un théâtre d'avant garde et a été dirigé par Alain Fourneau.

69 Un rapport de l'Agence d'Urbanisme à Marseille fait le constat de plus de six cents hectares de friches industrielles dans la ville à la fin des années 1980.



## II.2. De la friche à la Friche

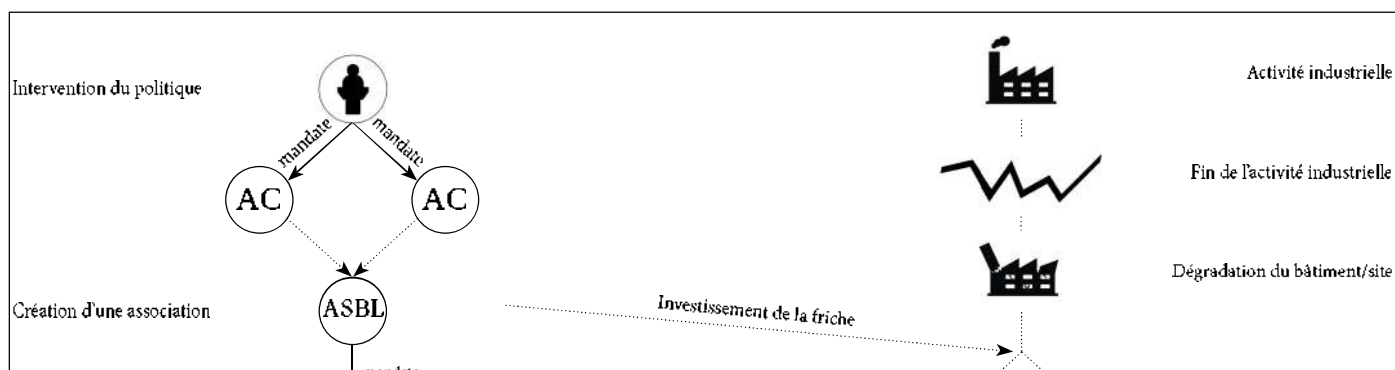


Figure 76\_ Zoom sur le schéma du processus de la Friche pour la période 1990 à 1995

Les deux directeurs de théâtre collaborent donc et créent une association, Système Friche Théâtre (SFT), qui va piloter le projet de friche culturelle. Ce projet a donc pour but d'investir temporairement (pendant un an environ) les friches marseillaises et de développer dans ces espaces des activités artistiques.<sup>70</sup>

L'association SFT s'installe tout d'abord pendant deux ans (de 1990 à 1992) dans une ancienne graineterie de 5 000m<sup>2</sup> près du boulevard Magallon.

L'association et les artistes qui l'accompagnent, mettent sur pied ainsi des productions que leurs précédentes infrastructures ne permettaient pas.<sup>71</sup> Les friches leur offre des espaces immenses, libres, qui n'attendent qu'à être investis. Fabrice Lextrait, premier employé de SFT et administrateur de la Friche, explique qu'un projet, qu'un spectacle, créé dans ce lieu, qui « naissait d'un lieu », n'avait pas du tout les mêmes rapports au lieu qu'un spectacle créé dans un studio et qui pourrait se faire n'importe où.

Ces deux années d'occupation à Magallon permettent aux directeurs de théâtre de tester les principes fondamentaux de leur travail, de les renforcer mais aussi de créer de solides relations avec certains artistes<sup>72</sup>. Parmi ces principes, on retrouve le fondement sur la manière dont ils agissaient sur les espaces<sup>73</sup>, qui diffère totalement selon si on se trouve dans un théâtre, dans un espace de répétition, où là les artistes doivent faire avec les espaces comme ils sont et ne peuvent que très peu les modifier selon leurs besoins; ou si on se trouve dans une friche, qui offre une certaine liberté dans l'appropriation des lieux. L'association et ses artistes testent aussi les fondements par rapport au temps de travail des artistes<sup>74</sup>; en effet à la friche l'association définissait le planning selon les projets artistiques, alors que dans un lieu culturel, comme un théâtre par exemple, les artistes bénéficient d'un certain laps de temps pour répéter, pour créer et une fois ce laps de temps fini, ils doivent quitter le lieu et laisser la place à d'autres artistes etc.

Après plus d'un an d'occupation, l'association ne peut plus assumer le loyer imposé par le propriétaire de la friche et Fabrice Lextrait se voit donner la mission d'en trouver une nouvelle où l'association pourra s'établir. Il va visiter le site de la Belle de Mai en 1990, peu après sa fermeture, mais la Seita ne savait pas encore ce qu'elle allait en faire.

70 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe

71 LEXTRAIT, Fabrice, *Friche terre de culture*, 2017, p.22

72 LEXTRAIT, Fabrice, *Friche terre de culture*, 2017, p.29

73 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe

74 Ibid

En 1992, Fabrice Lextrait va prendre rendez-vous avec le responsable immobilier de la Seita et ce dernier va signer avec l'association une convention<sup>75</sup> lui permettant d'occuper l'îlot 3 gratuitement à titre précaire<sup>76</sup>

### II.3. D'une situation précaire à un bail emphytéotique de 50 ans

#### De 1992 à 1994 : Le développement spontané

Lorsqu'ils entrent dans la Friche en 1992, l'équipe de Système Friche Théâtre et les artistes qui l'accompagnent découvrent un lieu plus dégradé que ne l'avait connu Fabrice Lextrait lors de sa première visite, deux ans auparavant<sup>77</sup>. Une de leur première intervention est d'essayer de maintenir l'état des bâtiments pour ne pas qu'ils se dégradent davantage, et puis ensuite de les revitaliser. Ils aménagent des espaces pour que les artistes puissent s'installer et travailler et font le nécessaire pour pouvoir accueillir en toute sécurité le public à l'occasion d'ateliers, d'expositions ou encore de concerts<sup>78</sup>. « Chaque espace était porteur de sa propre idée constructive, de son identité fonctionnelle » (Lextrait, 2007, p.28) car chaque espace et bâtiment avait autrefois une fonction bien précise, que ce soit pour le stockage de tabac ou pour l'emballage etc. et il ne faut pas oublier qu'on retrouve des bâtiments construits à différents moments, chacun est donc caractéristique de son époque de construction et de sa fonction.

La cinquantaine d'artistes se répartit de façon assez naturelle dans l'ancienne usine. Les musiciens et les plasticiens s'installent dans la Tour, les artistes du spectacle vivant investissent les cathédrales, les parkings et la cartonnerie<sup>79</sup> etc. C'est donc sans réserve que l'ensemble des espaces est occupé, à l'exception des bâtiments de la Seita Promotion qui étaient encore occupés par la Seita (voir schéma d'occupation ci-dessous). Mais il fallait un centre névralgique, un noyau où se trouveraient les bureaux de l'association, qui sera installé près de l'entrée de la rue Jobin.

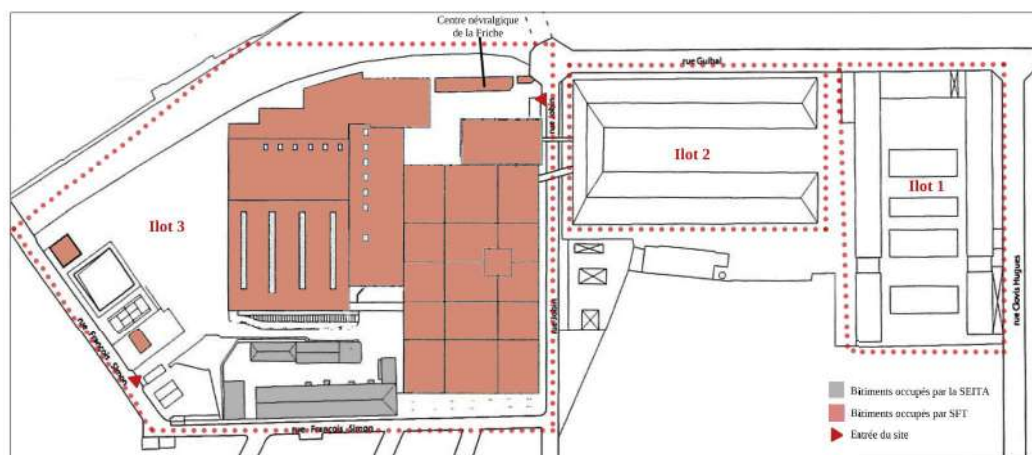


Figure 77\_ Schéma d'occupation du site de la Friche de 1992 à 1994

75 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel - Projet urbain / Marseille*, 2013, p.34

76 RIBEIRO PEIXOTO, Elane, « Autour des reconversions architecturales et des monuments historiques », *L'Homme & la société*, 2002, n° 145, p.54

77 LEXTRAIT, Fabrice, *Friche terre de culture*, 2017, p.28

78 Ibid

79 Schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », juin 2002, p.23

Chaque artiste, chaque association, ayant investi un espace, doit faire par lui/elle-même les travaux pour réparer ou améliorer cet espace, selon ses propres envies et besoins. Il n'y a donc pas de projet réellement global ; c'est ce qui deviendra « un facteur déterminant de ce sera la Friche » (Lextrait, 2017, p.37).

Le projet de Système Friche Théâtre de par ses directeurs, était principalement un projet de théâtre et Philippe Foulquié conscient de l'immensité des lieux, savait qu'il fallait étendre les champs artistiques.

Philippe Foulquié invite donc de nouveaux acteurs comme Didier Urbain<sup>80</sup>, Ferdinand Richard<sup>81</sup>, et d'autres à rejoindre la Friche. Une autre règle, un autre principe que Philippe Foulquié mettra en place est que les producteurs accueillis à la Friche invitent les artistes qu'ils veulent produire et programmer. Il ne veut pas assurer le choix d'artistes dans des domaines qu'il ne maîtrise pas, comme par exemple la musique, et préfère chercher des personnes plus compétentes que lui dans ces domaines et leur confier cette responsabilité.<sup>82</sup> Au final, on trouve à la Friche toute sorte d'artistes : des plasticiens, des musiciens, des photographes, des danseurs/chorégraphes, etc.

Cette pluridisciplinarité est une des principales spécificités de la Friche et, même si « son centre de gravité restera symboliquement le théâtre, les propositions des autres disciplines vont complètement réorienter son histoire » (Lextrait, 2017, p.46). C'est en grande partie grâce à ses artistes que la Friche va se faire connaître et reconnaître.

C'est au niveau musical tout d'abord que la Friche se fait connaître par un public plus urbain mais aussi internationalement. Le groupe de rap IAM sort son album *Ombre est lumière* en 1993, produit entièrement dans leur studio à la Friche. L'album est un succès et rapidement de nombreux journalistes se rendent sur place pour les interviewer. Pascal Perez alias Imhotep témoigne « Dans la cour de la rue Jobin, nous avons vu débarquer des Anglais, des Brésiliens, des Allemands [...]. A l'époque, il faut reconnaître que le groupe IAM a fait rayonner la Friche et Marseille dans le monde entier ! Le contexte « Friche » les étonnait souvent, à l'exception des Allemands qui étaient déjà familiers de ce genre de structure » (Lextrait, 2017, p.288).

En 1994, Philippe Foulquié prend seul la tête de Système Friche Théâtre, Alain Fourneau ne se retrouvant plus vraiment dans les objectifs et la trajectoire de la Friche. Cette année est également marquée par un événement de niveau national : la création du premier cybercafé en France<sup>83</sup>, ce dernier étant une initiative de Didier Urbain et de Fabrice Lextrait. Il est aussi né d'une volonté du ministère de la culture de faire à la Friche, « une session de formations sur les nouvelles technologies à l'époque ».<sup>84</sup> La Friche s'appuie sur tous les moyens dont elle dispose pour communiquer à l'extérieur sur ce qui se passe à l'intérieur.

80 Didier Urbain est le fondateur du journal *Taktik*, qu'il crée en 1988. Ce journal hebdomadaire gratuit parlait de la culture underground

81 Ferdinand Richard est un musicien, promoteur et producteur, qui s'est installé progressivement à la Friche dès le début. Il a fondé l'AMI (Aide aux musiques innovatrices) qui sera très impliquée dans la construction de la Friche

82 Interview avec Philippe Foulquie, en annexe

83 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel - Projet urbain / Marseille*, 2013, p.35

84 Interview avec Philippe Foulquie, en annexe

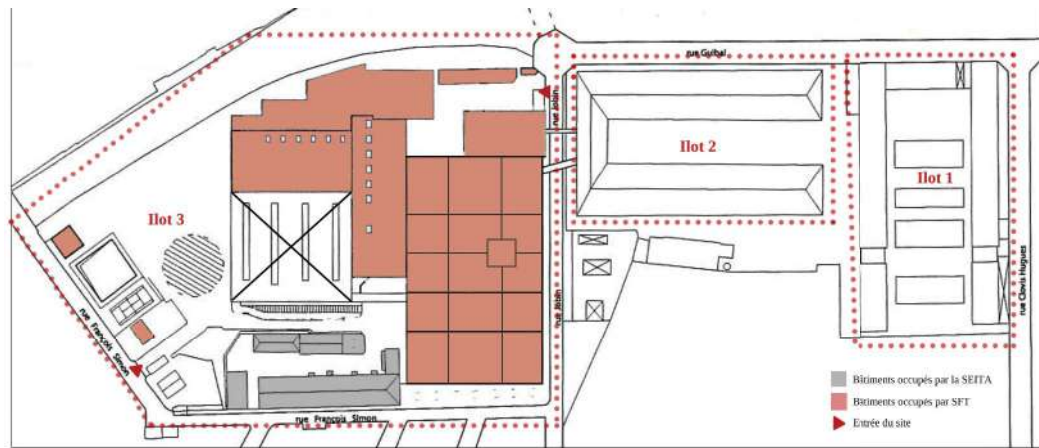


Figure 78\_ Schéma d'occupation du site de la Friche de 1994 à 1997, avec la suppression de la Cartonnerie dans le titre d'occupation précaire

### De 1995 à 2002 : Jean Nouvel et le PCPU

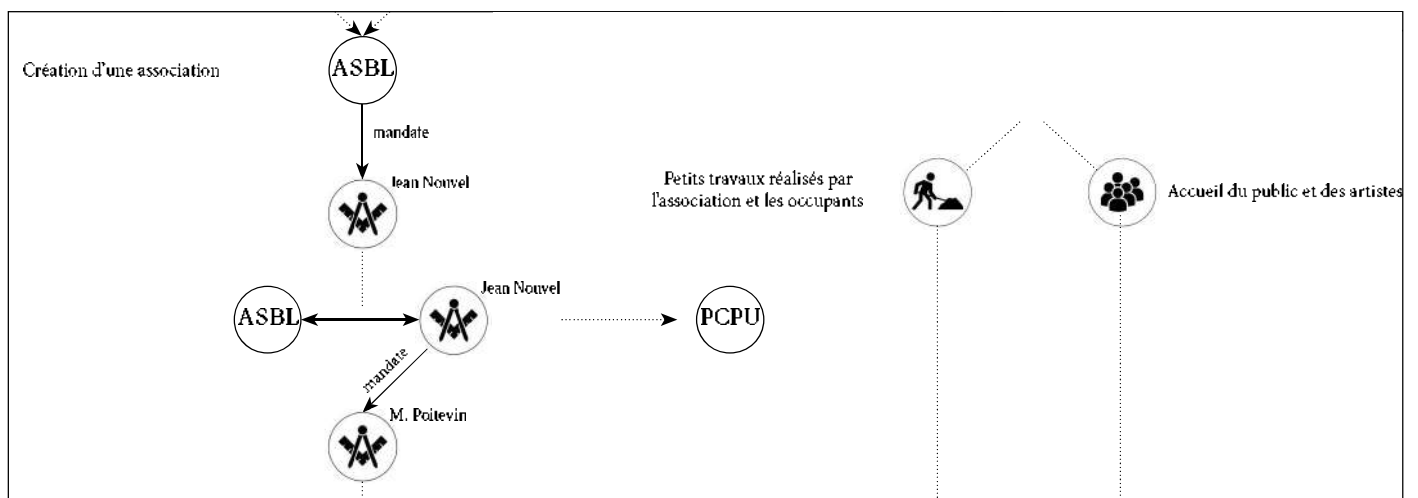


Figure 79\_ Zoom sur le schéma du processus de la Friche pour la période de 1995 à 2002

L'année 1995 marque un tournant dans l'histoire de la Friche. Conscients que la Friche ne peut pas continuer avec ce mode de fonctionnement et étant « dans une phase économique très délicate » (Lextrait, 2017, p.47), Philippe Foulquié et Fabrice Lextrait décident de faire appel à une personnalité d'envergure internationale qui pourra faire avancer le projet, le porter et faire le poids face aux pouvoirs politiques.

En effet, même si le projet est né d'une volonté politique, il est difficile pour l'association de trouver le soutien économique des pouvoirs publics, que ce soit auprès de la Ville, de la Région ou bien même de l'État.<sup>85</sup>

Interpellés par une phrase de Jean Nouvel, « L'avenir de l'architecture n'est pas architectural »<sup>86</sup>, et connaissant son travail, Philippe Foulquié et Fabrice Lextrait décident de s'adresser à lui et lui demandent de prendre la présidence de l'association. Jean Nouvel accepte et devient le nouveau président de la Friche ; son impact et son investissement sur le projet dépasseront de loin toutes les attentes. Il va montrer à l'association la nécessité de formuler ce qui se passe à la Friche, les actions.<sup>87</sup> D'emblée Jean Nouvel « avait identifié la reconversion de cette friche comme un enjeu urbain de première importance » (Lextrait, 2017, p.410).

85 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe

86 Cahiers de la recherche architecturale, 1980

87 Interview avec Philippe Foulquié, en annexe

Dans le même temps, alors qu'elle est confrontée à un problème conséquent de déclin de ses ports, la ville de Marseille demande à l'État de mettre en place une opération d'intérêt nationale dirigée par Euroméditerranée, structure ayant le statut d'établissement public d'aménagement. La première opération s'étend sur un territoire de 310 hectares divisé en trois zones d'aménagement concerté et prévoit « 600 000 mètres carrés d'immobilier d'entreprises, 400 000 mètres carrés destinés au logement et 200 000 mètres carrés pour les commerces et les équipements publics »<sup>88</sup>, le but étant de redorer l'image de la ville, de renforcer son rayonnement et de relancer son développement.<sup>89</sup>

A l'origine, le périmètre ne comprend pas l'ancienne manufacture, mais à la demande du maire et du président du Conseil régional, il est étendu jusqu'au quartier de la gare Saint-Charles et de la Friche.



Figure 80\_ Vue satellite avec le périmètre de l'opération Euroméditerranée

Les entreprises, chargées par Euroméditerranée de la reconversion de l'ancienne manufacture prévoyaient d'en faire un hôtel d'entreprises<sup>90</sup>, mais une fois sur place, elles découvrent que la Friche était déjà occupée par l'association de Philippe Foulquié et d'autres artistes.

Plutôt que d'aller à l'encontre de ce projet, Euroméditerranée décide alors de créer un comité pour la culture, demande à l'équipe de Système Friche Théâtre de s'en occuper, et finit par intégrer à son programme d'origine un pôle culturel à la Belle de Mai<sup>91</sup>. Cette décision va bénéficier aux deux parties puisque le projet d'Euroméditerranée profite ainsi d'un « supplément d'âme », tandis que la Friche elle obtient « la légitimité d'une implantation durable » (Della Casa, 2013, p.30). Elle va aussi avoir comme conséquence l'îlotage du site, puisque c'est à la suite de cette décision, qu'est prise celle de créer plusieurs pôles dont un pôle pour le patrimoine, un autre pour l'audio-visuel, et celui de spectacle vivant pour l'îlot de la Friche.

88 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel - Projet urbain / Marseille*, 2013, p.29

89 « Les acteurs du projet urbain », *Les cahiers du SRDU*, avril 2008, n°6, p.13

90 HENRY, Philippe, *Quel devenir pour les friches culturelles en France? D'une conception culturelle des pratiques artistiques à des centres artistiques territorialisés*, 2010, Volume n°2, p.28

91 HENRY, Philippe, *Quel devenir pour les friches culturelles en France? D'une conception culturelle des pratiques artistiques à des centres artistiques territorialisés*, 2010, Volume n°2, p.30

Jean Nouvel avec la complicité d'Hubert Tonka<sup>92</sup> et l'équipe de SFT s'activent dès 1995 pour sortir en 1996 le « Projet Culturel pour un Projet Urbain » (PCPU)<sup>93</sup>. Ce document reprend les enjeux de développement de la Friche et met en avant l'un des principes fondateurs de la Friche : le rapport entre « L'artiste, la ville, sa ville ». Ils travaillent sur cinq points afin d'améliorer la vie de la Friche et dans la Friche<sup>94</sup>:

- « Parfaire et développer un projet urbain fondé sur la culture, unique en Europe »<sup>95</sup>
- « Réaliser un pôle local et international d'échanges artistiques à l'échelle d'Euroméditerranée, de Marseille et du XXIème siècle »<sup>96</sup>. Ils vont fonctionner avec un système de résidence et de production, où la Friche va accueillir des producteurs qui eux-mêmes vont accueillir et produire des artistes du monde entier.
- « Inventer de nouveaux modes de socialisation des œuvres et de rapport à tous les publics »<sup>97</sup> : plutôt que de simplement produire des œuvres dans leur atelier pour ensuite les vendre, les artistes vont chercher à faire venir toute sorte de publics, que ce soit des jeunes du quartier, des touristes, des professionnels etc.. et leur faire découvrir non seulement des œuvres finies mais aussi toute la phase de production qui précède.
- « Faire un lieu d'exercice et d'initiation artistique, cultiver la culture vivante au-delà de la fracture sociale »<sup>98</sup> : on verra plus tard que beaucoup d'artistes et de producteurs vont créer des ateliers et des journées où le public est invité pour être initié aux différents arts se trouvant dans la Friche.
- « Affirmer l'intégration de la culture dans l'économie », c'est à dire envisager que la culture puisse être une alternative économique et puisse être une alternative à la façon habituelle de revitaliser un site.<sup>99</sup>

En élaborant ce PCPU, Jean Nouvel apporte une vision et une reconnaissance à la Friche<sup>100</sup>. Avec le PCPU, la Friche passe d'une simple occupation au projet urbain, les besoins ont donc radicalement changé. Durant l'année 1996, un autre évènement, artistique cette fois-ci, va mettre la Friche sur le devant de la scène internationale : cette année-là, le lieu accueille le festival Logique Hip-hop, premier festival consacré aux cultures Hip-Hop à Marseille, et c'est aussi la « première ouverture internationale de la Friche » (L'extrait, 2017, p.291).

Au cours de sa présidence, Jean Nouvel va inviter et travailler avec des architectes.

On peut notamment citer Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, Patrick Rubin<sup>101</sup> ou encore Mathieu Poitevin.

92 Hubert Tonka est un sociologue et urbaniste qui a été un des leaders du mouvement Utopie dans les années 1960. Il est arrivé à la Friche en même temps que Jean Nouvel et a travaillé avec lui tout au long de sa présidence.

93 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel - Projet urbain / Marseille*, 2013, p.38

94 <http://www.geographie.ens.fr/IMG/file/PCEU/foulquie.pdf>

95 Schéma directeur « L'air 2 ne pas y toucher », 2005, p.13

96 Ibid

97 Ibid

98 Ibid

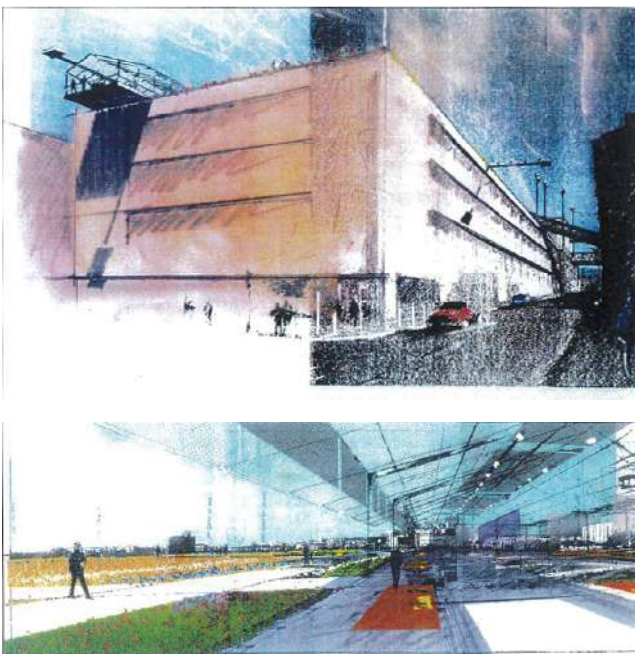
99 HENRY, Philippe, *Quel devenir pour les friches culturelles en France? D'une conception culturelle des pratiques artistiques à des centres artistiques territorialisés*, 2010, Volume n°2, p.30

100 LEXTRAIT, Fabrice, *Friche terre de culture*, 2017, p.47

101 Patrick Rubin a été chargé par Jean Nouvel de réaliser un plan qui permettait d'avoir une vision d'ensemble du projet. Il a ensuite proposé divers aménagements comme de créer une terrasse sur l'îlot 2 pour renforcer celle de l'îlot 3, il a également introduit dans ces dessins des solutions au problèmes de sécurité. Cette étude avait été commandée par Euroméditerranée mais ne donnera pas de suite. (L'extrait, 2017, p.410-411)



En 1997, dans le cadre de l'opération Euroméditerranée, des travaux d'élargissement des voies de la gare Saint Charles sont effectués afin d'accueillir le TGV. L'élargissement des voies est prévu du côté de la Friche et les bâtiments qui se trouvent le long des voies doivent être démolis ; l'association doit en partie déménager. A cette occasion, Jean Nouvel fait appel à Lacaton & Vassal afin de trouver une solution alternative au déménagement de SFT dans l'îlot 1. Les deux architectes imaginent un scénario où la terrasse des Magasins serait végétalisée, accessible au public et deviendrait la nouvelle entrée du site. Le public y arriverait par le biais d'une passerelle le reliant à l'îlot 2. Les différentes activités seraient accueillies dans des serres implantées sur les toits. Ce choix est motivé par leur capacité à « pouvoir répondre aux normes de construction des bâtiment recevant du public, le caractère économique et la réversibilité de la construction (le fait de pouvoir les démonter et les réutiliser sur un autre site facilement et rapidement)<sup>102</sup>.



On a ici une perspective des Magasins, depuis la rue Jobin vers la rue Guibal. On y voit sur le toit (en haut à gauche une serre en port-à-faux, ainsi que la passerelle reliant les Magasins à l'îlot 2. La seconde perspective, représente l'intérieur d'une des serres qui doit être mise en place, avec à l'extérieur la toiture végétalisée.

Figures 81 et 82\_ Perspectives du projet imaginé par Vassal & Lacaton, en 1997

Cependant le projet n'a pas pu être réalisé car l'association n'a pas réussi à réunir le budget nécessaire et ses bureaux ont dû être en partie relocalisés de façon provisoire dans l'îlot 1.

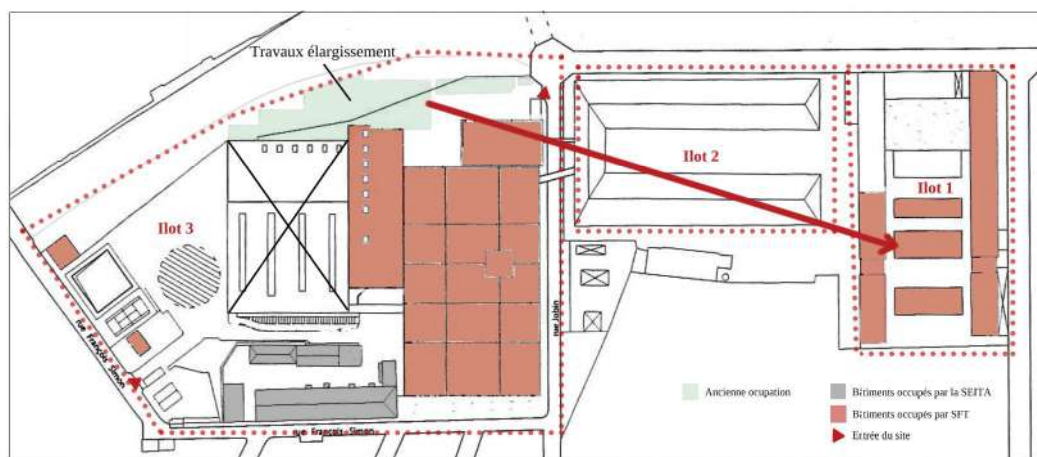
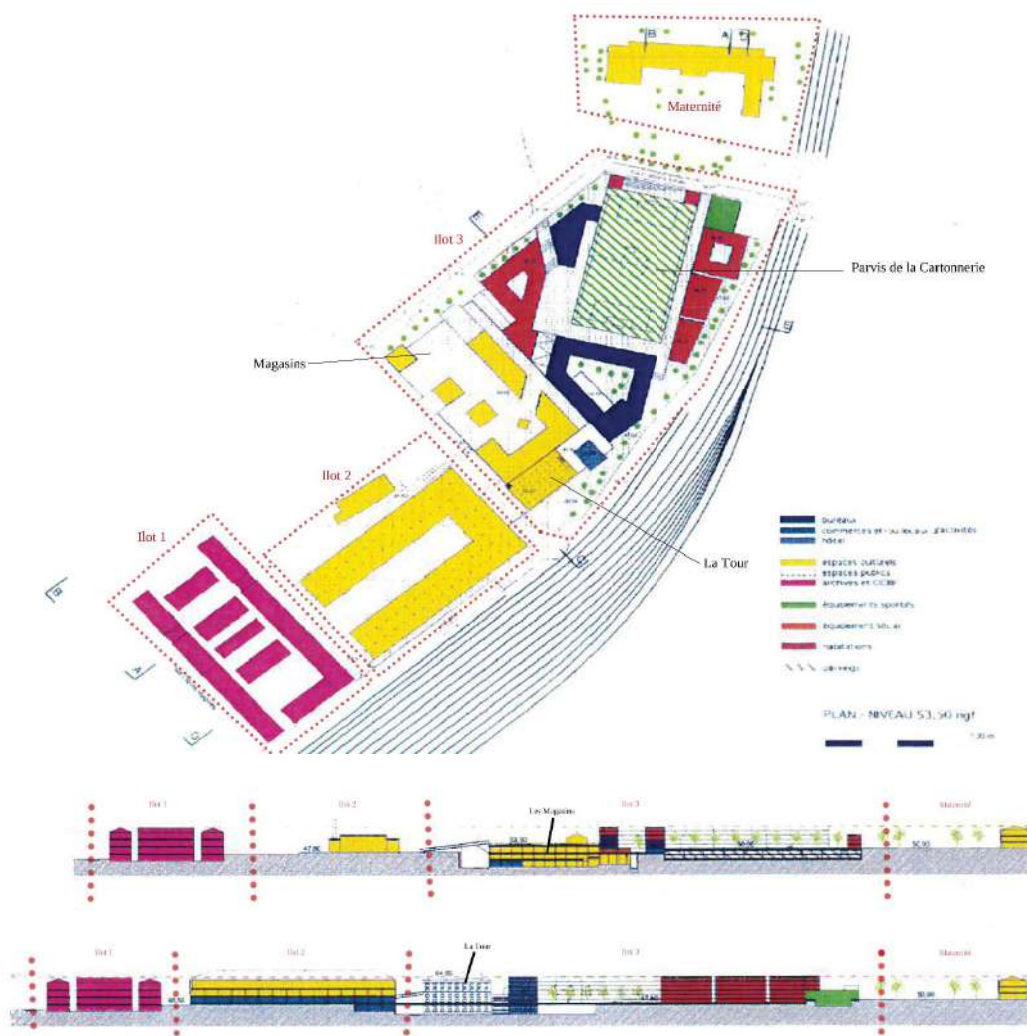


Figure 83\_ Schéma d'occupation du site de la Friche de 1997 à 2001, avec le déménagement d'une partie des artistes dans l'îlot à cause des travaux d'agrandissement des voies ferrées

En parallèle, par une initiative personnelle, Hubert Tonka travaille avec Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal et élaborent un scénario urbain sur l'ensemble des trois îlots. Cette étude vise à appréhender le site dans sa globalité et à ne pas définir les programmes en fonction des îlots mais en fonction de la capacité constructive des bâtiments. On y trouve toujours des activités culturelles (en jaune) qui accueillent le public, un hôtel (bleu), des bureaux des commerces (bleu foncé), mais on y trouve surtout des habitations (rouge). On peut cependant remarquer qu'un certain îlotage se dessine pour les îlots 1 et 2, tandis que sur le site de la Friche, on retrouve cette mixité d'usage.



Figures 84 et 85\_ Plan et coupes du scénario imaginé par Vassal & Lacaton avec Hubert Tonka en 1997

En 1997 et 1998, la ville fait l'acquisition des trois îlots, et elle va laisser l'îlot 3 à disposition de SFT. Cependant cette acquisition va contraindre l'association puisqu'elle ne pourra plus maîtriser les aménagements<sup>103</sup>. En effet, avec la convention d'occupation précaire, c'était l'association SFT qui était le maître d'ouvrage pour tous les travaux concernant l'îlot 3, avec l'achat des terrains par la Ville, la maîtrise d'ouvrage revient à cette dernière.

En 2000, après cinq ans de présidence, Jean Nouvel décide de quitter son poste, faute de temps notamment. C'est lui qui conseille au directeur de SFT de prendre Patrick Bouchain comme président et c'est lui qui va le contacter. Jean Nouvel est conscient de l'expérience qu'à Patrick Bouchain avec les friches et sait qu'il pourra l'apporter au service de la Friche<sup>104</sup>.

103 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.406

104 Interview de Jean Nouvel à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

Patrick Bouchain refuse le poste de président mais propose de créer un nouveau poste, celui d'assistance à maîtrise d'ouvrage<sup>105</sup> avec le bureau d'étude TAUP (Théâtre Architecture Urbanisme Paysage) que Jean Nouvel et Hubert Tonka avaient créé en 1999. Un poste qui permet de faire le pivot entre l'association avec ses artistes et les pouvoirs publics. C'est aussi à ce moment là que Mathieu Poitevin commence à intervenir en tant qu'architecte à la Friche. Fils de Christian Poitevin, l' élu à l'origine de la Friche, il a connu la Friche dès ses débuts et connaît bien les résidents. C'est Hubert Tonka qui le repère grâce à un projet qu'il avait construit dans le quartier nord de Marseille<sup>106</sup> et qui va lui proposer de venir travailler à la Friche. C'est Patrick Bouchain qui lui demande de réaliser une sorte de plan-guide reprenant tous les besoins et les capacités architecturales du site.

Avec la complicité des dirigeants de SFT, ces derniers, Matthieu Poitevin et Patrick Bouchain se lancent dans l'élaboration d'un schéma directeur, en commençant par effectuer un inventaire des besoins des résidents, un état des lieux du site et des différents besoins de travaux à faire.<sup>107</sup>

En 2001, les archives municipales et le Centre Interrégional de Conservation et Restauration du Patrimoine s'installent dans l'îlot 1 afin de créer le pôle patrimoine dans le cadre du projet Euroméditerranée. En effet, en faisant de l'ancienne usine de la Seita un pôle culturel, le but était de toucher toutes les formes de culture : l'îlot 1 est donc le pôle patrimoine, l'îlot 2 devient le pôle média/audiovisuel<sup>108</sup> (les travaux de réhabilitation commençant en 2001 également) et l'îlot 3 le pôle spectacle et culture vivante. L'installation des archives et du CICRP nécessite qu'une partie des activités de SFT installées dans l'îlot 1 se réinstallent dans l'îlot 3. Les bâtiments occupés jusque là par la Seita, qui quittera définitivement le site, sont également investis par l'association.

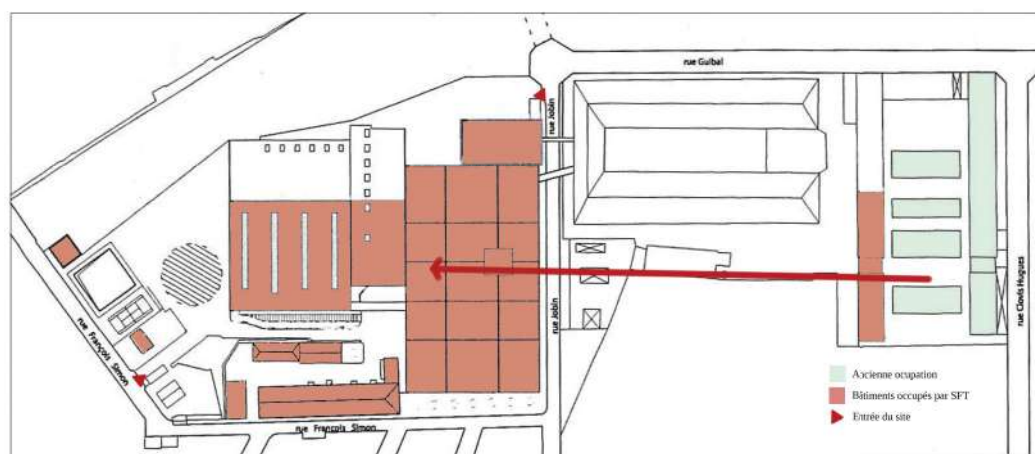


Figure 86\_ Schéma d'occupation du site de la Friche de 2001 à 2004, avec le retour d'une partie des artistes de l'îlot 1 vers l'îlot 3

105 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.40

106 Interview avec Fabrice LEXTRAIT, en annexe

107 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.40

108 L'îlot 2 accueille depuis ses débuts le studio où est tournée la fameuse série « Plus belle la vie »

## De 2002 à 2008 : La structuration du projet

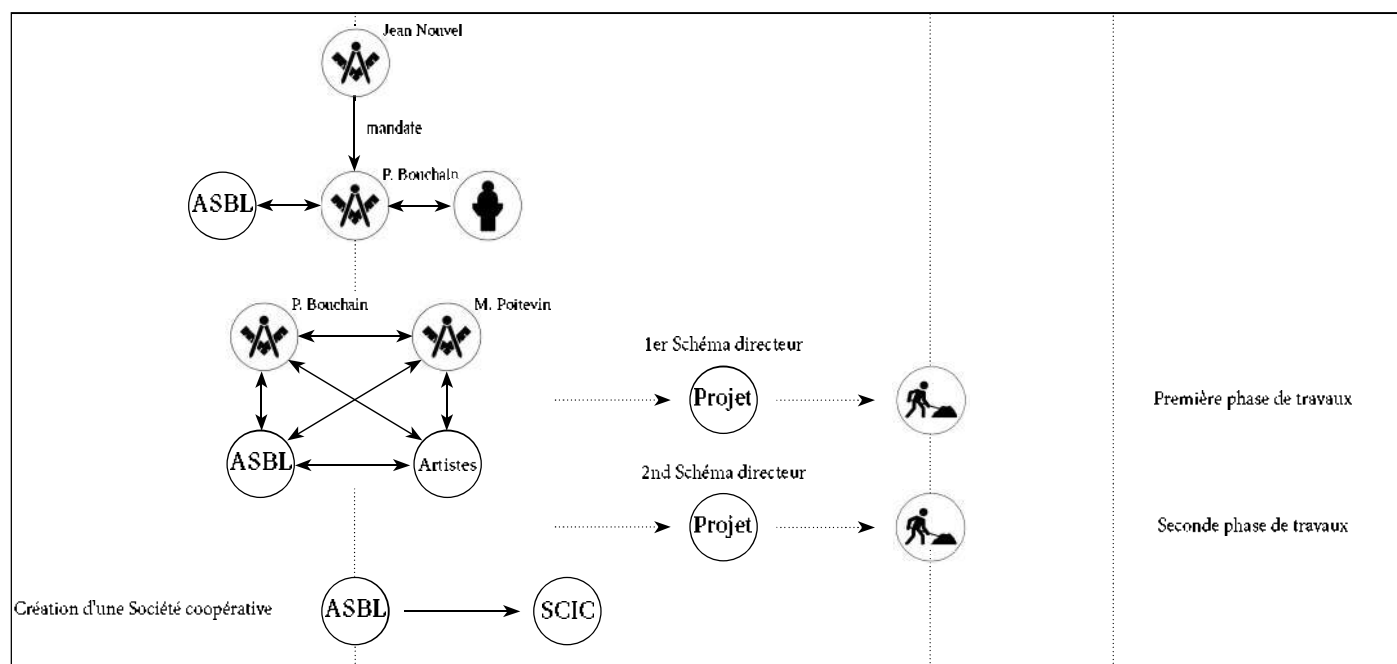


Figure 87\_ Zoom sur le schéma du processus de la Friche pour la période de 2002 à 2008

C'est en 2002 que Patrick Bouchain est officiellement nommé comme assistant à maîtrise d'ouvrage<sup>109</sup> tandis que Jean Nouvel quitte son poste de président. Il se consacre tout d'abord à proposer une réinterprétation et une mise en œuvre du PCPU<sup>110</sup>. Michel Duffour, secrétaire d'Etat au Patrimoine et à la décentralisation culturelle organise dans la ville de Marseille et tout particulièrement à la Friche un colloque sur les « Nouveaux territoires de l'art » pendant trois jours, qui est la finalité du rapport qu'il avait commandé à Fabrice Lextrait l'année d'avant. Ce colloque permet de légitimer la Friche auprès des politiques, et plus particulièrement auprès de l'Etat qui jusque là n'avait pas prêté attention au projet<sup>111</sup>. Philippe Foulquié identifie même ce moment comme moment clé dans l'histoire de la Friche, car ce colloque a permis d'imposer la Friche au niveau national, qui lui a également permis d'avoir « une sorte de progrès institutionnel » mais aussi de bénéficier de moyens économiques plus conséquents<sup>112</sup>.

Les travaux de remises aux normes de la Cartonnerie initiés en 2000 se terminent en 2002 et permettent de redonner à la Friche une capacité événementielle supplémentaire.

Le 31 janvier 2003, une réunion se tient à la ville avec Philippe Foulquié, Mathieu Poitevin, Patrick Bouchain et la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles). Pendant cette réunion, ils présentent à la ville un premier schéma directeur intitulé « L'air de ne pas y toucher ». Ce document, établi à partir d'une étude d'ensemble pour la réhabilitation de l'îlot 3, est un schéma général qui prend en compte les capacités constructives du site, un programme culturel et sportif, ainsi qu'un phasage des travaux et un document reprenant les coûts budgétaires<sup>113</sup>. Ce schéma directeur est réalisé en deux cahiers.

109 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.40

110 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.50

111 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.430

112 Interview avec Philippe Foulquié, en annexe

113 [http://cluster011.ovh.net/~lafriche/friche/zdyn1/article.php3?id\\_article=125](http://cluster011.ovh.net/~lafriche/friche/zdyn1/article.php3?id_article=125)



Dans le premier cahier on trouve un historique des principales études qui ont été réalisées sur les trois îlots, un historique des occupations du site par l'association et un état des lieux de l'occupation actuelle (en 2002) du site, avec plans et bilans des surfaces. Le deuxième cahier reprend la programmation avec les objectifs de modification architecturale, les différents documents qui présentent le projet et le scénario imaginé et enfin un plan de phasage avec une estimation de prix et un calendrier des travaux.

Assez vite, ce premier schéma directeur est reformulé en fonction des exigences et des moyens dans une seconde version « L'air 2 ne pas y toucher » présentée en 2005 et approuvée par le conseil municipal de la Ville de Marseille.<sup>114</sup>

Au delà de ces schémas directeurs, une autre problématique se pose. La forme associative de Système Friche Théâtre commence à montrer ses limites. Elle est en effet par exemple dépendante des revenus et autres subsides que la politique lui octroie de manière aléatoire. De plus, le besoin de transformation du site est compliqué à gérer pour une association, car le projet ne cesse de s'agrandir, d'accueillir de plus en plus de publics, d'artistes. Elle doit gérer en même temps la programmation artistique du lieu, gérer les espaces pour les résidences mais aussi réfléchir à la transformation du site. Fabrice Lextraît évoque le changement de statut de l'association pour devenir une société coopérative d'intérêt collective, suite au rapport que lui avait commandé Michel Duffour sur les friches transformées en équipement culturel. D'abord réticent à cette idée, Philippe Foulquié se laisse convaincre par Patrick Bouchain qui lui dit « Si tu veux changer la ville, commence par transformer ta structure »<sup>115</sup>.

Philippe Foulquié et Patrick Bouchain commencent donc le projet de la SCIC (Société coopérative d'intérêt collective) et se penchent sur une possible séparation de la gestion et de l'animation du site. Philippe Foulquié présente un rapport au conseil d'administration en 2004 qui évoque la nécessité de créer une nouvelle structure capable de s'occuper de la gestion du site et du développement immobilier<sup>116</sup>. La ville engage en 2005, un cabinet de conseil et le charge de réfléchir aux structures capables de gérer la Friche. Ce dernier confirmera que la Société coopérative est le meilleur moyen. La SCIC (société coopérative d'intérêt collective) est donc créée et sera composée de trois collèges : un collège des résidents, un collège des contributeurs et un collège de proximité. Au départ réticents à l'idée d'un tel changement, les structures et artistes de la Friche finissent pourtant par comprendre l'intérêt d'adopter cette structure qui leur permettra de faire partie d'un collège, de pouvoir prendre des décisions quant au devenir de la Friche<sup>117</sup>, mais aussi de « dialoguer avec les collectivités dans une organisation démocratique ».<sup>118</sup>

La Société coopérative d'intérêt collective (SCIC) La Friche la Belle de Mai est fondée le 28 juillet 2007<sup>119</sup> et Patrick Bouchain en deviendra le président suite à son implication dans sa création. La création de la SCIC permet de « légitimer l'action de chaque groupe, salarié, producteur, résident, public » (Lextraît, 2017, p.42).

La Friche la Belle de Mai est donc dirigée par deux entités : d'un côté la SCIC qui s'occupe de la gestion du site et de la maîtrise d'ouvrage, de l'autre SFT qui s'occupe de la programmation.

114 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.41

115 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.52

116 Ibid

117 Ibid

118 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.165

119 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.413

La double présidence est une volonté de Philippe Foulquié qui voulait « qu'il y ait deux têtes par rapport aux institutions »<sup>120</sup>.

Philippe Foulquié a permis la sauvegarde de la Friche et l'a projeté dans une avant-garde politique. Il a toujours eu des intuitions qui ont permis à la Friche de s'en sortir, d'innover, de produire et de s'ouvrir au public<sup>121</sup>.

### De 2008 à 2013 : L'évènement Marseille Capitale

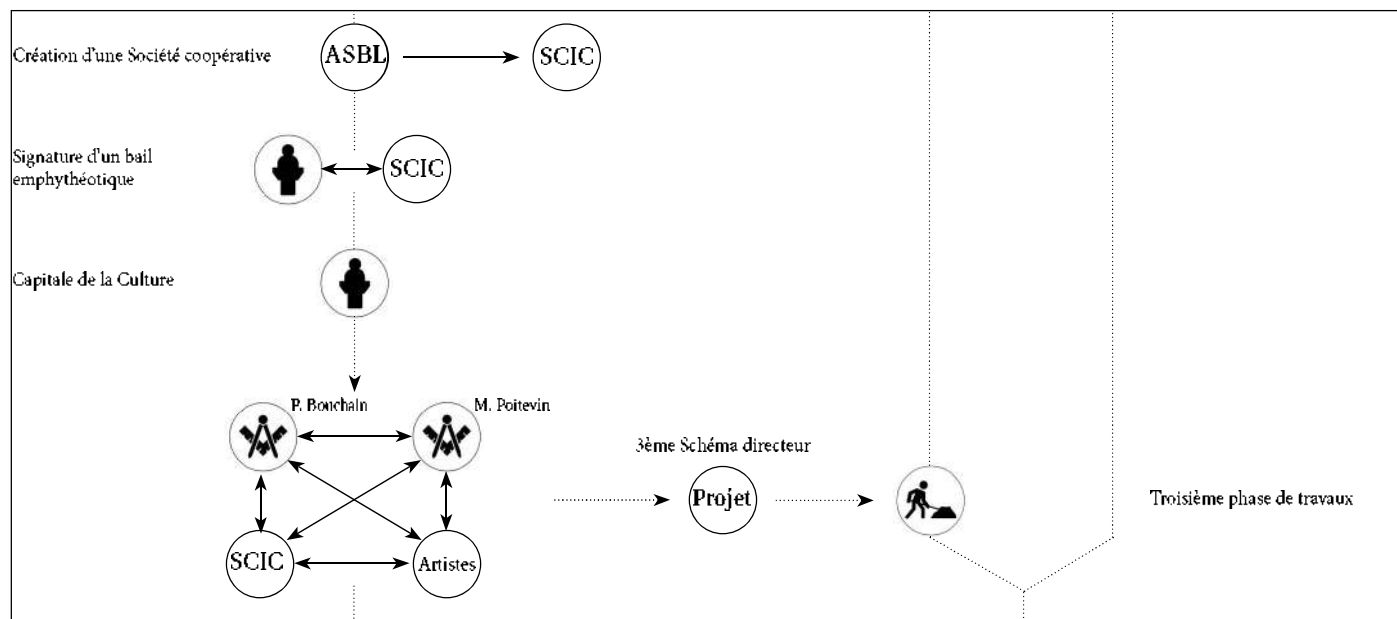


Figure 88\_ Zoom sur le schéma du processus de la Friche pour la période de 2008 à 2013

En 2008, la Ville de Marseille décide de céder l'îlot 3 à la Société coopérative via un bail emphytéotique administratif de 45 ans. Cette action permet définitivement de sortir le site de la situation précaire dans lequel il se trouve depuis le début.

En parallèle de cela, le 15 septembre 2008, la ville de Marseille est désignée Capitale européenne de la culture 2013. En effet, dès 2004 la Ville envisage de poser sa candidature pour la Capitale européenne de la culture 2013 et en 2006 l'association Marseille-Provence (MP), qui va s'occuper du projet, est créée<sup>122</sup>. La candidature de la Ville présente 5 projets structurants parmi lesquels figure La Friche<sup>123</sup>. Et c'est donc pour préparer Marseille-Provence que la Friche va formuler un troisième schéma directeur « Jamais 2 sans 3 ». On trouve dans ce schéma directeur un état des lieux actuel détaillé des différents bâtiments de l'îlot et des travaux déjà réalisés, « une liste des travaux généraux de viabilisation pour les différents programmes [...] une « série d'améliorations permettant de réparer ou d'optimiser les bâtiments réhabilités » (Della Casa, p.41-42), et enfin la présentation de nouveaux projets de construction.

Le 9 février 2009, le schéma directeur est adopté. Sans la Capitale culturelle, cette nouvelle phase de travaux n'aurait jamais été possible.

120 Interview avec Philippe Foulquié, en annexe

121 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.42

122 <http://www.geographie.ens.fr/De-la-candidature-a-la-selection.html>

123 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.41

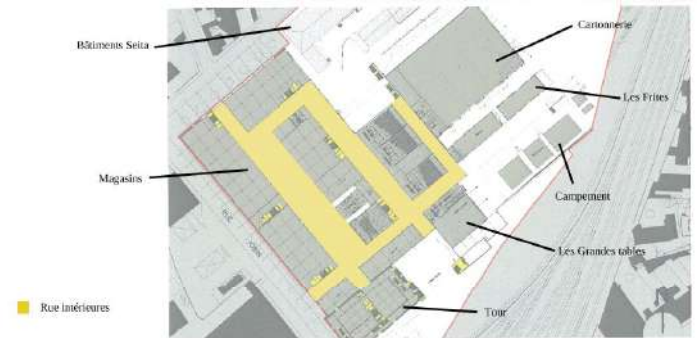


Grâce à l'implication de la Friche dans la candidature de la Ville, Bouchain réussit à mobiliser plus de 20 millions d'euros auprès des institutions pour les travaux.<sup>124</sup> Cette large contribution permet à Mathieu Poitevin de continuer le travail qu'il a initié dans les précédents schémas directeur.

Parmi les nombreux travaux réalisés on peut citer :

- la création des rues intérieures dans la Friche ayant pour centre névralgique le restaurant Les Grandes Tables crée en 2006 ;
- la réhabilitation des Magasins, qui seront livrés en septembre 2012 ;
- la construction du Panorama, espace d'exposition de près de 500m<sup>2</sup> (qui manquait à la ville<sup>125</sup>), qui se trouve en porte-à-faux sur les Magasins, il a été livré en décembre 2012 ;
- l'ouverture du Toit-terrasse, situé au dessus des Magasins, considéré par beaucoup comme unique en Europe<sup>126</sup>.

Figure 89\_ Schéma des rues intérieures construites en 2006



En plus de la création d'une nouvelle structure pour diriger la Friche ainsi que l'intégration du projet dans Marseille Provence 2013 (MP2013) qui génère de nombreuses transformations physiques, les résidents et les différents acteurs ont dû faire face à d'autres changements importants. Tout d'abord l'arrivée d'un nouveau président de l'association Système Friche Théâtre et « symboliquement le double de Patrick Bouchain au sein de la Société Coopérative »<sup>127</sup> en juillet 2010 : Marc Bollet, mais aussi l'arrivée d'un nouveau directeur de l'association Système Friche Théâtre en mai 2011 : Alain Arnaudet.

Le premier connaît la Friche depuis plus de quinze ans puisqu'il l'a juridiquement sauvée en 1995. En effet Marc Bollet n'est clairement pas issu du milieu culturel puisqu'il était avocat, responsable du barreau. C'est Philippe Foulquié qui lui a proposé le poste, cherchant quelqu'un d'extérieur au milieu de la culture pour reprendre le flambeau à la présidence de SFT. Fort de ces liens avec les élus de la Ville qui vont permettre de continuer à soutenir la Friche, Marc Bollet est décrit comme un « acteur essentiel qui a permis que la Friche ne se transforme pas en un ghetto monolithique et que soient assurés la construction, la rénovation et le développement des activités culturelles » (L'extrait, 2017, p.52). Il a conservé les principes appliqués tout au long de la reconversion, les a développés et fait en sorte que la Friche ne se fige pas, qu'elle continue à évoluer.

Le deuxième, Alain Arnaudet est un habitué des lieux culturels. Il a tout d'abord été directeur d'une scène de musiques actuelles à Sète, administrateur des Rencontres photographiques ou encore responsable de la Culture au Centre des monuments nationaux. En 2010, il décide de se lancer dans l'aventure de la Friche, conscient du potentiel qu'elle représentait et du défi à relever pour MP2013 et devient le nouveau directeur de l'association.

124 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.417

125 Ibid, p.487

126 Ibid, p.418

127 Ibid, p.52

Attentif à l'histoire et aux fondements du projet de la Friche, il essaie de « poursuivre et d'accélérer le travail d'hybridation programmatique posé dans le Projet culturel pour un projet urbain » (L'extrait, 2017, p.54). Pour se faire il initie tout d'abord le projet de création d'une crèche qui ouvrira en avril 2012. Le projet de cette crèche que l'on pourrait trouver banal, est basé sur la mixité et l'éveil artistique. Les enfants accueillis viennent de tous horizons, certains sont issus de familles habitant le quartier de la Belle de Mai tandis que d'autres sont les enfants de personnes travaillant à la Friche<sup>128</sup>. Plusieurs autres interventions permettent au lieu de se définir un peu plus comme un espace public et de s'ouvrir au quartier : la construction d'un skatepark, d'un playground, la mise en place de jardins partagés par les paysagistes Jean-Luc Brisson et David Onatzki et l'aménagement d'une place.<sup>129</sup>

Dans le même temps Alain Arnaudet travaille sans relâche avec les producteurs, les résidents, et l'équipe de MP2013 pour réaliser un programme culturel et artistique pour que « l'effet « capitale culturelle » permette de confirmer l'attrait que la Friche pouvait désormais avoir auprès de publics divers et nombreux » (L'extrait, 2017, p.53). L'année 2013 fût exceptionnelle, tant au niveau de la programmation avec de très nombreuses expositions, spectacles<sup>130</sup>, etc.. qu'au niveau de la fréquentation de la Friche qui a accueilli cette année là, 500 000 visiteurs.<sup>131</sup>

### **Et maintenant ?**

Aujourd'hui à la Friche, la Société coopérative et l'association SFT ont fusionné, mais Marc Bollet et Alain Arnaudet en sont toujours respectivement le président et le directeur.

Depuis l'évènement Marseille Capitale, ils se sont efforcés de poursuivre le développement de ce lieu culturel. L'activité culturelle ne cesse de se développer et la Friche sort de ses murs. En effet, en 2014, elle décide de reprendre le Gyptis, ancien cinéma puis théâtre, et « de le rendre à sa vocation première : le cinéma ». <sup>132</sup> Après quelques travaux, le cinéma ouvre à nouveau en octobre 2014. Cette réouverture est d'ailleurs bénéfique pour la ville de Marseille puisqu'en 2014, un rapport de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise fait le constat d'un gros manque en terme d'offre cinématographique (1 000 fauteuils pour 100 000 habitants)<sup>133</sup>.

La programmation du cinéma est confiée à Shellac, distributeur et producteur cinématographique installé à la Friche et mélange à la fois des films issus de la culture populaire et des films d'auteurs<sup>134</sup>. Le Gyptis veut accueillir et mélanger tous les publics. En 2016, il est officiellement classé Art et Essai et obtient les trois labels du CNC : Recherche et Découverte, Jeune Public et Patrimoine<sup>135</sup>.

128 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/la-creche>

129 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, p.53

130 [https://issuu.com/lafriche\\_bdm/docs/programme2013](https://issuu.com/lafriche_bdm/docs/programme2013)

131 <http://www.lafriche.org/fr/histoire>

132 <https://www.tourisme-marseille.com/fiche/cinema-le-gyptis-classe-art-et-essai-belle-de-mai-marseille/>

133 <http://www.lamarseillaise.fr/culture/theatre/53912-le-gyptis-populaire-et-exigeant>

134 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-gyptis>

135 Ibid

En 2017, la Friche a fêté ses 25 ans et pour l’occasion une grande soirée a été organisée avec la participation de beaucoup d’acteurs étant intervenus au cours de ces 25 dernières années : Christian Poitevin, Philippe Foulquié, Jean Nouvel, Marc Bollet etc. Cette soirée était l’occasion de faire une rétrospective sur tout ce qui s’était passé, de faire un bilan sur ce qu’est devenue la Friche.

La Friche prévoit également de continuer son rôle éducatif en ouvrant d’ici 2020/2021 une école primaire sur son site qui devrait accueillir une dizaine de classes<sup>136</sup>.

### III. CONCLUSION

La reconversion de la Friche a duré plus de vingt cinq ans et pendant toutes ces années, elle n’a cessé de se transformer, de se développer jusqu’à parfois même sortir de ses murs. Mais l’aventure s’est construite avant même que le site ne soit investi, dans une première friche près du boulevard Magallon. Ce premier essai a permis de tester les principes fondamentaux qui vont être appliqués à la Friche et qui le sont encore aujourd’hui, même si ils ont peut-être évolué.

L’histoire de la Friche est marquée par l’apparition et la disparition de beaucoup d’acteurs, tout comme par le développement de ses activités artistiques, sociales et éducatives. On a également pu remarquer que l’occupation du site n’a pas toujours été la même qu’aujourd’hui et que dans les quinze premières années, les artistes ont « voyagé » à travers le site en fonction des espaces qui étaient disponibles.

La Friche accueille aujourd’hui près de 1 000 évènements par an, sans compter les expositions et la programmation du cinéma<sup>137</sup>, ce qui en fait un pôle culturel majeur pour Marseille. Et ce sont tous ces acteurs, ces architectes, ces artistes qui ont contribué au développement de ce projet qui est devenu aujourd’hui un pôle culturel reconnu nationalement et internationalement.

#### ETAPES DE RECONVERSION

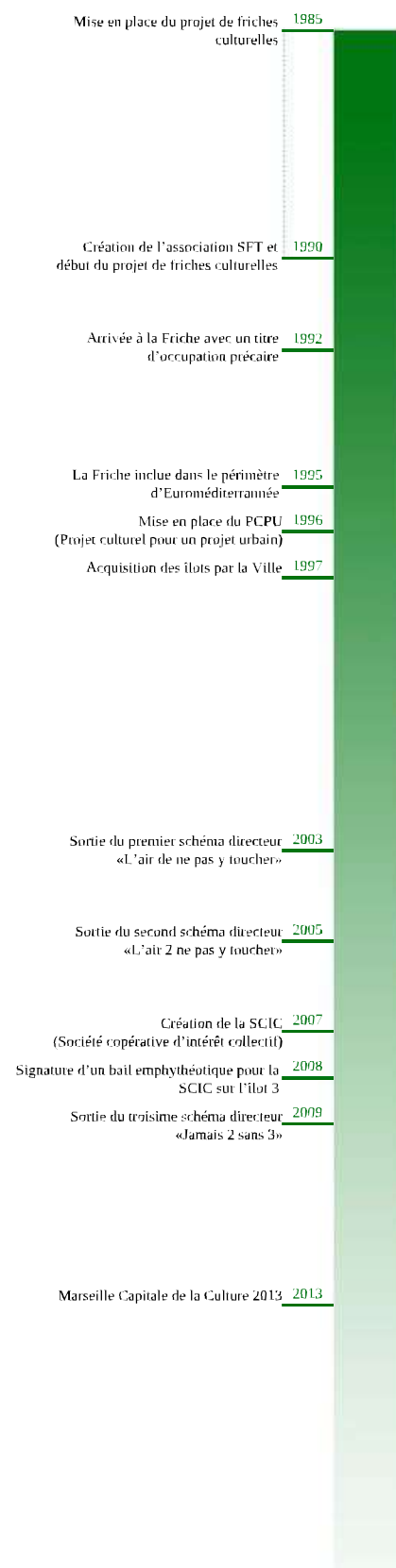


Figure 90\_ Schéma reprenant les différentes étapes de reconversion de la Friche

136 <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-gyptis>

137 <https://www.nouvellespublications.com/la-friche-est-devenue-un-projet-bien-plus-vaste-qu-a-ses-debuts-1167.html>

Figure 91\_ Schéma reprenant les différents évènements clés qui ont focalisé l'intérêt du public

EVENEMENTS CLES FOCALISANT L'INTERET DU PUBLIC

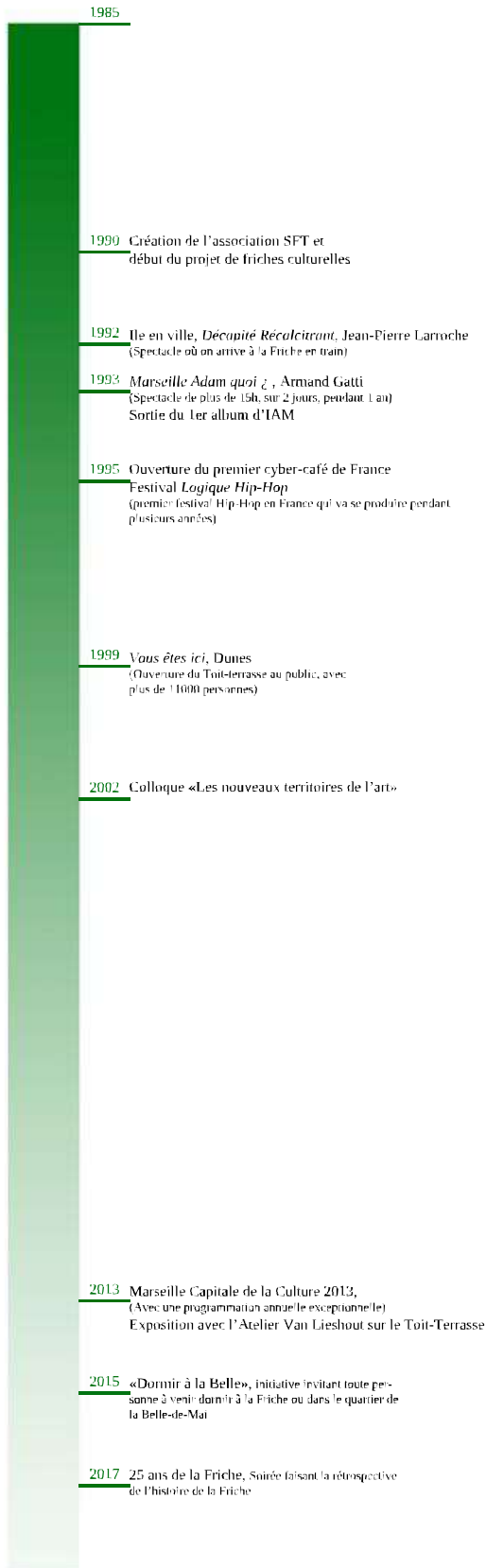
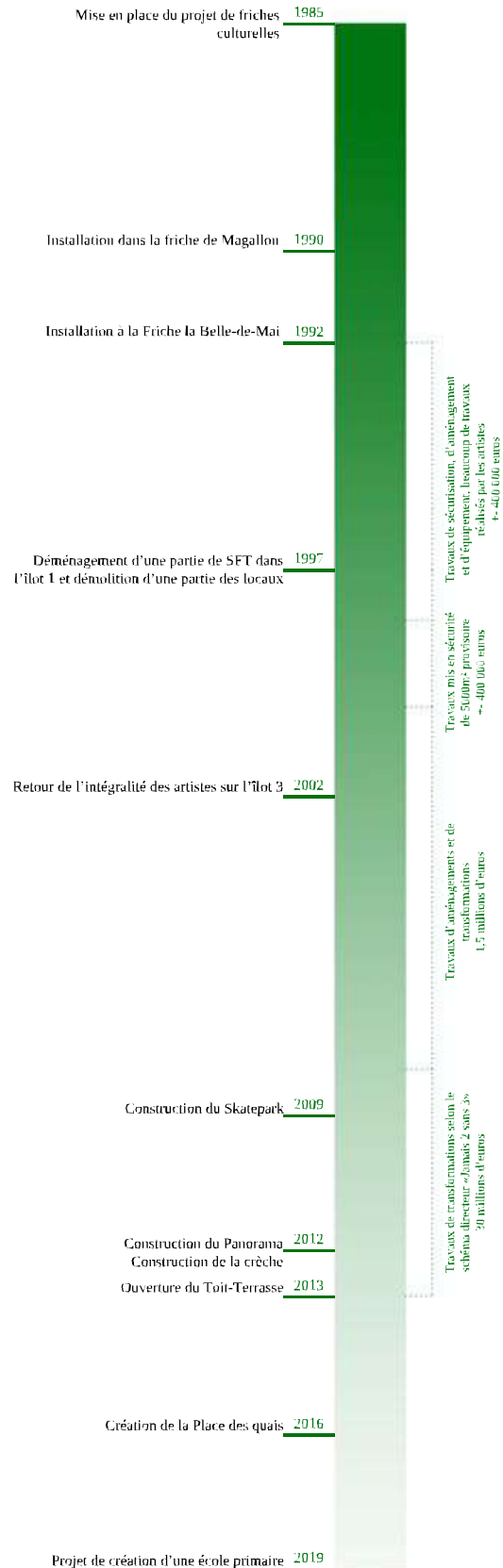


Figure 92\_ Schéma reprenant les transformations phares du site

TRANSFORMATIONS PHARES DU SITE







## **CHAPITRE 3\_ LA FRICHE LA BELLE DE MAI ANALYSE DU PROCESSUS**

---

On l'a vu dans les chapitres précédents, la Friche est un lieu qui accueille une multitude d'espaces : des espaces de production, de travail, d'exposition, de répétition, de théâtre, de concert, mais aussi des espaces publics extérieurs comme intérieurs. Sa reconversion s'est étalée sur plus de vingt ans et un grand nombre d'acteurs y sont intervenus. On a pu également observer au niveau spatial, que l'occupation actuelle n'a pas toujours été la même. Des bâtiments se sont construits, d'autres ont été détruits et d'autres ont été reconvertis, réhabilités.

Dans ce chapitre, nous allons analyser le processus de reconversion de la Friche la Belle de Mai. Nous allons dans un premier temps identifier les différents acteurs, ou du moins des catégories d'acteurs, qui sont intervenus à la Friche et définir les rôles qu'ils ont joué. Enfin dans un second temps, nous allons étudier la transformation architecturale du site. Il s'agit ici de repérer les différentes spécificités du processus de reconversion de la Friche et d'analyser leur mise en place, comment elles se caractérisent sur le site, si elles sont toujours d'actualité, si elles ont évolué et de pouvoir identifier les points positifs et les points négatifs qu'elles peuvent avoir sur le projet.

Tout au long du chapitre, les acteurs, leur rôle, les spécificités de transformation, du processus de la Friche seront mis en parallèle à un processus « classique ». Pour rappel, quand on parle de processus « classique », on se réfère à un archétype « pur », mais il faut savoir que dans la réalité, les choses sont plus complexes, et que cet archétype existe rarement en tant que tel dans la réalité.



# PROCESSUS DE RECONVERSION «CLASSIQUE»

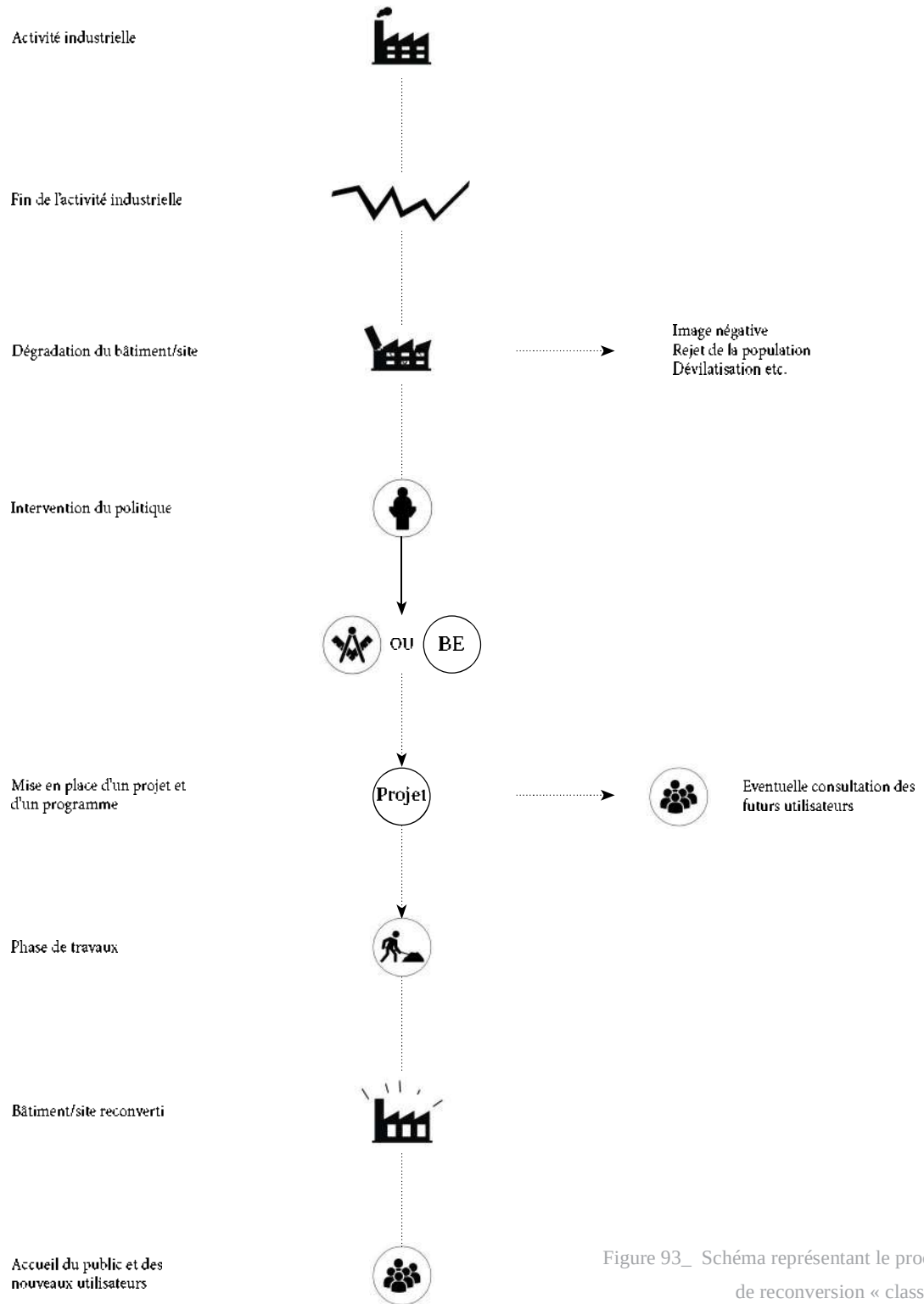


Figure 93\_ Schéma représentant le processus de reconversion « classique »

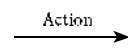
## Légende



Fouvoir public



Architecte (+nom)



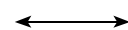
Lien entre 2 personnes avec action



Usagers



Acteur culturel



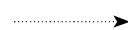
Interaction entre 2 personnes



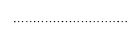
Bureau d'étude



Travaux



Conséquence



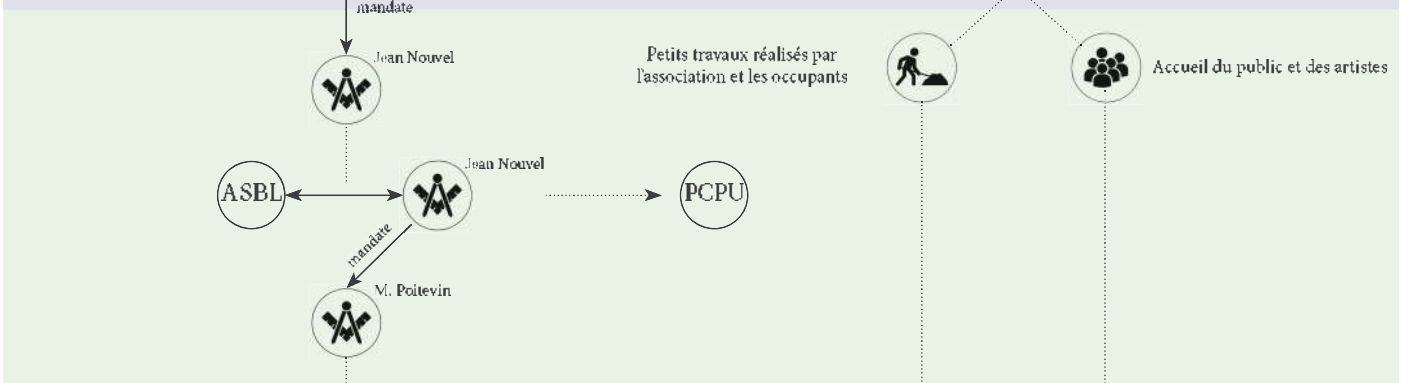
Temporalité

# PROCESSUS DE RECONVERSION DE LA FRICHE LA BELLE DE MAI

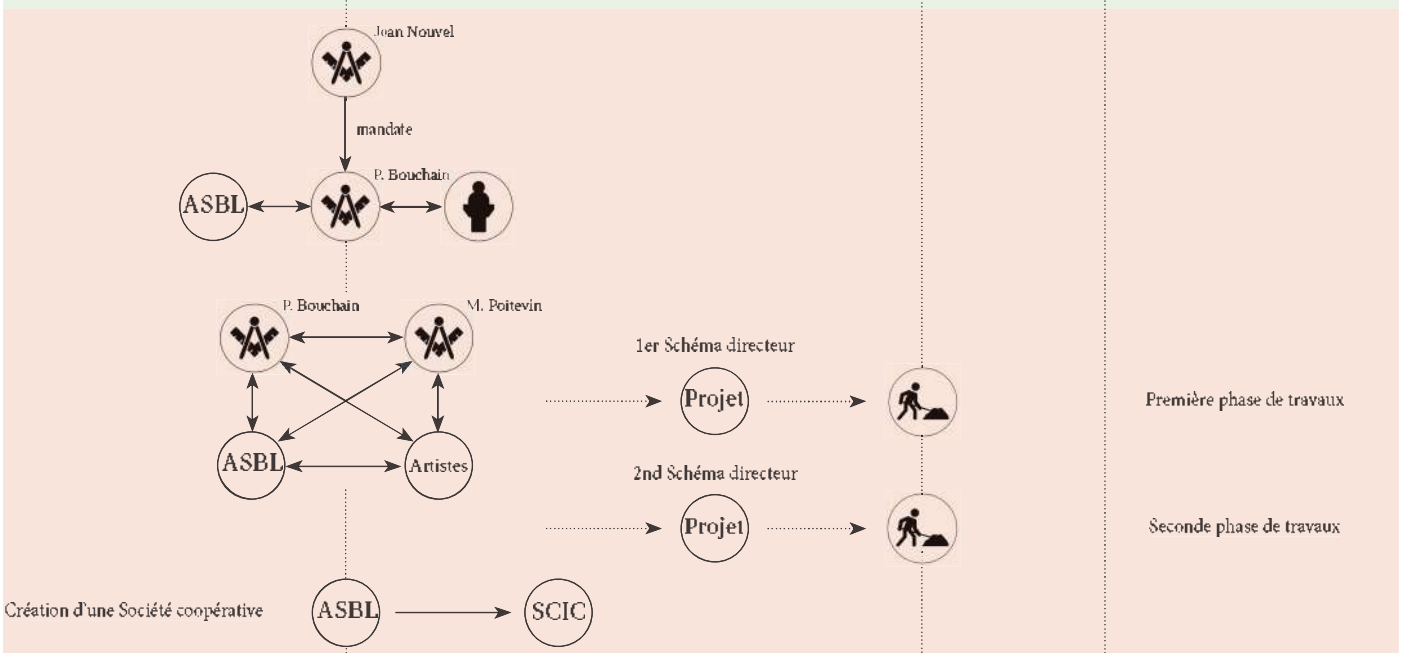
1990



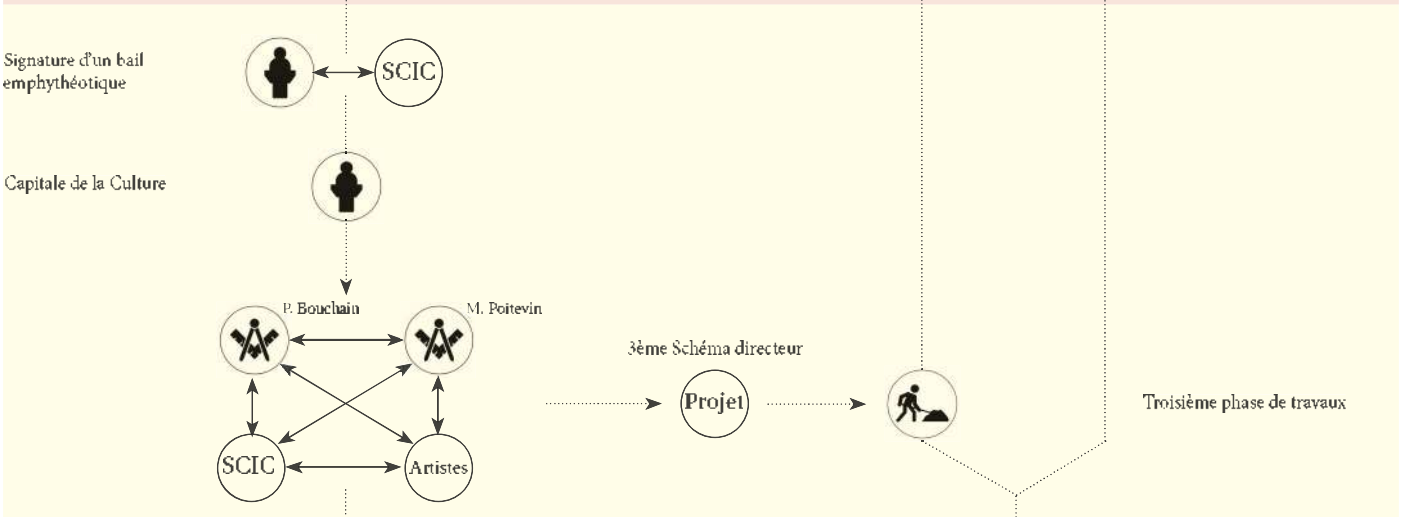
1995



2002



2008



2013

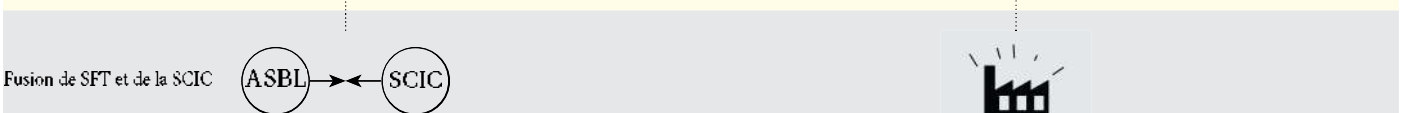


Figure 94\_ Schéma représentant le processus de reconversion de la Friche



## I. LES DIFFÉRENTS ACTEURS ET LEUR RÔLE

Les acteurs représentent une composante indispensable, voir indissociable, à un tel processus.

Dans chaque processus de reconversion, on retrouve toujours au minimum un « initiateur » qui comme son nom l'indique va initier le projet, un « développeur », qui va l'imaginer, le développer, le réaliser, mais qui peut être joué par plusieurs sous acteurs, car celui qui imagine le projet n'est pas toujours celui qui le réalise concrètement. Et enfin, le ou les « utilisateurs », qui une fois le nouveau projet livré, profiteront pleinement de la nouvelle activité injectée.

Dans un processus « classique » de friches industrielles, l'« initiateur » se trouve être le politique, que ce soit l'État, la Région, à plus petite échelle la Ville ou autres entités territoriales ; le « développeur » peut être un ou plusieurs architectes ou bien encore un bureau d'étude, et l'« utilisateur » désigne les usagers, qui ici dans le cas d'une reconversion en équipement culturel représente les artistes, les acteurs culturels mais aussi le public, les visiteurs. Dans notre exemple de processus « classique », on voit que les différents acteurs interviennent à des moments bien précis dans le processus et ont des rôles bien définis. Lors d'une reconversion telle que la celle de la Friche, on retrouve sensiblement les même acteurs qu'un processus « classique » mais ils peuvent jouer des rôles différents et polymorphes.

Dans les deux cas de processus, le champ des acteurs ne se limite pas à ceux cités précédemment. En effet bien d'autres acteurs peuvent intervenir au cours de la reconversion : les propriétaires, les riverains, les pouvoirs subsidants, etc.. mais ce mémoire se concentre surtout sur les acteurs politiques, les acteurs culturels et les architectes. Il s'agit dans cette partie de chapitre d'identifier ces acteurs, de savoir qui ils sont, quel est leur rôle, s'ils en ont plusieurs ou non et à quel moment ils interviennent.



### I.1. Les acteurs culturels et les artistes

Dans un processus « classique » les artistes et utilisateurs apparaissent généralement à la fin, une fois la phase de travaux terminée et le bâtiment ouvert. La plupart du temps ils investissent le bâtiment sans avoir à y intervenir, puisque le projet est fini, ils ont juste à prendre possession des lieux.

A la Friche, les acteurs culturels ont eu un rôle crucial dans sa création et dans son développement. Ils sont à la fois « initiateurs », « développeurs » et « utilisateurs ». C'est bien à la demande d'un élu, Christian Poitevin qui est aussi poète, que Philippe Foulquié et Alain Fourneau, deux directeurs de théâtre, créent l'association Système Friche Théâtre et démarrent le projet de la Friche. Mais ce sont bien ces derniers qui ont initié le projet, l'ont développé et l'ont construit au fur et à mesure, en expérimentant.

Il ne faut pas oublier que le projet de la Friche la Belle de Mai a tout d'abord commencé dans une autre friche, celle de Magallon, que l'association quitte au bout d'un an d'occupation. C'est Fabrice Lextraire qui a trouvé l'ancienne manufacture de tabac et qui est allé prendre rendez-vous avec le responsable immobilier de la Seita avec qui l'association signe une convention d'occupation précaire. On est donc dans une situation où les occupants investissent une friche, tout en sachant que la situation est provisoire et que du jour au lendemain tout peut s'arrêter, ils n'en sont même pas les locataires c'est plutôt une sorte de squat légalisé.

Dès le début de l'investissement de la Friche, en l'absence de projet global et de fonds, les artistes qui se sont installés un peu partout dans le site doivent effectuer par eux-mêmes des travaux. Ce sont eux qui ont construit les espaces, qui les ont aménagés<sup>138</sup>. Par la suite, avec les gros travaux entrepris notamment dans le cadre de Marseille Capitale européenne de la Culture 2013, la part d'autoconstruction s'est considérablement réduite. Par exemple pour les Magasins, les travaux effectués fournissent un bâtiment laissé brut, les blocs de béton cellulaire encore apparents, et laissent à chaque artiste et résident la possibilité de « compléter la construction selon ses aspirations et ses moyens, apportant sa contribution d'occupant à une architecture dont la perception sera par définition mouvante » (Della Casa, 2013, p.47).

Le rôle des artistes évolue un peu plus au fil des années. En 2003, ils participent à l'élaboration du premier schéma directeur, « ce sont les usagers qui définissent et produisent le schéma d'urbanisme ».<sup>139</sup>

Ce document est un travail collectif entre l'association SFT, les artistes, Matthieu Poitevin, Patrick Bouchain pour définir les besoins, les envies des résidents tout en prenant en compte les besoins pour le devenir de la Friche.

D'ailleurs les trois schémas directeurs vont dans ce sens et sont les fruits d'un travail collectif. La Friche en elle-même est « un fait de collectif capable d'éveiller, d'émanciper les singularités pour qu'on finisse par comprendre que un et un ça peut faire plus que deux ».<sup>140</sup>

138 Interview avec Philippe Foulquié, en annexe

139 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.40

140 Interview de Philippe Foulquié à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

La fondation de la Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), en 2008, est vraiment l'aboutissement, la finalité de cet esprit collectif. Comme expliqué dans le chapitre qui traite de l'histoire de la reconversion du site, cette société est composée de trois collèges. Le premier est celui des résidents, on y retrouve l'association SFT (maintenant fusionnée avec la SCIC), les structures résidentes et les artistes qui avaient payé une redevance pour devenir actionnaires ; le second est celui des contributeurs, c'est à dire la Ville, l'État et les autres collectivités territoriales qui subventionnent le projet ; le troisième est un collège de proximité, il accueille les habitants du quartier qui veulent participer au devenir de la Friche. La création de la SCIC permettait de réimpliquer, de responsabiliser les résidents qui commençaient à ne plus l'être, qui s'étaient développés dans leur coin<sup>141</sup>.

Même si elle était au départ un peu appréhendée par certains, la SCIC a été bien accueillie par la majorité des artistes qui voyaient en sa création la possibilité de mettre leur expérience du site au service d'un projet plus politique, où en collaboration avec les institutions, ils pourraient collectivement penser puis construire un projet innovant dans cette phase de mutation importante.<sup>142</sup> Mais au fur et à mesure cette « euphorie » a laissé place à du scepticisme de la part des artistes concernant la place qu'ils peuvent avoir au sein de la société. La fusion de l'association SFT (qui gérait la programmation, le projet culturel) avec la SCIC (qui gérait le site), le départ de Patrick Bouchain qui avait une place de pivot, qui faisait le lien entre les structures et la Ville, on ne sait pas vraiment pourquoi mais il semblerait que certains artistes se sentent manipulés<sup>143</sup>, ne se sentent plus suffisamment écoutés et pris en compte et que certaines décisions sont prises derrière leur dos<sup>144</sup>. Ils sentent qu'une certaine hiérarchie est en train de s'installer<sup>145</sup>, que cette dimension collective disparaît et que le projet tend à s'institutionnaliser<sup>146</sup>, ou encore qu'on leur impose une pression, des objectifs à atteindre, une obligation de résultat.<sup>147</sup>

Si le projet a contribué à l'épanouissement des artistes, à les faire connaître, ces derniers ont grandement participé à travers leur création, leur spectacle, à révéler la Friche. *Marseille Adam quoi* ç d'Armand Gatti en 1993, les éditions du festival Logic Hip-hop, le premier album d'IAM en 1993, le spectacle *Vous êtes ici* du Groupe Dune en 1999 sont autant d'exemples de créations artistiques qui ont été des événements marquants à la Friche. Sans ces propositions artistiques « ces moments politiques (Euroméditerranée, Marseille Capitale, etc.) n'auraient pas été transcendés comme ils ont été transcendés » m'a expliqué Fabrice Lextrait.<sup>148</sup> Et quand on demande à Philippe Foulquié ce qu'il considère comme moments clés, importants ayant influencé l'avenir de la Friche sa réponse est très claire « Il y a les grands événements artistiques qu'on a pu réaliser et produire. [...] il y a les personnes que j'ai rencontrées, que j'ai embauchées, ces talents que j'ai trouvés. ».<sup>149</sup>

141 HENRY, Philippe, *Quel devenir pour les friches culturelles en France ? D'une conception culturelle des pratiques artistiques à des centres artistiques territorialisés*, Volume 2, mai 2010, p.34

142 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.165

143 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.146

144 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.147-148

145 Ibid

146 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.124, 147-148

147 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.272-273

148 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe

149 Interview avec Philippe Foulquié, en annexe

Au delà du simple rôle d'utilisateurs qu'ils peuvent jouer dans un processus « classique » et qu'ils jouent maintenant à la Friche, les artistes ont d'abord été les initiateurs de ce projet. Peu à peu leur rôle a évolué puisqu'ils en sont devenus les développeurs. Ils ont travaillé ensemble et avec d'autres acteurs comme les architectes et les politiques, pour développer le projet, pour le transformer, selon leurs besoins, leurs envies, mais surtout grâce à leurs expériences et leurs compétences. Ils sont même pour certains dans un rôle de décideurs puisque pour ceux qui sont devenus actionnaires, ils font partie du collège des résidents de la SCIC.

## I.2. Les rôles de l'architecte

Pendant ces 25 années de construction, de nombreux architectes ont opéré à la Friche et sont intervenus à différents moments du processus. Même si la plupart ont eu un rôle « habituel » d'architecte, on découvre que certains d'entre eux, notamment Jean Nouvel et Patrick Bouchain, ont eu des rôles différents, s'écartant du rôle classique de l'architecte.

Jean Nouvel intervient assez tôt dans l'histoire de la Belle de Mai. Il arrive à la Friche à la demande de Philippe Foulquié et de Fabrice Lextraît à une période où le projet connaît des difficultés pour se développer. Les deux hommes viennent le chercher en 1994 pour son statut de « starchitecte », sa notoriété mais aussi pour son positionnement éthique.<sup>150</sup> Ils pensent qu'une personnalité d'envergure telle que celle de Jean Nouvel va pouvoir impulser un nouvel élan au projet et peser face aux politiques<sup>151</sup>, c'est d'ailleurs en tant que président de la Friche qu'il va travailler sur le projet et pas en tant que « simple » architecte. Mais au-delà de sa notoriété, Jean Nouvel permet à l'association de poser des mots sur ce qui était en train de se passer à la Friche, il leur apporte la nécessité de formuler<sup>152</sup>, de nourrir le projet. Pendant les cinq ans de sa présidence Jean Nouvel n'a rien dessiné sur le site, aucun bâtiment<sup>153</sup>, mais c'est avec lui que l'association va produire le Projet Culturel pour un Projet Urbain. Dès sa rencontre avec la Friche, Jean Nouvel a la certitude que la reconversion de cette friche est « un enjeu urbain de première importance »<sup>154</sup>, qu'elle ne doit pas être appréhendée comme un îlot dans un quartier mais comme « une construction devant s'imbriquer en inventant de nouvelles formes urbaines ». <sup>155</sup> C'est aussi lui qui déclare qu'il faut appliquer aux îlots 1 et 2 ce qui se déroule sur l'îlot 3, c'est à dire travailler la capacité des espaces, donner aux activités un environnement inouï, mixer les usages<sup>156</sup>. Il a essayé de le faire comprendre aux politiques, mais malheureusement l'opération ne s'est pas faite et on a assisté à une spécialisation des îlots que l'on connaît aujourd'hui. Il s'est entouré de plusieurs architectes comme Vassal&Lacaton, Rudy Ricciotti, Matthieu Poitevin, Jacques Hondelatte pour collaborer ensemble sur un principe de pluralité architectural qui aurait permis une transformation du site singulière.<sup>157</sup>

150 Interview avec Philippe Foulquié, en annexe

151 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.47

152 Ibid

153 Interview avec Fabrice Lextraît, en annexe

154 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.410

155 Ibid, p.408

156 Ibid, p.409

157 Ibid, p.411

Jean Nouvel a eu un investissement et un rôle majeurs dans le développement du projet de la Friche que Philippe Foulquié et Fabrice Lextrait n'auraient pu imaginer.<sup>158</sup> Il a tout de suite décelé l'énorme potentiel que possédait le site de l'ancienne manufacture, aussi bien pour le site en lui-même, que pour le quartier ou la ville de Marseille. Il s'est attardé pendant cinq ans à formuler, à structurer, à nourrir le projet et à le faire valoir auprès des politiques. Il savait qu'en travaillant « comme d'habitude, ça se passe mal, ça se lotit et ça se démolit »<sup>159</sup>, surtout que le projet était encore provisoire sur le site. Il a su s'entourer et faire collaborer architectes, association et artistes pour mener à bien la pérennisation du projet. Il a réussi à faire de la Friche « une véritable ville, un quartier culturel »<sup>160</sup> ou du moins réussi à poser les bases qui ont été exploitées par la suite par Matthieu Poitevin et Patrick Bouchain. Il a su synthétiser les envies des artistes et de l'association, les capacités architecturales et urbanistiques du site grâce à des études qu'il avait commandées à différents architectes. Il a su porter le projet à une nouvelle échelle mais aussi amener une prise en compte de la Friche par les politiques.<sup>161</sup>

Pendant sept ans, Jean Nouvel a été le penseur de la Friche, son formulateur. Il a amené les architectes, les artistes, l'association à collaborer ensemble et a été le chef d'orchestre de cette collaboration.

Patrick Bouchain arrive en 2002 à la Friche. C'est Jean Nouvel qui le recommande pour prendre le relais de la présidence. Ce dernier connaît les capacités de Patrick Bouchain, il sait que « c'est un stratège sur le plan associatif, sur le plan démocratique, sur le plan de la rencontre entre les hommes ».<sup>162</sup> Quand on lui propose le poste de président, Bouchain hésite et finit par refuser le poste, mais propose à Jean Nouvel et Hubert Tonka de prendre la maîtrise du bureau d'étude TAUP (Théâtre Architecture Urbanisme Paysage) qui traitait l'expérimentation et la diffusion de la culture architecturale<sup>163</sup> qu'ils avaient créée en 1999.

Patrick Bouchain le dit lui-même, sa venue n'est pas celle d'un architecte<sup>164</sup>, il est venu en tant que conseiller, en tant que « technicien immigré parmi les résidents pour les aider à devenir des aménageurs ».<sup>165</sup> C'est avec TAUP qu'il va prendre le poste d'assistant à maîtrise d'ouvrage, qui va servir de pivot entre l'association SFT et la collectivité publique de la Ville de Marseille, position qui manquait jusque là à la Friche<sup>166</sup>. Il va faire du projet de la Friche, un projet qui fera la synthèse de ce qu'il avait fait tout au long de sa carrière<sup>167</sup>. Il charge Matthieu Poitevin de réaliser un document reprenant les qualités architecturales, les capacités des occupants et qui servira d'état des lieux pour la transformation du site<sup>168</sup>. Ce document va sortir en 2003, intitulé « L'air de ne pas y toucher » et sera le premier de trois schémas directeurs qui vont conduire la transformation de la Friche. En 2007, il devient président de la société coopérative d'intérêt collectif.

158 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe

159 Interview de Jean Nouvel à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

160 Interview de Jean Nouvel à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

161 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.48

162 Interview de Jean Nouvel à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

163 [http://cluster011.ovh.net/~lafriche/friche/zdyn1/rubrique.php3?id\\_rubrique=72](http://cluster011.ovh.net/~lafriche/friche/zdyn1/rubrique.php3?id_rubrique=72)

164 Interview de Patrick Bouchain à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

165 Ibid

166 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.40

167 Interview de Patrick Bouchain à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

168 Ibid

Avec ce statut et muni d'un schéma directeur, Patrick Bouchain va porter le projet aux politiques et les convaincre de la « nécessaire transformation de la Friche pour la Capitale culturelle » (Lextrait, 2017, p.414) et finit par obtenir un financement beaucoup plus conséquent.

Fort de ses précédentes expériences avec d'autres friches culturelles comme la reconversion du Lieu Unique à Nantes ou du Magasin à Grenoble, Patrick Bouchain va mener la transformation du site avec une approche qui synthétise toute sa carrière. Il va tout d'abord apprendre à comprendre le site et les différents résidents<sup>169</sup> et puis produire des documents pour convaincre les politiques. Il a fait preuve d'une logique de maîtrise d'usage<sup>170</sup> et c'est lui qui a « organisé tout le débat politique pour arriver aux financements »<sup>171</sup> qui a permis le changement d'échelle de la Friche.

Patrick Bouchain a été le médiateur de la Friche, c'est lui qui a porté et défendu le projet auprès des politiques. Il a permis « de concrétiser la pérennisation de la Friche avec un véritable projet de transformation physique, sous la houlette architecturale de Matthieu Poitevin et de réinterroger la gouvernance, dans un nouvel équilibre, entre les institutions, les résidents et Système Friche Théâtre ».<sup>172</sup>

Même si il intervient avec une fonction plus classique du métier d'architecte, c'est à dire l'élaboration de projet et la transformation, Matthieu Poitevin a eu un rôle incontournable à la Friche en tant qu'architecte, il est donc important de parler de sa démarche et de son rôle dans la reconversion de la Belle de Mai. Fils de Christian Poitevin, l'élé à l'origine du projet de friche, il a connu la Friche bien avant d'y intervenir en tant qu'architecte pendant plus de 15 ans. C'est Hubert Tonka qui va le chercher après un collègue que Matthieu Poitevin avait construit. Il apporte à la Friche « l'approche indispensable d'un architecte libre des contraintes de sa profession » (Lextrait, 2017, p.415) et se définit lui-même comme un architecte frichier<sup>173</sup>. Tout au long de son intervention, il transcende les manières de faire de Jean Nouvel et de Patrick Bouchain<sup>174</sup>. Comme Jean Nouvel, « la parole tiendra une place prépondérante dans la conception de la nouvelle plastique de la Friche » (Lextrait, 2017, p.415-416) et comme Patrick Bouchain, Matthieu Poitevin met au cœur du projet, l'appropriation par les usagers<sup>175</sup>. Il fournit trois schémas directeurs dans lesquels il prend en compte les capacités du bâtiment et les désirs des artistes et des producteurs. A partir de ces schémas et des moyens disponibles il va d'abord transformer petit à petit le site pour adapter l'occupation qui s'est faite de manière empirique<sup>176</sup> et trouver un vocabulaire brut<sup>177</sup>, qui dépend du manque de moyen mais aussi qui répond au désir de laisser les artistes se saisir des espaces et des les interpréter<sup>178</sup>. Il « invente » de nouveaux moyens d'intervenir sur les bâtiments ; par exemple pour le restaurant, l'ouvrir avec des petites portes serait totalement inapproprié par rapport à la capacité d'accueil du public, ils ont donc décidé de créer une seule et unique porte, de très grande dimension qui assurait le flux important de personnes et permettait de faire des économies<sup>179</sup>.

169 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.414

170 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe

171 Interview avec Philippe Foulquié, en annexe

172 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.51

173 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.418

174 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe

175 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.416

176 Ibid

177 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe

178 Ibid

179 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.43

A l'occasion de Marseille Capitale européenne de la culture en 2013, il a la possibilité d'intervenir plus largement sur le site. Il s'empare des besoins nécessaires pour l'évènement capitale et de vieilles revendications des usagers et parvient parfaitement à mener la transformation du site en quatre mouvements : le Panorama, le Toit-terrasse, les rues intérieures et va aménager la Tour et les Magasins<sup>180</sup>. Pour lui « l'architecte doit répondre à la question posée en l'amenant sur des pistes qui ne sont pas forcément celles qui étaient attendues afin de se laisser conduire par un imaginaire capable de produire une autre forme, un autre usage, une autre échelle, au-delà de ce qui avait été prévu au départ »<sup>181</sup>, et c'est ce qu'il s'est efforcé de faire au cours de ses années à la Friche.

Matthieu Poitevin est devenu peu à peu l'architecte principal de la Friche<sup>182</sup> et va la transformer tout en gardant cet esprit « frichiste » présent depuis le début. Il transcende les approches de Jean Nouvel et Patrick Bouchain, tout en apportant sa touche personnelle, faite à la fois de l'objet architectural, « l'objet « waouh » » et d'une maîtrise d'usage.<sup>183</sup>

Parmi les nombreuses aventures d'architectes à la Friche, avec un rôle plus classique on peut citer Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal. Jean Nouvel les avait sollicités pour produire un projet qui éviterait à une partie de l'association et des artistes de déménager dans l'îlot 1 et qui avec Hubert Tonka, sociologue et urbaniste, ont également imaginé un projet qui englobe l'ensemble du site de l'ancienne manufacture. Ils ont donc été des architectes mandatés, certes par un autre architecte, pour répondre à une problématique qui était d'épargner à l'association, son déménagement. Ils ont donc réfléchi et élaboré un projet à la demande d'un « client », qui ne s'est finalement pas réalisé, et ont travaillé et étudié sur un scénario global programmatique pour le site à la manière d'un bureau d'étude.

Un autre rôle que l'on connaît à l'architecte et encore plus en étant étudiant en architecture est celui de l'enseignement. L'association a eu l'occasion de travailler avec Raymond Perrachon, ancien enseignant à l'École Nationale Supérieure d'Architecture à Marseille. Ce dernier est venu à la Friche en demandant à Philippe Foulquié un espace pour continuer à donner cours<sup>184</sup>. Pendant trois ans, le site va donc accueillir une « école » d'architecture gratuite, privée, dont la pédagogie sera axée sur le projet de la Friche<sup>185</sup>.

Raymond Perrachon en plus de son rôle d'enseignant va également organiser des conférences avec des architectes comme Paul Chemetov ou encore Henri Ciriani<sup>186</sup>.

Bon nombre d'architectes sont donc intervenus à la Friche. Certains avec des rôles plus classiques de réalisation de projet, de développement, comme Anne Lacaton & Jean Philippe Vassal ou encore Matthieu Poitevin. Mais on découvre à travers Jean Nouvel et Patrick Bouchain que l'architecte peut jouer d'autres rôles, comme celui de penseur, de formulateur, de chef d'orchestre ou encore un rôle de médiateur, de politique. Ces rôles qu'on ne retrouve pas dans un processus « classique » ont été marquants pour le développement du projet de la Friche et prouvent que l'architecte n'est pas qu'un dessinateur.

180 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.417

181 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.39

182 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.415

183 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe

184 Ibid

185 Ibid

186 Interview avec Philippe Foulquié, en annexe



### I.3. Les rôles du politique

Nous entendons ici par politique, toute institution (la Ville de Marseille, l'État, la Région, le Département etc.) ou personne (maire de la Ville, secrétaire d'État etc.) représentant les pouvoirs publics. Dans l'histoire de la Friche, on pourrait dire que le rôle du politique est plutôt un rôle d'accompagnateur, comparé à un processus plus classique où le politique est souvent l'initiateur du projet et le décideur.

On doit le projet de la Friche à l'initiative de Christian Poitevin, adjoint à la culture de Robert Vigouroux, maire de Marseille. La création du projet de friche vient de la volonté des politiques de développer la culture à Marseille, et plus particulièrement de s'inspirer de ce qu'il se passe dans les friches européennes que Christian Poitevin a côtoyées en tant qu'artiste comme Genève, Milan, Munich ou encore Berlin<sup>187</sup>. Le projet de friche vient aussi du fait qu'à cette époque, la ville de Marseille compte plus de 600 hectares de friches, c'était donc un moyen de pouvoir utiliser tous ces espaces « libres ». Plusieurs raisons poussent Christian Poitevin à confier le projet de friche à Alain Fourneau et Philippe Foulquié. La première est que la Ville était incapable « d'assumer les financements structurels de cette initiative et de ses développements » (L'extrait, 2017, p.427). La deuxième est que Christian Poitevin ne voulait pas le donner à n'importe qui, il voulait que le projet soit donné à des Marseillais, à des gens qui connaissent Marseille, qui aient du rêve et du désir pour Marseille<sup>188</sup>.

La Ville de Marseille va confier le projet au duo Alain Fourneau – Philippe Foulquié mais elle définit tout de même ses envies pour le projet en terme de politique culturelle<sup>189</sup>.

Les politiques et notamment la Ville de Marseille sont intervenus plusieurs fois au cours du processus à des moments relativement importants dans l'histoire de la Friche.

Tout d'abord le projet a bénéficié du soutien de Jean-Claude Gaudin, maire de Marseille depuis 1995<sup>190</sup>. Ce dernier était convaincu du potentiel et du rôle que pouvait jouer la Friche dans le développement de la culture dans Marseille<sup>191</sup>. Il a marché dans les pas de ses prédécesseurs et a contribué à la hausse du budget dédié à la culture dans la Ville<sup>192</sup> et donc une hausse des subventions pour la Friche. En 1997, la Ville rachète les trois îlots de l'ancienne manufacture à la Seita, et cède l'îlot 3 à l'association Système Friche Théâtre. qui va pouvoir gérer le site et le modifier selon ses besoins tout en faisant valider les différents projets de transformation par la Ville, qui reste tout de même propriétaire du site. C'est aussi à la demande de la Ville qu'en 1995, Euroméditerranée agrandit son périmètre et englobe désormais l'ancienne manufacture.

La Friche connaît aussi un fort soutien de la part de Michel Duffour, secrétaire d'État au Patrimoine et à la décentralisation culturelle de 2000 à 2002. Même si son mandat fût assez court, il va profondément influencer la prise en compte de la Friche par l'État.

187 Interview de Christian Poitevin à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

188 Ibid

189 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.428

190 Ibid

191 Interview de Jean-Claude Gaudin à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

192 Interview de Philippe Foulquié à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

Conscient que de nouvelles expériences culturelles qui sortaient de ce cadre institutionnel, étaient en train de se dérouler partout en France, il va charger Fabrice Lextrait, en 2000, de réaliser un rapport qui va relater ces expériences et leur donner une certaine visibilité.<sup>193</sup> A la suite de ce rapport, Michel Duffour organise un colloque en 2002, qui porte sur ces « nouveaux territoires de l'art » et soutient l'organisation de colloque à la Friche la Belle de Mai. L'accueil de cet évènement a légitimé institutionnellement la Friche<sup>194</sup> puisque c'était un « acte majeur de décentralisation culturelle et a également montré que Paris n'était pas forcément la capitale de ce mouvement » (Lextrait, 2017, p.430). En plus de la prise en compte étatique de la Friche, tout cela a permis au projet d'obtenir une augmentation de subventionnement<sup>195</sup>.

Malheureusement même si Michel Duffour a été un appui important pour des projets comme la Friche, il n'avait pas réellement « ce pouvoir économique aussi direct » comme l'explique Jean Nouvel<sup>196</sup>, et le changement de parti politique au gouvernement à la suite des élections en 2002 entraîne une baisse de financement, puisque le parti à la tête va dénier la culture<sup>197</sup>.

En 2008, la SCIC va signer un bail emphytéotique de 45 ans avec la Ville de Marseille. Cette dernière cède l'îlot 3 à la SCIC, initiative à saluer puisque « peu de dispositifs politiques auraient accepté de lancer, développer et accompagner la signature d'un bail de cinquante ans avec une société au sein de laquelle la puissance publique n'avait pas de majorité » (Lextrait, 2017, p.429). En effet, comme dit précédemment<sup>198</sup>, la société coopérative est composée de plusieurs collèges dont celui des contributeurs. Ce collège, où l'on retrouve la Ville, le Département et toutes institutions qui contribuent au capital etc., participe tout de même à la prise de décision pour le projet avec un droit de vote de 30 %<sup>199</sup>.

La même année, la nomination de Marseille comme capitale européenne de la culture 2013, dont la Friche est un des cinq projets sur lequel la Ville s'est appuyée pour la candidature, a été essentielle pour le projet de la Belle de Mai. Patrick Bouchain muni du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 » réussit à convaincre la Ville de débloquer un budget plus conséquent pour les travaux. La Ville accepte de financer 50 % des travaux seulement si d'autres institutions complètent l'autre moitié<sup>200</sup>, et Patrick Bouchain parvient à convaincre le Département, la Région et l'État de fournir l'autre moitié du financement<sup>201</sup>.

On remarque bien que même si la Ville de Marseille est un soutien considérable pour le projet de la Friche, le soutien constant des autres collectivités manque cruellement à la Friche, malgré leur contribution lors de l'évènement capitale en 2013, même si le projet a été légitimé.

193 Interview de Michel Duffour à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

194 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.430

195 Ibid

196 Interview de Jean Nouvel à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

197 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.432

198 Voir dans le chapitre 2, Sous chapitre II.3., partie de 2002 à 2008

199 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.75

200 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.76

201 Ibid

## II. LA TRANSFORMATION ARCHITECTURALE

La transformation architecturale est un passage pratiquement obligatoire dans la reconversion.

Dans un processus « classique », c'est d'abord un projet qui est élaboré, selon les envies et les besoins du commanditaire, dans un bâtiment en friche. Il s'agit donc le plus souvent de trouver comment adapter le bâtiment et le site à la nouvelle fonction que l'on veut injecter à l'édifice en question. La phase d'élaboration du projet terminée et validée, c'est la phase de travaux qui est entamée. Elle est généralement effectuée en une seule phase. Ce n'est qu'une fois les travaux terminés et le bâtiment inauguré dans sa nouvelle configuration, que ce dernier peut accueillir la nouvelle activité et ses nouveaux utilisateurs. Le test de l'usage ne peut commencer réellement qu'à ce stade terminal (terminé, figé) du projet.

A l'inverse dans un processus tel que celui de la Friche la Belle de Mai, les nouveaux utilisateurs, les nouvelles activités sont déjà présents avant même qu'un projet de reconversion ne soit mis en place et que des travaux ne soient entamés. L'association Système Friche Théâtre investi le bâtiment en 1992 et ce n'est que quelques années plus tard qu'un projet de reconversion global sur les espaces va se mettre en place. Cette première partie visera à identifier, comprendre et analyser les spécificités d'un tel processus sur le bâtiment et plus généralement sur le site et sur sa transformation architecturale.

### II.1. Des espaces souples, adaptables et interchangeables

Une des premières spécificités que l'on peut identifier à la Friche est le fait d'y trouver ou d'y avoir trouvé des espaces souples, adaptables aux différentes activités que l'on peut trouver sur le site et interchangeables. On trouve aujourd'hui à la Friche presque toutes les formes artistiques : peinture, musique, théâtre, cinéma et bien d'autres, tout comme toutes sortes d'activités : accueil, restauration, activité sportive, administration, production, diffusion etc. C'est donc naturellement que l'on retrouve plusieurs « types » d'espaces et d'appropriation de ceux-ci : des espaces d'exposition, de répétition, des salles de concert, de théâtre, des bureaux, des espaces de travail comme des ateliers, des espaces d'accueil du public etc. Dans un projet « classique », cette souplesse peut être parfois prévue mais dans le cas de la Friche elle est intimement liée à la nature du processus lui-même.

Dès les premières années, l'association Système Friche Théâtre travaille avec des artistes de tous horizons et de toutes formes d'art. En l'absence de projet global, les artistes se répartissent un peu partout sur le site, de manière aléatoire. Ainsi un étage de la Tour (ou n'importe quel bâtiment) peut aussi bien accueillir un plasticien, un photographe, un musicien, mais aussi des spectacles. Ce sont les artistes qui choisissent l'endroit où ils s'installent, et si un espace n'est finalement pas adapté à leur activité, ils déménagent et trouvent un nouvel espace plus approprié<sup>202</sup>. Des bâtiments comme les Magasins ou encore la Cartonnerie sont, de par leur nature, leur typologie, privilégiés pour accueillir les représentations, les spectacles, même s'ils en n'ont pas l'exclusivité.

Cette notion de souplesse n'est pas clairement posée et évoquée dès le début, mais elle existe tout de même. On remarque bien qu'il n'y a pas de spécialisation claire des espaces, en grande partie du fait de l'absence de projet global et au fait que l'occupation n'était envisagée que comme provisoire. L'association et ses artistes sont donc amenés à effectuer des travaux peu importants et des aménagements de fortune<sup>203</sup>. Ces investissements doivent donc être minimales car la Seita peut à tout moment revenir sur l'accord de cette convention d'occupation précaire, l'association SFT ne cessait de répéter à ses artistes : « Ne vous installez pas, nous ne sommes que de passage, c'est une friche nomade ».<sup>204</sup>

*« Tous les espaces qui auront vocation à accueillir du public doivent donc pouvoir accueillir également des périodes longues de travail. Cette capacité est une spécificité du site. Des espaces seront aménagés afin d'être confiés à des projets sur des périodes qui varient de quelques heures à plusieurs années. La politique d'accueil en résidence des producteurs et des artistes est fondée sur la non-privatisation des espaces »<sup>205</sup>*

On voit apparaître explicitement les notions de « souplesse d'utilisation », de « réversibilité » à partir de 2002-2003, notamment dans le premier schéma directeur « L'air de ne pas y toucher ». Ainsi la souplesse et la réversibilité des espaces qui se sont mis en place spontanément du fait de la nature même de l'occupation envisagée comme temporaire et la multiplicité des acteurs est reconnue comme une qualité à préserver. Le titre de ce document est d'ailleurs assez évocateur de la volonté des acteurs impliqués de ne toucher ni à la nature des espaces ni à celle du projet et des principes que les artistes et l'association ont mis en place.

Ce document propose plusieurs objectifs concernant la modification architecturale :

- « Garder une souplesse d'utilisation la plus grande possible, sur la plus grande surface possible »<sup>206</sup>. Avec la pluridisciplinarité présente à la Friche, sa grande programmation, il arrive parfois qu'un espace attribué pour une certaine activité pendant un certain temps, accueille par après une autre activité avec d'autres besoins. Il est donc impératif que ces espaces soient polyvalents.
- « Garantir une réversibilité des espaces au moindre coût ».<sup>207</sup> Si pour une raison ou pour une autre, le bâtiment doit changer d'affectation, il faut que ces changements puissent être effectués avec un minimum de coût.

Ce premier schéma directeur sera, deux ans plus tard, complété par un second schéma directeur « L'air 2 ne pas y toucher ». Ce dernier appuie ces objectifs en précisant : « L'une des réussites de la Friche la Belle de Mai, est de savoir rendre compatibles des multi-usages fonctionnels. En faisant coexister des temps différents, les espaces offrent une véritable mixité d'utilisation. La configuration des espaces est ainsi déterminante dans la construction de projet de transformation ».<sup>208</sup>

203 HENRY, Philippe, *Quel devenir pour les friches culturelles en France ? D'une conception culturelle des pratiques artistiques à des centres artistiques territorialisés*, Volume 2, mai 2010, p.16

204 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.115

205 Schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », juin 2002, cahier n°2, p.25

206 Schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », juin 2002, cahier n°2, p.7

207 Ibid

208 Schéma directeur « L'air 2 ne pas y toucher », 2005, p.15

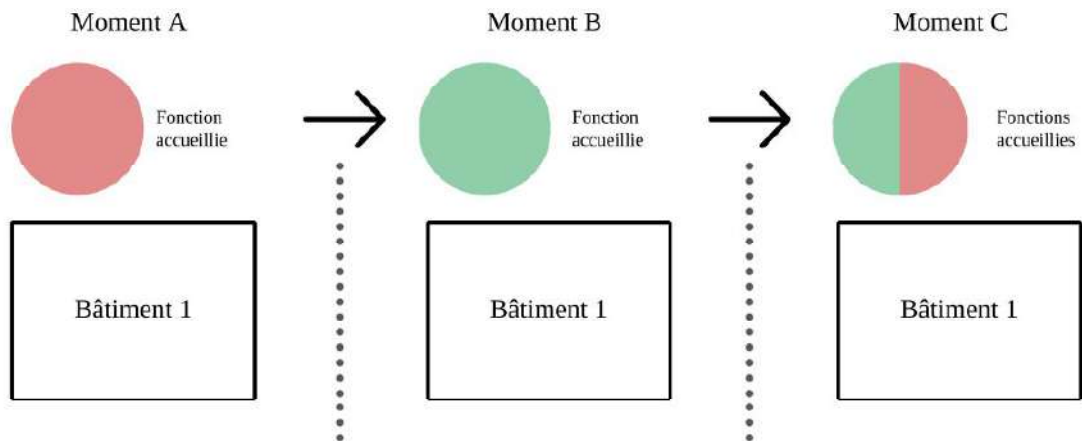


Figure 95\_ Schéma sur la souplesse et l'adaptabilité des espaces

Cette souplesse d'utilisation, cette mutualisation des lieux permet pendant des années de lutter contre la privatisation des espaces, mais on peut se demander si ces objectifs sont encore d'actualité. Aujourd'hui, la Friche a perdu son originalité en matière d'exploration scénographique<sup>209</sup>, elle a gagné en surface, en activité, en capacité d'accueil, mais le territoire potentiel pour l'usage des artistes se réduit.<sup>210</sup> Avec l'évènement Marseille Capitale 2013, les travaux entrepris pour répondre au programme de cette année vont entraîner une certaine spécialisation des espaces. Par exemple les Magasins qui au début abritent aussi bien des ateliers que des espaces de représentations, sont aujourd'hui « figés » en plateaux composés uniquement d'ateliers ou de bureaux. Autre exemple : le Panorama, il est destiné à accueillir des expositions, mais ne permet pas d'accueillir des ateliers, des concerts, des spectacles. Mais il reste tout de même des espaces adaptables comme les Plateaux et la Cartonnerie qui peuvent se transformer en espace de répétition, en espace de concert, en théâtre quand la programmation l'exige.

La spécialisation des espaces reste toutefois quelque chose de nécessaire au projet. La gestion de plus de 45 000m<sup>2</sup> d'espaces est déjà compliquée et avec une programmation prévue comme celle de l'année de 2013, il fallait structurer le projet. Elle permet aussi de définir les espaces accueillant du public et les espaces entièrement dédiés à la recherche, au travail, à la production.

Cet objectif de souplesse d'utilisation permet tout au long de l'existence de la Friche de garder un vaste champ au niveau de la programmation qui aujourd'hui se retrouve encore élargi grâce aux nouveaux travaux et aménagements effectués. L'adaptabilité des espaces offre la possibilité d'accueil de toutes les disciplines culturelles et fait de la Friche ce district culturel qu'elle est aujourd'hui. Mais avec le développement du projet cette spécificité montre ses limites. Pour offrir des espaces confortables et adaptés aux artistes et accueillir en même temps de plus en plus de public, il faut structurer les espaces et leur définir une fonction. On perd donc cette originalité, cette liberté d'utilisation des espaces, mais n'est-ce pas le prix à payer pour pérenniser le projet ?

209 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.418

210 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.312

## II.2. Le caractère de friche et l'esthétique industrielle

Une autre spécificité dans la reconversion de la Friche est l'attention particulière donnée à l'esthétique industrielle du site, ce caractère friche que l'on veut garder et mettre en avant. Aujourd'hui quand on visite l'ancienne manufacture, on peut y voir des espaces en friches, des espaces/bâtiments reconvertis ou encore des nouvelles constructions. Comme pour la souplesse des espaces, on peut retrouver dans un projet « classique » cette même intention, cependant à la Friche ce caractère friche fait pleinement partie de son identité.

Pendant plus de dix ans d'occupation, la Friche est restée dans un état « brut », seuls des travaux de mise aux normes sont effectués. Ce sont les artistes qui aménagent les espaces selon leurs besoins, leurs envies, mais en ne touchant pas à l'enveloppe et au gros œuvre des bâtiments. A la sortie du premier schéma directeur en 2003, on retrouve parmi les objectifs de transformation celui de « conserver de la friche dans la Friche ». <sup>211</sup> C'est à dire que l'objectif est de garder le plus possible des espaces en friche, « libres », bruts, avec uniquement des travaux de conservation pour ne pas dénaturer l'état d'esprit fondateur du projet et les caractéristiques architecturales des différents bâtiments sur le site. Il fallait préserver ces espaces, témoins d'une activité antérieure, qui pour les artistes, apportent du caractère. <sup>212</sup> C'est aussi l'aspect indéterminé, ouvert, vacant, appropriable, la qualité lumineuse, spatiale, qui nourrissent le lieu et qui permettent aux artistes de nourrir leur travail et d'alimenter leur pratique. C'est aussi grâce à ces espaces, à cet esprit friche que certains artistes ont pu inventer et développer de nouvelles techniques artistiques.

A l'occasion des travaux effectués, les architectes se sont munis d'un « langage architectural capable de tirer parti de manière pragmatique et expressive, de la plus modeste circonstance constructive » (Della Casa, 2013, p.42). Pour respecter la mémoire industrielle des bâtiments, ils vont mettre en œuvre des matériaux de la manière la plus élémentaire possible, ils vont garder tous les éléments de construction existants capables de continuer à rendre service. <sup>213</sup>

Par exemple pour les Magasins, la logique adoptée suit ce principe. Pour l'aménagement intérieur, les architectes conservent la trame des poteaux, pour garder l'identité du bâtiment mais aussi parce que la situation financière ne permet pas de supprimer/déplacer ou ajouter des poteaux. <sup>214</sup> En plus des espaces de circulation définis par la trame, des ouvertures sont découpées dans la toiture et dans la dalle du deuxième étage du bâtiment pour apporter de la lumière à l'intérieur de ce grand entrepôt. <sup>215</sup> Les percements sont induits par la trame et cela permet de garder une échelle cohérente par rapport au bâtiment puisqu'en créant des ouvertures de cette taille, on permet de façon plus efficace l'apport de lumière. De fait, la création de puits de lumière de plus petite taille aurait nécessité une multitude de percements et qui aurait eu un effet de passoire, plutôt qu'un effet d'ouverture à l'échelle du bâtiment. L'intervention est brute, simple, mais efficace puisqu'en plus de ramener de la lumière dans le bâtiment, « ce dispositif procure une qualité spatiale qui n'a guère d'équivalent en Europe ». <sup>216</sup>

211 Schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », juin 2002, cahier n°2, p.7

212 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.74

213 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.43

214 Ibid

215 Ibid

216 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.44



Aujourd'hui, on compte très peu d'espaces encore en friche comme le confesse Jean-Luc Brisson (plasticien, professeur à L'École nationale supérieure de paysage, résident à la Friche) à Fabrice Lextrait lors d'une interview : « Depuis 2007, la part abandonnée s'est beaucoup réduite... Comment ce remplissage avec des initiatives passionnantes va laisser la Friche en friche... »<sup>217</sup>. Tous les bâtiments ont subi des travaux, même si certains comme les Magasins restent plus bruts que d'autres. L'apparition de nouveaux espaces, bâtiments, comme l'IMMS, le Module, le Panorama, diminuent aussi considérablement cette part « d'espace en friche ». Cependant l'association SFT a tout de même réussi à préserver l'histoire du lieu, son identité tout en faisant évoluer le site. On retrouve toujours ce passé industriel avec les structures apparentes en béton dans les Magasins, les Cathédrales, ces parpaings peints simplement en blanc dans le restaurant etc.

Cette diversité d'espaces et de bâtiments enrichit la qualité architecturale du site, mais il faut cependant faire attention à la bonne intégration des nouveaux bâtiments, ce qui semble être le cas. Kristell Filotico, architecte ayant travaillé sur un projet de logement à la Friche, a déclaré « Aujourd'hui, la plupart des bâtiments neufs que l'on fait dans la Friche sont surprenants, et ils s'agrègent avec le temps à cette démarche de la transformation architecturale et urbaine ».<sup>218</sup> Alors que les conditions de travail aujourd'hui sont confortables pour les artistes, ça n'a malheureusement pas été toujours le cas. En effet, en essayant d'intervenir le moins possible sur le bâti, ce sont les artistes et les publics qui ont subi des conditions de travail et d'accueil difficiles. « Difficile. Sympathique. Inconfortable. Froid. Compliqué. Précaire. »,<sup>219</sup> « A l'occasion de chaque spectacle, il fallait faire venir les pompiers pour donner l'agrément, si bien que ceux-ci en avaient marre »,<sup>220</sup> « les rats, les pigeons, la flotte, les champignons, l'insalubrité, la sécurité... ».<sup>221</sup>

Aujourd'hui la Friche présente une mixité de type d'espaces et de bâtiment et la volonté de garder ce caractère de friche a permis de garder presque intacte l'identité industrielle du lieu, sa mémoire, tout en renforçant la qualité architecturale du site, son identité et en créant pour certains bâtiments des lieux uniques.

217 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.122

218 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.204

219 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.74

220 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.13

221 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.308

### II.3. L'espace public comme levier d'insertion dans le quartier

Avec sa position géographique, le site a souvent été comparé, notamment par Philippe Foulquié, à « un château-fort, situé au sommet du quartier mais qui lui tourne le dos, qui fait face au chemin de fer et auquel on n'accède que par trois tunnels ». <sup>222</sup> Il était donc au premier abord difficile de recréer des relations avec le quartier, relations qui auparavant existaient mais qui ont disparu avec la fermeture de l'ancienne manufacture. <sup>223</sup> Pendant les premières années, la motivation principale est de développer une activité artistique et culturelle dans les friches. Cette situation provisoire et nomade fait que d'entrée de jeu, l'équipe de SFT et ses artistes se préoccupent peu des espaces publics. Pourtant ces espaces représentent un atout indéniable pour recréer des liens avec le quartier et intégrer la nouvelle activité.

Il faut attendre l'arrivée de Jean Nouvel en 1995 et la création du Projet Culturel pour un Projet Urbain, pour commencer à se préoccuper du rôle urbain que peut avoir la Friche. Il faut que la Friche s'ouvre à la ville, qu'elle sorte de ses murs, qu'elle dépasse son « simple » rôle de pôle culturel. Comme le disait Jean Nouvel : « l'avenir de la Friche est dans son dépassement ». <sup>224</sup>

*« J'avais toujours pensé qu'il fallait l'ouvrir, que si on restait avec une petite porte et que s'il n'y avait rien qui était accessible au plan urbain et pas uniquement pour les spécialistes culturels de telle ou telle discipline, ça ne pouvait pas aller. Donc il fallait prendre cette dimension de quartier, cette dimension de petite ville dans la ville »* <sup>225</sup>

Entre 1999 et 2003 (avec la sortie du premier schéma directeur), plusieurs études et esquisses sont effectuées. La première en 1999 est une étude commandée par la Ville de Marseille à Patrick Rubin et vise l'ouverture de la Friche sur le quartier. <sup>226</sup> On peut remarquer dans cette étude que les espaces publics et l'articulation entre eux est particulièrement prise en compte et mise en avant. En 2001, la Ville de Marseille fait également une esquisse, où elle met l'accent sur les équipements sportifs, envisagés comme des lieux publics, implantés sur le parvis haut du site. On remarque donc que pour la Ville, les espaces publics sont un enjeu important pour le site de la Belle de Mai.

C'est avec la sortie du premier schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », que l'on constate l'évolution de la prise en compte des espaces publics et de la volonté de se connecter un peu plus au quartier. De fait, parmi les objectifs de développement définis, on retrouve ce dernier : « Trouver le mode d'articulation urbaine de la Friche avec les autres utilisations culturelles, économiques et sportives, avec le quartier et la ville ». <sup>227</sup> Pour y répondre, l'association prévoit diverses fonctions comme un restaurant et prévoit la création d'espaces dédiés au sport même si ces derniers se retrouvent presque à la toute fin du phasage, des travaux de mises en conformité, d'aménagement, passant en priorité. <sup>228</sup>

222 GRESILLON, Boris, « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n°38, 2011, p.88

223 GRESILLON, Boris, « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n°38, 2011, p.88

224 Interview de Jean Nouvel à l'occasion des 25 ans de la Friche la Belle de Mai à retrouver sur le site : <https://vimeo.com/247181722>

225 Ibid

226 Schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », juin 2002, Cahier n°1, p.17

227 Schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », juin 2002, Cahier n°2, p.7

228 Schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », juin 2002, Cahier n°2, p.31

En 2005, à la sortie du second schéma directeur intitulé « L'air 2 ne pas y toucher », qui s'inscrit dans la continuité du premier, on sent bien que les espaces publics deviennent de plus en plus importants. Dedans, l'association Système Friche Théâtre à l'aide de la société TAUP (Théâtre, Architecture, Urbanisme et Patrimoine) et de Matthieu Poitevin définissent clairement les espaces publics en les qualifiant soit d'accès, de circulation interne, de circulation externe, d'espace paysager ou encore d'espace programmé.<sup>229</sup> Au programme : la création de circulation au sein des bâtiments (permettant la mise en sécurité de ces bâtiments, notamment pour les évacuations en cas d'incendie), la création d'une circulation générale dans l'îlot « pensée comme une rue, qui offre plus qu'un simple passage »<sup>230</sup>, la création de places publiques (la terrasse des Magasins étant pressentie comme place publique depuis longtemps<sup>231</sup>). Tout est fait pour traiter l'îlot entier comme un morceau de ville.<sup>232</sup>

Une des premières réalisations effectuée à la Friche suite à ces deux schémas directeurs, est le restaurant Les Grandes Tables, ouvert en 2006. Il devient le « foyer »<sup>233</sup> du site et un des premiers lieux de rencontre destinés à tous les publics, et pas uniquement à un public venant à la Friche pour ces événements culturels ou pour y travailler. Aujourd'hui encore on y vient simplement pour manger des produits locaux, pour boire un café, faire son marché, voir des projets artistiques mélangeant cuisine et art etc.<sup>234</sup>

La seconde, qui cette fois-ci s'adresse à un public plus ciblé, plus urbain, est la construction et l'ouverture en 2007 du skate-park. Cette installation est le résultat de l'étude « La Piste », étude qui montre l'intérêt de « donner un espace aux nouvelles pratiques sportives individuelles et collectives dans l'espace urbain »<sup>235</sup> dans le but de « créer à l'aide d'artistes, d'opérateurs culturels, de sportifs et d'architectes, un lieu qui soit en mesure de faire le lien entre sport et culture ».<sup>236</sup>

A partir de 2008, tout s'accélère avec la sortie du troisième et dernier schéma directeur « Jamais 2 sans 3 ». Dans ce document est affirmé que « c'est en ménageant des espaces généreux, qu'ils seront utilisés, appropriés [...]. C'est par la définition (délimitation) ferme de ces « vides » que les pleins s'installeront autour »<sup>237</sup>, ils deviennent donc structurants dans le projet.

Avec l'événement Marseille Capitale Européenne de la Culture en 2013, tout s'amplifie encore plus et on constate un développement important des espaces publics et d'équipements participant à l'ouverture sur le quartier.

En 2012, l'ouverture de la crèche sur le parvis haut du site, qui a comme principe d'accueillir des enfants de tous horizons: que ce soit des enfants de travailleurs de la Friche ou même des enfants issus du quartier.

Le projet de « La Piste » est continué et abouti en 2015 par l'ouverture dans la Cour Jobin du Playground.

229 Schéma directeur « L'air 2 ne pas y toucher », 2005, p.20

230 Ibid

231 Déjà lors de l'étude qu'ils avaient fait en 1997 pour éviter la délocalisation d'une partie de l'association sur l'îlot 1 à cause des travaux d'agrandissements des voies ferrées, Vassal & Lacaton avaient fait de la toiture des Magasins, une place publique, point important de la Friche et point de liaison avec les autres îlots.

232 Schéma directeur « L'air 2 ne pas y toucher », 2005, p.20

233 DELLA CASA, Francesco, *La Friche la Belle de Mai. Projet culturel – Projet urbain / Marseille*, 2013, p.34

234 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.452

235 Schéma directeur « L'air 2 ne pas y toucher », 2005, p.39

236 Ibid

237 Schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2008, p.71



Le développement de ces espaces et la diversification des activités ont permis une « mixité sexuelle, sociale et culturelle » (Lextrait, 2017, p.131) du public et facilitent désormais les relations entre le site et le quartier. C'est aussi une manière de déprivatiser les espaces, de donner une lisibilité et une vraie identité publique au site. Cependant cette volonté de s'ouvrir au quartier n'a-t-elle pas été trop tardive ? Une enquête réalisée en 2002 par trois étudiantes<sup>246</sup> montre déjà que même si à l'échelle nationale et internationale la Friche était perçue comme un site plutôt ouvert, elle était perçue par certains habitants « comme un lieu fermé sur lui-même ».<sup>247</sup>

« Il n'y a pas eu pendant fort longtemps de quelconque volonté de la part des acteurs investis dans ce bloc d'aller à la rencontre du voisinage. Cela a été beaucoup dit. Mais il ne faut pas en minimiser la violence. Cela a entraîné cette sensation un peu indélébile d'un rapport « raté » de la Friche avec les acteurs du quartier ».<sup>248</sup>

Le développement des espaces publics a permis à la Friche de s'ouvrir sur le quartier de la Belle de Mai. Aujourd'hui, elle est fréquentée par des publics très divers, très mixtes, allant de l'habitant du quartier au touriste international, du curieux au professionnel culturel. Il reste cependant du travail à faire sur la clarification des espaces. La Friche doit également rester un laboratoire, un lieu où avant tout les artistes peuvent travailler et il ne faut pas négliger l'impact de l'accueil de plus en plus grand du public.

246 Mémoire de Licence de Sophie GRAS, Laetitia LANCON, Amande ROURE, *L'impact socio-économique de la Friche sur le quartier Belle de Mai Saint-Mauront*, Université de Provence, juin 2002

247 GRESILLON, Boris, « La reconversion d'un espace productif au cœur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n°38, 2011, p.94

248 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.253-254

## II.4. Une transformation successive

Par rapport à un processus classique, qu'on pourrait qualifier de monolithique dans la mise en œuvre et où on a un nombre limité de phases planifiées/phasées dans le temps avant que le bâtiment soit « fini » et investi par les usagers, on a à contrario, à la Friche une transformation constante du site, il est tout le temps en mouvance. On a tout d'abord eu une première phase, qui s'est déroulée dans les premières années, où les travaux étaient ponctuels, effectués par les artistes pour leur propre besoin et dans leur intérêt personnel. Le projet se construit au fur et à mesure, en avançant, et on peut comparer cette forme d'évolution, de progression à la construction d'une cabane. On est donc dans une situation où le programme n'est pas une hypothèse, comparé à un processus classique, mais est une réalité vécue pour laquelle le projet cherche des solutions directes, ajustées, liées à l'appropriation des lieux.

« La friche est un lieu vide, vacant et sans idée. Il n'y a rien et l'architecture que tu y construis s'apparente à celle qui permet de bâtir une cabane dans un arbre. Là une branche, tu t'appuies dessus. Si ce n'est pas assez solide, tu n'y vas pas. Tu conçois des architectures intégralement adaptées à la situation. Ça a été une école de l'usage du pragmatisme ». <sup>249</sup>

Quelques années plus tard, une deuxième phase est effectuée, de 2003 à 2006. Parmi ces travaux on compte la construction des Studios, la réhabilitation de la Cartonnerie et sa mise en conformité, l'installation du Campement, et la création du restaurant Les Grandes Tables<sup>250</sup>. Ce sont toutes des interventions ponctuelles, mais cette fois-ci à une plus grande échelle, celle de bâtiments entiers et non plus à celle des ateliers des artistes. Enfin la dernière phase importante et notable de travaux, rendue possible par la nomination de Marseille comme Capitale européenne de la Culture, se déroule de 2009 à 2014 et concerne l'ensemble du site, que ce soit les bâtiments ou les espaces publics<sup>251</sup>.

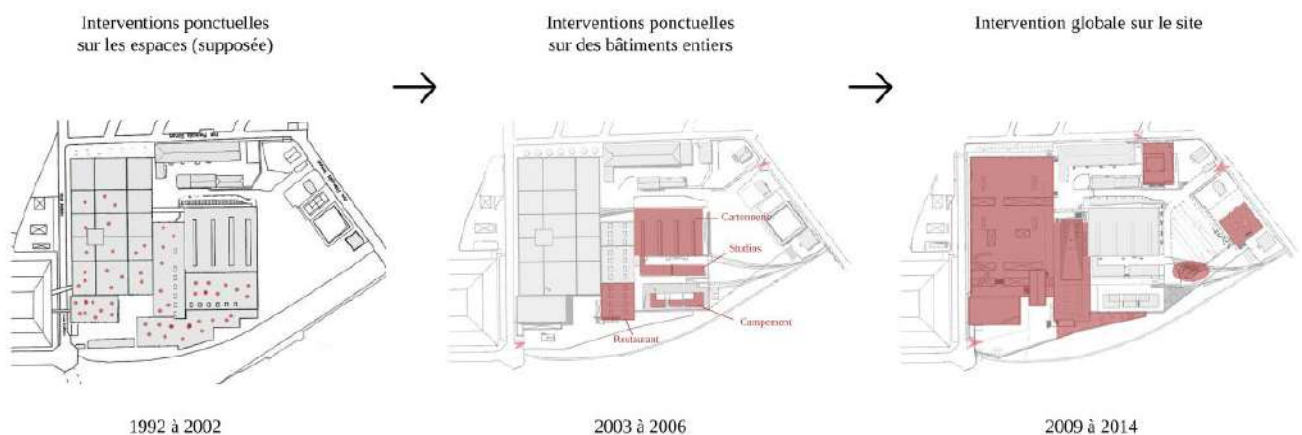


Figure 97\_ Schéma sur la transformation successive et graduelle du site

249 LEXTRAIT, Fabrice, *La friche terre de culture*, 2017, p.82

250 Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014, p.12

251 Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014, p.13



Cette évolution de l'échelle de transformation est intimement liée à l'évolution et à la structuration du projet. Les interventions ponctuelles se font à une période où le projet est dans une phase provisoire. Elles se font par les artistes, de manière décentralisée, sans penser au projet global. Au fur et à mesure de la pérennisation du projet, les interventions se généralisent jusqu'à atteindre l'échelle globale du site. Les deux dernières phases de travaux se sont déroulées selon un processus plus classique, avec l'élaboration d'un schéma directeur, où l'on retrouve un état des lieux et un relevé des opérations déjà réalisées sur le site. Ainsi les interventions prévues tiennent compte de ce qui a déjà été fait sur le site, de ce qu'il y a améliorer et de ce qu'il reste à faire selon les besoins.

Comme pour la souplesse des espaces, le principe de transformation successive n'est pas explicitement évoqué au début, mais il existe tout de même. En tout cas les artistes savaient que lorsqu'ils sont entrés à la Friche, elle allait se transformer.

Le phasage permet d'avoir une activité continue sur le site, sans interruption.<sup>252</sup> Il est également induit par une réalité économique où, même s'il avait été souhaité par le politique, le projet n'était pas suffisamment soutenu financièrement.<sup>253</sup> En effet, de 1992 à 2006, 1,5 millions d'euros sont dépensés, et grâce à l'évènement « capitale de la culture » un budget de plus ou moins 23 millions d'euros est débloqué<sup>254</sup> et a permis à l'association d'effectuer des travaux en masse. Cependant même avec source financière, l'investissement reste dérisoire par rapport à l'ampleur du site (moins de 800 euros au m<sup>2</sup>), quand on sait que la construction d'un logement est à plus ou moins 1100€/m<sup>2</sup> et que pour un équipement culturel on monte à minimum 3000€/m.<sup>255</sup>

On observe donc que la transformation successive, au fur et à mesure des phases, s'amplifie et passe d'une série d'interventions ponctuelles et particulières à une intervention globale et méthodique et qui ne concerne plus les besoins privés des usagers mais bien les besoins collectifs. Elle permet au bâtiment de s'adapter aux nouvelles normes, aux besoins qui changent, tout en prenant en compte ce qui a déjà été réalisé. Le phasage des travaux possède aussi l'avantage de ne pas arrêter l'activité et l'occupation du site, et permet l'intégration progressive dans le quartier. En effet, le changement brutal d'activité, de l'esthétique du bâtiment, que l'on peut retrouver dans un processus classique, peut provoquer un choc chez les habitants qui ont l'habitude de côtoyer ces lieux industriels abandonnés et qui du jour au lendemain se transforment. Alors qu'avec une transformation progressive, les changements peuvent être assimilés petit à petit et le changement n'est plus aussi brutal.

Cependant, la présence constante de travaux peut entraîner des désagréments aux activités se trouvant à proximité et qui elles, continuent. Aussi, ne faut-il pas savoir quand s'arrêter au risque d'entraîner la perte d'identité du lieu, sa mémoire et ses qualités qui ont fait que des artistes l'ont investi ?

252 Schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », juin 2002, Cahier n°2, p.7

253 Interview avec Fabrice Lextraire, en annexe

254 Ibid

255 Ibid

### III. CONCLUSION

Comme ce chapitre l'a montré, un grand nombre d'acteurs sont intervenus à la Friche. On retrouve également ces acteurs dans un processus « classique » mais dans le cas de la Friche la Belle de Mai, on constate qu'ils peuvent jouer un rôle complètement différent; comme les artistes qui voient leur rôle évoluer au fil des années et sont à la fois initiateurs, développeurs et usagers, ou encore des architectes comme Jean Nouvel et Patrick Bouchain qui jouent un rôle totalement différent du rôle habituel d'architecte. Tous ces acteurs ont mis en commun leurs compétences, leurs expériences et ont collaboré ensemble pour développer le projet de la Friche,

On a également pu constater que ce genre de processus possède des spécificités en matière de transformation architecturale, car pour développer le projet, les acteurs ont du mettre en oeuvre des stratégies. Mais après plusieurs années, on constate que le modèle change, qu'il évolue, souvent pour s'adapter aux nouveaux besoins, aux nouveaux objectifs de la Friche, mais aussi parfois parce que tout ne se passe pas comme on le voudrait.



L'objectif de ce travail était de pouvoir analyser un processus de reconversion comme celui de la Friche et montrer par quels moyens il différait d'un processus « classique », mais aussi de ce que ce processus pouvait apporter au projet, en bien comme en mal, quels sont les points forts mais aussi les faiblesses d'un tel processus.

Pour cela, il a d'abord fallu appréhender le site de la Friche la Belle de Mai à travers un état des lieux qui a permis de mieux connaître le site actuel, les différents bâtiments et espaces qui le compose. Grâce à ce chapitre introductif on a découvert la richesse programmatique et architecturale du site. On s'est ensuite intéressé au passé du site, à ce qu'il était avant d'être abandonné puis réinvesti par l'association SFT, car l'histoire du site, le temps de veille sont des choses à prendre en compte lorsqu'on reconvertit un bâtiment. On s'est également penché sur la mise en place du projet et sur son développement durant plus de 25 ans.

Ces deux premiers chapitres, plutôt descriptifs, ont posé les bases nécessaires pour pouvoir déterminer et analyser les spécificités, les caractéristiques du processus de reconversion de la Friche la Belle de Mai.

Au cours de ce dernier chapitre analytique on a tout d'abord constaté le rôle prépondérant qu'ont pu jouer les artistes et acteurs culturels présents à la Friche. C'est d'ailleurs la principale différence avec un processus « classique » où les artistes ne sont que de simples usagers qui investissent un lieu avec des espaces et des fonctions bien définis. Dans un processus « classique » de reconversion de friche en lieu culturel, les artistes et acteurs culturels sont très peu interpellés pour l'élaboration du projet. A la Friche, ces acteurs ne sont pas de simples usagers, ils sont initiateurs de projet, développeurs, ce sont des acteurs actifs qui vont construire le projet de la Friche. Ce sont les artistes qui ont influencé les modes d'intervention sur le site et donc influencé la transformation du site.

En plus de cela, on a découvert des nouvelles facettes du métier d'architecte, d'autres rôles que peuvent jouer les architectes au-delà du rôle habituel de concepteur. Jean Nouvel et Patrick Bouchain ont eu respectivement un rôle de penseur et un rôle d'interface politique. Ils ont su mettre autour de la table des personnes avec des horizons et des compétences diverses pour les faire collaborer. C'est eux aussi qui ont amené à l'association, la nécessité de penser le projet au-delà des limites du site.

Ce travail collaboratif, s'il peut exister dans un processus « classique » se déroule à des moments totalement différents. Dans ce dernier, il s'effectue généralement en amont de toute la phase travaux et d'investissement du bâtiment. On monte un projet sans vraiment savoir si il va durer dans le temps ou non.

A la Friche, et c'est ce qui diffère vraiment du processus classique, le projet se fait en avançant. Il est développé en fonction de ce qui s'est déjà fait et peut évoluer et s'adapter selon les besoins ou les divers événements qui peuvent intervenir

Aujourd'hui la Friche est devenue une référence en matière de reconversion culturelle, et elle est devenue une référence marketing et touristique pour Marseille.

On peut faire un bilan plutôt positif de cette reconversion même s'il faut tout de même nuancer le propos.

Tant au niveau culturel qu'au niveau architectural, la force principale de la Friche a été « la capacité d'être attentif à des intuitions »<sup>256</sup>. Elle a été le lieu « dans lequel des cultures émergentes, des paroles nouvelles, peuvent s'exprimer alors qu'elles n'en avaient pas le terrain ailleurs »<sup>257</sup>. Les acteurs de la Friche ont réussi à développer et à mélanger les publics de manière extrêmement forte<sup>258</sup> parfois peut être en oubliant que la Friche est avant tout un lieu de travail et doit le rester si elle ne veut pas risquer de s'institutionnaliser. La société coopérative doit encore travailler sur ce point dans les années à venir pour répondre à des exigences économiques pour persister tout en gardant cette singularité qu'elle a acquise pendant toutes ces années.

Un autre regret des acteurs que j'ai pu remarquer de la part de plusieurs acteurs ( Jean Nouvel, Philippe Foulquié, Fabrice Lextrait etc. ) a été l'absence de transversalité entre les îlots, le manque d'unité. C'est en grande partie dû au choix de spécialisation des îlots mais peut être aussi dû à un manque de volonté de la part des acteurs politiques. Aujourd'hui la Friche la Belle de Mai a les moyens pour reconnecter ces trois îlots, qui paraît être un point décisif pour travailler un nouveau projet urbain et culturel et développer une fois de plus la Friche à un autre niveau.

Ce travail a eu pour but d'étudier les conséquences d'un processus de reconversion comme celui de la Friche sur le projet lui-même. Faute de moyens et de temps, il n'a pas pu être développé et n'a pas pu s'intéresser aux répercussions que peut avoir ce processus sur le quartier environnant, sur la ville. Même si on peut deviner que la Friche a eu quelques effets positifs sur le quartier avec l'ouverture du cinéma qui a insufflé une nouvelle fonction publique dans le quartier, l'ouverture d'une crèche, l'ouverture prochaine d'une école, et qu'elle a eu des effets positifs sur la ville de Marseille, qui a d'ailleurs été nommée Capitale européenne de la culture en 2013 en partie grâce à la Friche; il serait nécessaire de réaliser une étude plus poussée et plus aboutie à ce sujet.

---

256 Interview avec Philippe Foulquié, en annexe

257 Interview avec Fabrice Lextrait, en annexe

258 Ibid





**OUVRAGES**

- ASCHER, François, Architecture et industrie, passé et avenir d'un mariage de raison, Paris, Centre de création industrielle, 1983
- BOUCHAIN, Patrick, Construire autrement : comment faire ?, Arles, Actes Sud, 2006, ( collection L'impensé )
- CLAIR, Sylvie (éd), 10, rue Bleue: histoire et reconversion d'une manufacture des tabacs, Marseille, Editions Parenthèses : Archives municipales de Marseille, 2003
- DELLA CASA, Francesco, La friche la Belle de Mai : projet culturel, projet urbain : Marseille, Arles, Actes Sud, 2013
- EDELBLUTTE, Simon, Paysages et territoires de l'industrie en Europe : héritages et nouveaux, Ellipses, 2010
- Encore heureux ( éd. ), Lieux infinis : construire des bâtiments ou des lieux ?, Paris, Institut français : B42, 2018
- GASNIER, Marina et LAMARD, Pierre (dir.), Le patrimoine industriel comme vecteur de reconquête économique, Panazol, Lavauzelle, 2007, ( collection Histoire, mémoire et patrimoine )
- HENRY, Philippe, Quel devenir pour les friches culturelles en France ? D'une conception culturelle des pratiques artistiques à des centres artistiques territorialisés, Volume 2, mai 2010
- LEXTRAIT, Fabrice, La Friche, terre de culture, Sens & Tonka, 2017
- LEXTRAIT, Fabrice, « Une nouvelle époque de l'action culturelle », Rapport à Michel Duffour, Volumes 1 et 2, mai 2001
- Quelle politique pour le patrimoine industriel ? Rapport du colloque international organisé à Lyon en 1985 par le Conseil de l'Europe et l'ICOMOS, 1987
- ROBERT, Philippe et DESMOULINS, Christine, Transcriptions d'architecture, architecture et patrimoine : quels enjeux pour demain ?, Paris, Association de la pensée française, 2005
- ROBERT, Philippe, Aspects économiques et politiques des opérations de reconversion. L'étude et la mise en valeur du patrimoine industriel : 4ème Conférence internationale Lyon-Grenoble, septembre 1981
- Un bâtiment combien de vies ? La transformation comme acte de création, Cité de l'architecture et du patrimoine, SilvanaEditoriale, 2015

## ARTICLES

- AMBROSINO, Charles et ANDRES, Lauren, « Friche en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace », *Espaces et sociétés*, n°134, mars 2008, p.37-51
- ANDRES, Lauren, « Temps de veille de la friche urbaine et diversité des processus d'appropriation : la Belle de Mai ( Marseille ) et le Flon ( Lausanne ) », *Géocarrefour*, n°81/2, 2006, p.159-166
- AUBOUIN, Nicolas et COBLENCÉ, Emmanuel, « Les Nouveaux Territoires de l'Art, entre îlot et essaim », *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, n°17-18, 2013, p.91-102
- « Berlin, Lubumbashi, Marseille : dynamiques de création et transformations urbaines », *Perspective*, n°1, 2014, p.43-62
- CARTIER, Claudine. « Le patrimoine industriel en France: une conscience longue à émerger ». *Architecture intérieure, CRÉÉ*, n° 302, 2002, p.28-59
- CUTTAT, Jacques, « La Belle de Mai : une coopérative prend les choses en main », *Chronique vagabonde*, n°84, 2012, p.28
- FEVRE, Anne-Marie, « Friche, la Belle de janvier », *Libération*, 10 janvier 2013
- FOULQUIE, Philippe, « Marseille, laboratoire permanent de politiques culturelles », *Méditerranée*, n°114, 2010, p.47-49
- GALLIMARD, Renaud, « Réhabilitation des friches industrielles et zones d'activités à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n°4, 2000, p.25-34
- GRESILLON, Boris, « La reconversion d'un espace productif au coeur d'une métropole : l'exemple de la Friche de la Belle de Mai à Marseille », *Rives méditerranéennes*, n°38, février 2011, p.87-101
- HACHEZ-LEROY, Florence, « Un défi d'avenir : le patrimoine industriel », *Entreprises et histoire*, n°87, février 2017, p.5-13
- LABARTHE, Fabien, « La Friche : fille de mai 68, enfant de la malice », *Faire savoirs*, n°10, décembre 2013, p.49-58
- MANALE, Margaret, « Le patrimoine industriel : mémoire sociale ou produit innovant ? », *L'Homme & la société*, n°192, février 2014, p.11-14
- MERENNE-SCHOUMAKER, Bernadette, « La reconquête des anciens sites industriels : constats et propositions », *Patrimoine industriel*, n°12, 1989, p.27-34
- MERENNE-SCHOUMAKER, Bernadette, « Les friches industrielles : leur réhabilitation en milieu urbain », *Les cahiers de la fonderie*, n°8 spécial, 1990, p.66-74
- REAL, Emmanuelle, « Reconversions. L'architecture industrielle réinventée », *In situ. Revue des patrimoines*, n°26, juillet 2015

RIBEIRO PEIXOTO, Elane, « Autour des reconversions architecturales et des monuments historiques », L'Homme & la société, n°145, mars 2002, p.51-65

SMITH, Paul, « La reconversion des sites et des bâtiments industriels. Editorial », In situ. Revue des patrimoines, n°26, juillet 2015

THORION, Ghyslaine, « Espaces en friche, des lieux dédiés à l'expérimentation et à la création culturelle », Communication & organisation, n°26, janvier 2005, p.114-126

### **DOCUMENTS URBANISTIQUES**

Schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », juin 2002, Cahier n° 1 & 2

Schéma directeur « L'air 2 ne pas y toucher », 2005

Schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2008

Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », février 2014

### **MÉMOIRES**

BERTET, Marie-Claudine, Mémoire, Friche et Reconversion. Patrimoine industriel, un nouvel essor pour le renouvellement urbain, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Année académique 2013 - 2014

LEMARIE, Matthieu, A l'abordage des délaissés ! Vers une nouvelle forme d'espace public, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, Année académique 2013 - 2014

SABAU, Laetitia, Le potentiel du patrimoine industriel dans la rénovation urbaine : le cas de Herstal, Faculté d'architecture, Université de Liège, Année académique 2015-2016

### **VIDÉOS**

La Friche, 25 ans : maintenant et après ! , <https://vimeo.com/247181722>

### **SITES INTERNET**

<http://www.lafriche.org/fr/>, consulté pour la dernière fois le 14 avril 2019

<https://baladebelledemai.wordpress.com/presentation-de-la-belle-de-mai/> , consulté pour la dernière fois le 18 mars 2019

<https://www.tourisme-marseille.com/fiche/playground-friche-belle-de-mai-marseille/> , consulté pour la dernière fois le 4 avril 2019

<https://labellefrichedesquais.blog/> , consulté pour la dernière fois le 15 février 2019

[http://cluster011.ovh.net/~lafriche/friche/zdyn1/article.php3?id\\_article=125](http://cluster011.ovh.net/~lafriche/friche/zdyn1/article.php3?id_article=125) , consulté pour la dernière fois le 6 novembre 2018

<http://www.geographie.ens.fr/De-la-candidature-a-la-selection.html> , consulté pour la dernière fois le 3 décembre 2018

[https://issuu.com/lafriche\\_bdm/docs/programme2013](https://issuu.com/lafriche_bdm/docs/programme2013) , consulté pour la dernière fois le 20 mars 2019

<https://www.tourisme-marseille.com/fiche/cinema-le-gyptis-classe-art-et-essai-belle-de-mai-marseille/> , consulté pour la dernière fois le 24 avril 2019

<http://www.lamarseillaise.fr/culture/theatre/53912-le-gyptis-populaire-et-exigeant> , consulté pour la dernière fois le 24 avril 2019

<https://www.nouvellespublications.com/la-friche-est-devenue-un-projet-bien-plus-vaste-qu-a-ses-debuts-1167.html> , consulté pour la dernière fois le 23 avril 2019

Couverture : Photographie du Toit-terrasse de la Friche la Belle de Mai, © Caroline Dutrey,  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-toit-terrasse>]

Fig. 1 : Dessin perspectif de l'îlot 3 qui abrite la Friche la Belle de Mai avec les différents bâtiments et espaces qui le composent. [Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux>]

Fig. 2 : Image satellite de la ville de Marseille avec la délimitation des différents arrondissements de la ville et localisation du 3ème arrondissement. Réalisée par l'auteur

Fig. 3 : Image satellite et zoom sur le 3ème arrondissement de Marseille avec la division des quartiers et localisation du quartier de la Belle de Mai. Réalisée par l'auteur

Fig. 4 : Image satellite et zoom sur le quartier de la Belle de Mai avec la localisation des différents pôles culturels et du site de la Friche la Belle de Mai. Réalisée par l'auteur

Fig. 5 : Axonométrie du site tirée d'un dossier pdf fourni par la Friche la Belle de Mai. Localisation des différents quartiers composant le site. Modifiée par l'auteur

Fig. 6 : Schéma des différents espaces présents à la Friche. Réalisée par l'auteur

Fig. 7 : Axonométrie du site tirée d'un dossier pdf fourni par la Friche la Belle de Mai. Localisation du quartier de la Cour Jobin. Modifiée par l'auteur

Fig. 8 : Photo de la Tour, © Olivier Amsellem,  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », 2014, p.32]

Fig. 9 : Photo de la Tour, de nuit, fournie par la Friche la Belle de Mai

Fig. 10 : Plan du R+1 de la Tour, tiré du dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai  
Modifié par l'auteur

Fig. 11 : Photo du Panorama, © Olivier Amsellem,  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », 2014, p.33]

Fig. 12 : Photo du Panorama, © Caroline Dutrey,  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/la-tour-panorama>]

Fig. 13 : Plan du Panorama, tiré du dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai  
Modifié par l'auteur

Fig. 14 : Photo des Magasins Bis, © C. Weiner,  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », 2014, p.31]

Fig. 15 : Photo des Cathédrales, à l'intérieur des Magasins Bis, © C. Weiner,  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », 2014, p.31]

- Fig. 16 : Plan du Petit Théâtre situé au même niveau que la Cour Jobin dans les Magasins Bis, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai. Modifié par l'auteure
- Fig. 17 : Plan du Cabaret Aléatoire situé au même niveau que la Cour Jobin dans les Magasins Bis, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai. Modifié par l'auteure
- Fig. 18 : Photo de l'ensemble du Playground avec au fond l'Agora, le mur d'escalade, la piste de glisse et celle d'athlétisme. © Caroline Dutrey [Source : [www.lafriche.org/fr/histoire](http://www.lafriche.org/fr/histoire)]
- Fig. 19 : Photo de nuit de l'Agora, © Caroline Dutrey  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-playground>]
- Fig. 20 : Photo du mur d'escalade du Playground avec une partie de la piste de skate, © Caroline Dutrey  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-playground>]
- Fig. 21 : Plan de la Cour Jobin avec le Playground, trouvé dans le dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai  
Modifié par l'auteure
- Fig. 22 : Photo du Skatepark  
[Source : <https://www.jackspots.fr/2014/07/skatepark-marseille-la-friche-belle-de-mai.html>]
- Fig. 23 : Photo du Skatepark, vue vers la pointe  
[Source : <https://www.constructo.fr/705/>]
- Fig. 24 : Plan du Skatepark, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai  
Modifié par l'auteure
- Fig. 25 : Axonométrie du site tirée d'un dossier pdf fourni par la Friche la Belle de Mai. Localisation du quartier des Magasins. Modifiée par l'auteure
- Fig. 26 : Photo d'une rue intérieure des Magasins  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/espaces-de-travail-les-magasins>]
- Fig. 27 : Photo intérieure des Magasins avant la période de travaux  
[Source : Schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.56]
- Fig. 28 : Plan du R+1 des Magasins, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai  
Modifié par l'auteure
- Fig. 29 : Photo du Toit-terrasse avec la vue de la pente PMR et des ouvertures, © Caroline Dutrey  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-toit-terrasse>]
- Fig. 30 : Photo sur le Toit-terrasse, lors d'un évènement cinéma en plein air en été avec vue sur les Plateaux  
© Caroline Dutrey, [Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-toit-terrasse>]
- Fig. 31 : Photo aérienne du Toit-terrasse avec le Panorama, © Caroline Dutrey  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-toit-terrasse>]
- Fig. 32 : Plan du Toit-terrasse, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai  
Modifié par l'auteure



- Fig. 33 : Photo aérienne du Module, © Sébastien Normand  
[Source : <http://gmem.org/presentation/>]
- Fig. 34 : Photo intérieure du Module  
[Source : <http://caractere-special.fr/projet/la-reserve-fonciere-et-gmem/>]
- Fig. 35 : Plan du Module et des installations du GMEM dans les Magasins, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai. Modifié par l'auteur
- Fig. 36 : Axonométrie du site tirée d'un dossier pdf fourni par la Friche la Belle de Mai. Localisation du quartier du Campement. Modifiée par l'auteur
- Fig. 37 : Photo avec vue sur l'intérieur du restaurant lorsqu'il est dans sa configuration de restaurant.  
© Les grandes Tables, [Source : <http://www.lesgrandestables.com/de-la-friche/le-lieu>]
- Fig. 38 : Photo intérieure du restaurant Les Grandes Tables, accueillant un évènement de type concert  
© Caroline Dutrey, [Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/les-grandes-tables>]
- Fig. 39 : Photo extérieure du restaurant Les Grandes Tables, © Caroline Dutrey  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/les-grandes-tables>]
- Fig. 40 : Plan du restaurant Les Grandes Tables, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai  
Modifié par l'auteur
- Fig. 41 : Photo aérienne des Studios depuis la rue entre les Studios et la Cartonnerie  
[Source : Mise à jour de schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.28]
- Fig. 42 : Photo extérieure de la rue entre les Studios et la Cartonnerie  
[Source : <http://caractere-special.fr/projet/la-cartonnerie/>]
- Fig. 43 : Photo avec vue extérieure vers les Plateaux depuis le Toit-terrasse  
[Source : Mise à jour de schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.34]
- Fig. 44 : Photo intérieure dans le grand Plateau, © Cyrille Weiner  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/les-plateaux>]
- Fig. 45 : Photo extérieure, avec vue sur la façade des Plateaux  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/les-plateaux>]
- Fig. 46 : Plan du Petit et du Grand Plateau, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai  
Modifié par l'auteur
- Fig. 47 : Photo de la Place des Quais  
[Source : <https://labellefrichedesquais.blog/2017/11/13/petite-retrospective/>]
- Fig. 48 : Photo aérienne de la Place des Quais, © Caroline Dutrey  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/la-place-des-quais>]
- Fig. 49 : Photo depuis la Place des Quais vers le restaurant, © PAC  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/la-place-des-quais>]

- Fig. 50 : Plan de la Place des Quais, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai  
Modifié par l'auteure
- Fig. 51 : Axonométrie du site tirée d'un dossier pdf fourni par la Friche la Belle de Mai. Localisation du quartier du parvis de la Cartonnerie. Modifiée par l'auteure
- Fig. 52 : Photo extérieure de la Cartonnerie depuis l'entrée rue François Simon  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.28]
- Fig. 53 : Photo intérieure de la Cartonnerie  
[Source : Schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.48]
- Fig. 54 : Photo extérieure de la rue entre les Studios et la Cartonnerie  
[Source : <http://caractere-special.fr/projet/la-cartonnerie/>]
- Fig. 55 : Plan de la Cartonnerie, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai  
Modifié par l'auteure
- Fig. 56 : Photo extérieure de la Villa des auteurs  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.27]
- Fig. 57 : Photo extérieure de la Villa 2013  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.27]
- Fig. 58 : Photo extérieure de la Crèche depuis le parvis de la Cartonnerie, © Olivier Amsellem,  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.30]
- Fig. 59 : Photo extérieure de la terrasse de la Crèche  
[Source : <http://caractere-special.fr/projet/la-creche/>]
- Fig. 60 : Photo de l'intérieur du patio de la Crèche  
[Source : <http://caractere-special.fr/projet/la-creche/>]
- Fig. 61 : Plan de la Crèche  
[Source : <http://caractere-special.fr/projet/la-creche/>]
- Fig. 62 : Photo du Wagon-jeux depuis la Place des Quais, © Coralie Filippini,  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/wagon-jeux>]
- Fig. 63 : Photo du Jardin des rails, © Coralie Filippini,  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-jardin-des-rails>]
- Fig. 64 : Photo du Jardin des rails, © Sébastien Normand  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/le-jardin-des-rails>]
- Fig. 65 : Plan du parvis de la Cartonnerie avec le Wagon-jeux et le Jardin des rails, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai. Modifié par l'auteure
- Fig. 66 : Axonométrie du site tirée d'un dossier pdf fourni par la Friche la Belle de Mai. Localisation du quartier de la Seita Pro. Modifiée par l'auteure

- Fig. 67 : Photo extérieure d'un des bâtiments de la Seita Pro, situé côté Cartonnerie  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.26]
- Fig. 68 : Photo extérieure du deuxième bâtiment de la Seita Pro, situé côté rue François Simon  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.26]
- Fig. 69 : Plan du bâtiment situé côté rue François Simon, tiré d'un dossier de plans fourni par la Friche la Belle de Mai. Modifié par l'auteure
- Fig. 70 : Photo extérieure de l'IMMS depuis le parvis de la Cartonnerie, © Agnès Mellon,  
[Source : <http://www.lafriche.org/fr/les-lieux/l-imms>]
- Fig. 71 : Photo extérieur de l'IMMS depuis la rue François Simon  
[Source : Mise à jour du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.36]
- Fig. 72 : Plan de la ville et de ses abords, gravé par A. Robelin, publié par J. Fouque et A. Matheron, 1869  
[Source : Archives municipales de Marseille (AMM), 78 Fi 148]
- Fig. 73 : Plan du quartier de la Belle de Mai dressé par H. Burle, 1890  
[Source : AMM, 78 Fi 215]
- Fig. 74 : Plan de masse de la manufacture et du magasin de transit de Marseille, juillet 1943  
[Source : Archives Altadis (AA), 1 FM 233]
- Fig. 75 : Magasin de transit de Marseille, 18 octobre 1972  
[Source : AA, AL 80, p. 11]
- Fig. 76 : Zoom sur le schéma du processus de la Friche pour la période 1990 à 1995, réalisé par l'auteure
- Fig. 77 : Schéma d'occupation du site de la Friche de 1992 à 1994, tiré du schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », cahier n°1, p.23 et modifié par l'auteure
- Fig. 78 : Schéma d'occupation du site de la Friche de 1994 à 1997, tiré du schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », cahier n°1, p.23 et modifié par l'auteure
- Fig. 79 : Zoom sur le schéma du processus de la Friche pour la période 1995 à 2002, réalisé par l'auteure
- Fig. 80 : Vue satellite avec le périmètre de l'opération Euroméditerranée qui englobe l'ancienne manufacture de tabac,  
[Source : Schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.13]
- Fig. 81 : Vue perspective depuis la Rue Jobin vers les Magasins, avec le projet imaginé par Vassal & Lacaton pour éviter le déménagement. [Source : L'air de ne pas y toucher », cahier n°1, p.11]
- Fig. 82 : Vue perspective depuis le Toit-terrace vers l'intérieur de la serre, projet imaginé par Vassal & Lacaton pour éviter le déménagement. [Source : L'air de ne pas y toucher », cahier n°1, p.11]
- Fig. 83 : Schéma d'occupation du site de la Friche de 1997 à 2001, tiré du schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », cahier n°1, p.23 et modifié par l'auteure

- Fig. 84 : Plan fourni par Vassal & Lacaton pour l'étude du scénario global pour la manufacture effectuée en 1997  
[Source : L'air de ne pas y toucher », cahier n°1, p.13]
- Fig. 85 : Coupes fournies par Vassal & Lacaton pour l'étude du scénario global pour la manufacture effectuée en 1997  
[Source : L'air de ne pas y toucher », cahier n°1, p.13]
- Fig. 86 : Schéma d'occupation du site de la Friche de 2001 à 2004, tiré du schéma directeur « L'air de ne pas y toucher », cahier n°1, p.23 et modifié par l'auteur
- Fig. 87 : Zoom sur le schéma du processus de la Friche pour la période 2002 à 2008, réalisé par l'auteur
- Fig. 88 : Zoom sur le schéma du processus de la Friche pour la période 2008 à 2013, réalisé par l'auteur
- Fig. 89 : Schéma des rues intérieures, tiré du schéma directeur « Jamais 2 sans 3 », p.74 et modifié par l'auteur
- Fig. 90 : Schéma reprenant les différentes étapes de reconversion de la Friche, réalisé par l'auteur
- Fig. 91 : Schéma reprenant les différents évènements clés ayant focalisé l'intérêt du public, réalisé par l'auteur
- Fig. 92 : Schéma reprenant les transformations phares du site, réalisé par l'auteur
- Fig. 93 : Schéma représentant le processus de reconversion « classique », réalisé par l'auteur
- Fig. 94 : Schéma représentant le processus de reconversion de la Friche, réalisé par l'auteur
- Fig. 95 : Schéma sur la souplesse et l'adaptabilité des espaces, réalisé par l'auteur
- Fig. 96 : Schéma des espaces publics à la Friche, réalisé par l'auteur
- Fig. 97 : Schéma sur la transformation successive et graduelle du site, réalisé par l'auteur



## **INTERVIEW DE FABRICE LEXTRAIT**

**RÉALISÉE LE MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2018 ; DURÉE : 50 MIN**

Fabrice Lextrait a été le premier employé de l'association Système Friche Théâtre et il s'avère que ce travail était son premier job. Il a fait ses études à Lyon où il a un diplôme de troisième cycle en culture. Il a travaillé en tant qu'administrateur de l'association pendant 10 ans, avant de monter au bureau de Michel Duffour, secrétaire d'Etat, pendant 2 ans. En 2002 il rejoint les ateliers de Jean Nouvel où il va travailler pendant 10 ans. Il est également depuis 2006, président des Grandes Tables.

J'ai pu remarquer au cours de mon interview avec lui, à quel point il était passionné par ce qu'il faisait et par ce qu'il avait vécu à la Friche. J'ai eu la chance de rencontrer quelqu'un de très prévenant qui a fait en sorte que mon séjour à Marseille et à la Friche soit le plus enrichissant possible.

---

### ***Comment êtes vous arrivé dans l'aventure Friche ?***

C'est assez simple, j'ai fini mes études en 1990. J'avais une grosse activité dans le domaine associatif de la radio locale et j'étais très impliqué dans Radio Grenouille, qui est maintenant installée à la Friche, sur les problématiques culturelles et artistiques. Philippe Foulquié était implanté avec son théâtre de marionnettes, à partir de 1987, à Marseille. Et pendant ces trois ans, de 1987 à 1990, on avait fait beaucoup d'entretiens ensemble, de voyages aussi puisqu'on avait fait des reportages en Pologne, à Charleville etc ... et c'est quand je sortais de mes études, que Philippe m'a proposé que ce travail soit mon entrée dans la vie professionnelle.

### ***Et quel a été votre rôle dans la globalité du projet ?***

Moi j'ai été le premier salarié d'une équipe qui n'était pas du tout prévue pour atteindre ce qu'elle a atteint dix ans plus tard. Puisque c'est l'élus qui avait souhaité développer des projets dans les friches industrielles parce que c'était comme à Berlin, Madrid, pour lui. Et il s'est dit qu'à Marseille il y avait beaucoup de friches puisqu'il y a un rapport de l'agence d'urbanisme à l'époque qui dit qu'il y a six cents hectares de friches industrielles à Marseille à la fin des années 1980. Comme il décide qu'il y ait des activités artistiques dans ces lieux, il mandate une association qui est créée pour l'occasion. Et moi j'en suis le premier salarié, pour la première mission qui a été de trouver un lieu, parce qu'à l'origine on devait être nomade de friche en friche, on ne devait pas rester plus d'un an.

On a trouvé un premier lieu après quelques mois de visites, parce qu'à chaque fois qu'on s'intéressait à un lieu, d'un coup il avait un prix. Il n'était plus gratuit, il n'était plus libre. On n'est pas dans les processus actuels sur lesquels on pourra revenir. Mais on a trouvé un lieu qui avait un prix, on a loué pendant un an ce lieu là et puis on en est parti. Et puis il y a eu une rencontre, puisqu'on avait déjà visité en 1990 l'usine de la Seita, ancienne usine de tabac qui était un

endroit absolument magique, pratiquement 150 000 m<sup>2</sup> sur la totalité de plancher. La Seita qui avait fermé le lieu deux ans auparavant avait accepté de nous le donner gratuitement pendant un an en attendant de voir ce qui allait se passer sur le site, si il y allait y avoir une opération de promotion immobilière ou autre chose.

Voilà, on a commencé comme ça sur le lieu, mais quand on est arrivé sur ce site en 1992, vu la taille du lieu, on a ouvert les portes on a accueilli beaucoup de structures qui étaient ailleurs et que l'on a réunies, ce qui a fait que le projet a été très vite un projet partagé, co-construit.

***Et donc, qu'est-ce que tout ce qui s'est passé à Magallon pendant un an vous a apporté dans le devenir de la Friche ?***

Ah beaucoup beaucoup beaucoup beaucoup. Ça a testé les fondements qui étaient là :

le fondement par rapport à la manière dont on agissait sur les espaces, le fondement par rapport au temps de travail des artistes, qui d'un coup dans une friche était beaucoup plus grand que le temps dans un théâtre ou dans une salle de répétition, puisque là dans une friche il n'y a pas de planning à l'origine puisque c'est nous qui l'amenons.

Et les plannings on les a construits en fonction des projets. Et quand un projet naissait d'un lieu, le rapport au lieu n'a rien à voir, ni en terme scénographique, ni en terme politique et ni en terme économique.

Donc c'est comme ça que les choses se sont fabriquées. Mais bon Philippe Foulquié là dessus vous le dira, « on fait les choses en apprenant à les faire ». C'est à dire qu'on a pas un projet qui dit « Voilà, on va réhabiliter ». On n'est pas dans le cas de La Villette, du 104 ou d'autres endroits, mais on est dans un processus où on transforme, on modifie les choses petit à petit. On modifie beaucoup avec le réel, le vécu dans les lieux et pas sur des présupposés ou sur des programmes. On n'avait pas de programme préétabli, on a beaucoup insisté sur une formule mais qui est plutôt une position politique qui dit qu'on ne travaille pas sur de l'animation à la Friche mais sur quelque chose qui se génère. Et ce principe de génération, il a permis le développement que l'on a eu.

***Quand vous êtes arrivé à la Friche, puisque vous l'avez déjà visité une fois pour découvrir les lieux et puis seulement vous l'avez investi, quelle a été votre impression par rapport à ce lieu ?***

En 1990, je rentre par un endroit auquel vous n'irez pas aujourd'hui.

Il y a trois îlots sur le site, et j'étais rentré par l'îlot 1, où là maintenant il y a le Centre de Restauration du Patrimoine et les Archives Municipales. J'étais monté au premier étage, il restait à peu près une dizaine de salariés sur un site de 150 000 m<sup>2</sup>. Ce qui était incroyable et ce qui a été un de nos échecs, c'est que quand on est arrivé là, on pouvait se mettre au milieu de l'îlot et on pouvait traverser tout le site en ayant pris un seul escalier, et encore. Jean Nouvel l'a identifié par rapport à la coupe architecturale, parce qu'on est sur une bute, et sur cette bute il y avait un niveau à réinventer, qui était le niveau de la voie SNCF PLM (Paris-Lyon-Marseille). Et le rythme industriel avait recréé ce principe-là. Il y avait des passerelles d'un îlot à un autre. J'étais monté dans une petite voiture et puis on avait fait tout le site comme ça, en transversal, en passant au-dessus des rues, des pentes.

Pour moi c'est un souvenir magique, avec des journaux partout qui dataient d'un an, un an et demi et des verres avec



une couche de poussière à l'intérieur. Voilà, c'est « waouh waouh », c'est des grandes surfaces, c'est une scénographie de l'espace, de ces lieux vacants. Georges Aperghis, compositeur de musique contemporaine, a parlé « des espaces blancs ». La friche est un espace où il y a la page blanche et là on a pu, à partir de ce moment-là, avoir des espaces, les aménager, plus ou moins voir pas du tout et parfois beaucoup ou au mieux, année après année. Parce qu'il y a eu très peu de moyens d'équipement dans les premiers temps, et ça a permis de faire des moments esthétiques et artistiques assez exceptionnels.

***En parlant d'espaces, quand vous êtes arrivés en 1992, quels espaces vous avez investis ? La Cartonnerie ? La Tour ?***

En 1992, on avait eu une autorisation sur un seul îlot qui était l'îlot 3. Donc on a eu ces 40 000 m<sup>2</sup> dans lesquels on a fondé le projet et on l'a développé.

***Mais donc, vous avez investi tous les espaces qui étaient sur l'îlot 3 ?***

Tous les espaces oui, enfin presque tous. Il y avait un espace qui n'était pas libre, là où de nouveaux bâtiments sont construits, celui de Matthieu Poitevin le dôme du groupe de musique expérimentale ou le bâtiment de l'ERAC, ces bâtiments (Seita Promotion) eux sont restés occupés encore beaucoup plus longtemps par la Seita ; mais tout le reste on l'avait, c'était énorme.

***Donc vous avez profité de tout ce qu'on vous offrait ?***

Oui voilà

***D'accord, c'était pour voir si vous aviez investi tout d'un coup, ou si vous vous étiez contenté de faire petit à petit...***

Quand on dit investi tout d'un coup, il fallait en même temps qu'on ait un noyau là-dedans, parce que 40 000 m<sup>2</sup> avec peu de moyens. Mais on avait donc un centre névralgique qui est maintenant disparu puisqu'il a été détruit par l'arrivée des voies SNCF. Quand la SNCF a créé les voies TGV, ils ont démoli un endroit qui était notre centralité. Quand vous arrivez par la Rue Jobin, dans la cour là en bas où maintenant il y a les activités sportives (le playground), à cet endroit-là, au rez-de-chaussée, il y avait des maisons tout autour.

***D'accord. En 1995, vous avez fait appel à Jean Nouvel pour qu'il vienne prendre la présidence de la Friche. Qu'est-ce qui vous amené à vous dire « maintenant on a besoin de faire appel à quelqu'un » ? Qu'est-ce qui a fait que vous lui avez fait appel ? Et pourquoi lui finalement ?***

En fait on était dans une situation très complexe parce que c'était un projet qui a été voulu par le politique, mais qui avait du mal à trouver les moyens économiques, que ce soit auprès de la Ville, de la Région ou de l'État. Et il nous

semblait important d'avoir une personnalité charismatique qui puisse nous aider à porter et à défendre ce discours. Et il y a eu la combinaison de deux facteurs. Il se trouve qu'avec Philippe Foulquié, on était tombé sur un article de Jean dans lequel il avait dit quelque chose d'assez fulgurant qui était « L'avenir de l'architecture n'est pas architectural » en 1980 dans les Cahiers de la recherche Architecturale.. Ça nous avait beaucoup interrogé avec Philippe, on avait trouvé ça absolument phénoménal en terme politique et on s'est dit que quelqu'un qui a une pensée comme ça, dans ce que nous on essayait de faire sur les autres disciplines artistiques, ça pouvait vraiment être puissant.

Et il se trouve que quand on a commencé à fouiller ça, on s'est rendu compte que Jean avait été en 1992, le scénographe de l'exposition qui rendait hommage à César, le sculpteur, à la Vieille Charité. Et à l'époque ils avaient la fête du vernissage à la Friche, et donc Jean avait été là, et il avait visité le lieu à ce moment-là. Par après, via des relations communes, on a appris qu'il avait été absolument éberlué par la visite qu'il avait fait du site, et quand on l'a rencontré en 1995 il nous a dit « Aller, pourquoi pas ».

### ***Et au final vous avez trouvé quelqu'un qui avait dépassé vos attentes ?***

Jean a eu un rôle que personne ne pouvait imaginer à l'époque. Pendant 5 ans, il a pratiquement passé dix jours par an sur le sujet de la Friche. Ayant travaillé avec lui, je peux vous dire qu'il n'y a pas beaucoup de projets où il passe dix jours par an ...

Donc sur un sujet où il n'était pas payé, qui était une friche, il a vraiment eu un investissement politique qui était énorme. Ça été déterminant, et il a en plus pris des idées qui étaient là, il les a cultivées, il les a transcendées. Il n'a rien dessiné sur le site, il n'a pas fait un seul bâtiment, on a travaillé avec lui, mais c'est lui qui a fait en sorte, avec une autre personne qui est très importante et qui est Hubert Tonka, de nourrir le projet.

C'est avec Hubert qu'ils ont trouvé les mots sur le thème de ce que l'on a appelé « la modification architecturale », et ça c'est quelque chose sur lequel il nous manque un livre, parce que ce thème de la « modification architecturale » parfois il n'a pas été respecté. D'ailleurs à la Friche, le bâtiment de l'ERAC (l'IMMS) c'est un bâtiment neuf qui est posé là.

Et il se trouve que dans ce jeu là, et c'est aussi le hasard de l'histoire, on n'avait jamais rencontré le fils de l' élu à la culture. C'est un hasard total si Matthieu Poitevin a commencé à travailler sur le site, parce que c'est Jean qui est allé le chercher. Je ne le connaissais pas, Philippe non plus, on s'est même posé la question de si c'était le fils ou pas. Jean a choisi Matthieu car Hubert, avait remarqué un collègue que Matthieu a fait dans le quartier Nord de Marseille. Matthieu a complètement nourri à partir de ce moment-là quelque chose. Sachant que là aussi, on n'a pas réussi exactement à faire ce qu'on voulait. On voulait une pluralité architecturale, mais tenue par la main de Jean, pas dans sa conception mais dans sa politique. Il y avait 5 architectes à l'origine. Il y avait Jacque Hondelatte architecte bordelais, il y avait Anne Vassal et Jean-Philippe Lacaton et il y avait Rudy Ricciotti. C'était une idée de pluralité. Après, les contraintes de la Ville, les contraintes juridiques, les contraintes économiques ont fait que ça s'est fait différemment. Mais on a quand même réussi, au moins sur un îlot, à travailler l'architecture et on a fait en sorte que l'idée générale que Jean avait beaucoup défendu, d'un « Projet Culturel pour un Projet Urbain », se déploie sur la totalité du site.

Nous pourrions maintenant redéployer cette idée avec le principe des districts culturels. Aujourd'hui, la Friche et ses trois îlots, sont le plus grand district culturel au monde. 300 000 m<sup>2</sup> de culture en centre-ville, qui vont du patrimoine conservatoire jusqu'à la culture vivante urbaine du skateboard, où cela se trouve-t-il ? On peut parler d'Abu Dhabi avec quatre musées côte à côte, on peut parler de la Plateforme de Singapour, on peut parler des studios à Hollywood, on peut parler de Madrid avec le Matador, on peut faire la collection de tout ça, mais vous ne trouverez pas 300 000 m<sup>2</sup> avec autant de diversité et ouverte aux publics et bases de travail quotidien, c'est à dire avec la dimension production et les dimensions consommation et pratique.

Ça c'est vraiment un sujet qui est essentiel parce que c'est aussi une manière de comment est-ce que la ville se recompose, comment est-ce qu'on arrive à faire en sorte que ce soit un lieu vivant. On n'aurait jamais imaginé en 95, qu'un lieu comme la Friche soit un lieu aussi vivant que ça. Aujourd'hui avec ce temps (grand soleil, ciel bleu, plutôt doux), on est mercredi, vous avez à peu près deux cents jeunes qui sont dans les cours, qui font du skate, qui vont au café, qui regardent dans la librairie.

***Puis après vient Patrick Bouchain. C'est Jean Nouvel qui a été le chercher ? Pour pouvoir faire changer le projet d'échelle ? Pour des questions politiques ?***

Oui, c'est tout d'abord parce que Jean ne pouvait plus, n'avait plus le temps du tout. Patrick a refusé de devenir président de la Friche, et donc on a monté cette société coopérative en parallèle à l'initiative de Philippe Foulquié et Patrick a été le maître d'ouvrage de rêve qu'il fallait, avec les logiques de maîtrise d'usage. Après Jean avec « l'avenir de l'architecture ne sera pas architectural », on a eu aussi Patrick avec toute son approche et sa théorie. Et la transversale de Matthieu qui n'est ni d'une école ni d'une autre mais qui les transcende vraiment toutes les deux. C'est à dire que Matthieu il est à la fois dans l'objet « Waouh » et dans l'approche de la « maîtrise d'usage ». Matthieu sur la Friche, les 3 éléments dont je parlais comme ça qui sont « Waouh » c'est : la boîte blanche du Panorama, le dôme du GMEM et puis il y a également cette descente pour handicapé sur le Toit-terrasse où on a l'impression que c'est un geste architectural en tant que tel mais en fait non, c'est une interprétation plastique d'un élément de programme. Et là, on est vraiment dans le « Waouh » de Matthieu. En même temps il a tous les éléments bruts de son vocabulaire, à la fois parce qu'on n'a pas d'argent mais aussi parce que l'on attend que les publics s'en saisissent et les interprètent.

***Vous pensez que si le bâtiment avait été transformé dans un processus plus classique, la Ville qui mandate un architecte, qui lui intervient et dans lequel on vient y insérer un programme, est-ce que ça aurait pu devenir ce que la Friche est aujourd'hui ?***

Non, la Friche ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, c'est sûr et certain. Il n'y a pas une vision par-dessus tout, mais je pense que dans le temps qu'on vit, c'est un mode d'approche qui est essentiel. Il ne faut pas tout déconnecter, il ne faut pas tout cloisonner. Moi je l'ai vécu personnellement au 104 à Paris, c'est le groupe Novembre qui l'a fait où on a été sur une décision politique et puis sur un programme, et puis sur une transformation et puis sur un usager qui arrive. Ça existe, c'est bien, c'est nécessaire. Le 104 existe. On y a développé des activités avec les restaurants (les

Grandes Tables) pendant longtemps, mais pour moi c'est un processus institutionnel. On a toujours été marqué à la Friche par ce qu'un penseur contemporain, Cornelius Castoriadis, a dit c'est qu'il y avait de l'instituant et de l'institué. Et que parfois, on fabrique des équipements pour des institutions, c'est à dire des choses qui sont instituées. Ce qui est intéressant à la Friche, c'est qu'il y a eu un travail qui a été mené pour accompagner quelque chose qui était instituant et qui je l'espère, l'est encore. Je ne suis pas contre les institutions, je suis totalement pour, mais en tout cas nous ce que l'on a défendu, ce que l'on pense nécessaire, c'est que pour que les institutions soient toujours intéressantes, il faut qu'il y ait un paysage duquel elles se nourrissent et dans ce paysage il doit y avoir du laboratoire, de la tentative, de l'exploration, de la parole et ça c'est ce qu'on a réussi à peu près à construire.

### ***Quels sont les points forts et les points faibles pour vous au niveau de la Friche ?***

C'est large... Ça dépend de la façon dont on se met. Pour moi si on se place sur le terrain urbanistique et architectural, pour moi le point faible c'est l'absence de transversalité entre les différents îlots et la logique de lotissement qui a toujours été une logique contre laquelle on s'est battu. Du côté positif, on peut dire que malgré tout, il y a une concentration aujourd'hui qui pourrait permettre un deuxième souffle, quand moi je parle par exemple de district culturel.

Si on parle de sujets positifs sur d'autres terrains, on peut dire que c'est un lieu dans lequel, des cultures émergentes, des paroles nouvelles, peuvent s'exprimer alors qu'elles n'en avaient pas le terrain ailleurs ; que ce soit dans le domaine de la musique urbaine, du hip-hop par exemple, que ce soit dans le domaine de la marionnette, que ce soit dans le domaine de certaines formes d'art plastique extrêmement conceptuel ou de la cuisine !. Ça ne s'est jamais cantonné à une esthétique ou à un mouvement ou une ligne. Ça a toujours été quelque chose de très multiple, très cellulaire mais avec des cellules qui se croisent. Par rapport à ça, sans doute avec plus de moyens, sans doute avec plus de volonté politique, de nous aussi, on aurait pu aller plus loin dans ces croisements là, dans ces métissages, dans tous ces éléments-là.

Aujourd'hui on a réussi à développer les publics d'une façon extrêmement forte, c'est à peu près 500 000 personnes qui fréquentent la Friche maintenant. Mais il faut aussi que la Friche reste un lieu de travail, que ça ne devienne pas qu'un lieu d'événementiel avec le Toit-terrasse l'été qui devient un peu « The place to be » à Marseille pendant quelques mois, mais il faut impérativement qu'en même temps il y ai des écrivains dans des chambres qui écrivent, qu'il y ai des gamins qui fassent pendant un mois des ateliers autour de l'objet qui s'anime, qu'il y en ai d'autres qui travaillent sur le multimédia, qu'il y ai la radio, les cours,.. etc donc voilà.

L'analyse aujourd'hui c'est aussi de se dire « Comment est-ce que tout ça vit dans notre monde contemporain et dans quelle économie ? » et ça aussi c'est un vrai sujet, parce que les politiques publiques régressant tellement, il va y avoir des sujets dans les mois et années à venir de solvabilité de l'ensemble, ça c'est sûr.

### **Quels sont les moments clés dans l'histoire de la Friche ?**

On parle de quoi ? De la reconversion en général ? Dans le sens architectural ?

**Plutôt dans le sens du processus. Par exemple on peut identifier comme moment clé, qui a vraiment permis de développer la Friche, personnellement je dirais Euroméditerranée ou même Marseille Capitale qui a peut-être était un moment clé...**

Je n'aurais dis aucun des deux moi (rire). Mais votre approche est juste, en fonction de la question. Moi immédiatement j'aurais pensé à des moments artistiques, parce que pour moi, ces moments politiques n'auraient pas été transcendés comme ils ont été transcendés, sans les propositions artistiques. Quand je dis sans les artistes, ce n'est pas que sans les artistes ! Les rôles des producteurs, et des publics sont aussi essentiels. Pour moi l'artiste n'a pas une parole divine, l'artiste n'a pas une parole comme ça qui s'impose, c'est justement ça aussi qui est important dans ce qui a été travaillé à la Friche, c'est tout ce qu'on a appris des esthétiques relationnelles. Tout le mouvement de l'esthétique relationnelle, théorisée par Nicolas Bourriaud est vraiment crucial, et pas seulement sur le terrain esthétique. Les projets qui sont écrits avec les populations, et il y en a beaucoup à la Friche, sont des moments artistiques qui sont essentiels dans la Friche.

### **Vous pourriez en citer quelques uns ?**

Je trouve que par exemple quand Armand Gatti fait ce qu'il fait en 1992 autour de l'holocauste sur Marseille « Adam quoi ? » avec cent personnes dans un projet qui dure pratiquement un an et pour un spectacle qui est étalé sur deux jours, qui fait à peu près quinze heures, pour moi ça c'est un moment essentiel.

Quand MC Solaar vient passer trois journées au moment de sa gloire absolue dans les années 1994 ; je donne ça aussi pour montrer que ça a des temps, des connotations très très différentes.

Quand Jean et Hubert Tonka font ces rencontres sur la modification architecturale avec une quinzaine d'architectes, de Perrault à Kroll qui vient à Marseille, pour la discussion avec Kroll dans la Friche ça restera un moment inoubliable, c'est inimaginable.

Quand on fait sur le Toit-terrasse de la Friche en 2013 (parce qu'il y a aussi toutes les époques) une expo et un repas avec l'atelier Van Lieshout, un plasticien hollandais...

Si vous voulez ce qui est intéressant dans la Friche, c'est que c'est ça. Il y a un auteur qui s'appelle Jean-Pierre Ostende qui pour moi est un des artistes importants de la Friche, qui a écrit un livre qui n'a pas été publié. Et il avait cette qualification pour la Friche qui était « le lieu des petits et grands » et ce « lieu des petits et grands » il est intéressant parce que ça pourrait presque faire un diagramme. C'est petit et grand en notoriété, petit et grand en taille, petit et grand en âge, petit et grand en taille de groupe, etc. petit espace scénographique dans un tout petit endroit qui est quand même quelque chose de magique et un puis un endroit où ce sera 4000 m<sup>2</sup> pour une installation. Pour moi par exemple, l'installation du groupe Dunes aussi, est un moment essentiel en 2002..

***C'est sur le Toit-terrasse ça non ?***

Oui sur le Toit-terrasse. C'est un moment majeur. Bon, la Friche c'est aussi un gros morceau de ma vie donc des fois ça peut être un peu trop, mais pour moi je n'arrive pas à analyser un endroit dans lequel il y ait cette densité-là de propositions de production dans les vingt dernières années en France. Ça ne veut pas dire que c'est le plus gros ou le meilleurs, mais ce croisement-là, il est relativement rare.

***Est-ce que vous pensez que la Ville a profité de la notoriété grandissante de la Friche ? Mais qu'aussi inversement la Friche a profité de la Ville ?***

Oui c'est exactement ce que j'allais vous dire. La question c'est après qu'est-ce qu'on met derrière « Ville » aussi. Est-ce que ce sont les maires ou est-ce que ça peut être aussi les populations ?

Aujourd'hui quand les deux derniers hors-séries de Courrier international sur Marseille, le mot qui revient le plus c'est « Friche la Belle de Mai », ça veut forcément dire que c'est une réalité de la Ville. Et c'est « Friche la Belle de Mai » avec nouveaux médias, pratiques urbaines, théâtres musiques, transformations architecturales ou cuisines !

Donc c'est ce spectre aussi extrêmement large qui est tenu. Et je pense que c'est comment est-ce qu'un outil culturel, un projet culturel aussi n'est pas plaqué, parachuté, comme est-ce que ce n'est pas qu'un lieu de consommation et comment est-ce que c'est un lieu qui permet de produire la Ville ?

***Parce que justement la reconversion de la Friche a permis au niveau de la Ville des projets comme Euroméditerranée, Marseille Capitale qui fait que..***

Sans la Capitale, la Friche ne serait pas comme ça aujourd'hui, ça c'est certain. On n'aurait pas eu les 25 millions d'euros pour transformer le site. Un site comme ça à 25 millions d'euros c'est en gros, un tiers de ce que coûte un équipement culturel habituellement de cette taille. On est en gros à 750-800 euros le m<sup>2</sup>, un lieu culturel à ce prix vous ne trouvez pas. Un logement c'est 1100 €/m<sup>2</sup> et un équipement culturel c'est 3000 €/m<sup>2</sup> ...

Mais ces 30 millions d'euros, on ne les a eu que parce qu'il y a eu MP2013, auparavant entre 1992 et 2006, il y a eu 1,5 millions d'euros de dépensé sur le site, pour 40 000 m<sup>2</sup> c'est dérisoire, c'est rien. Et ça été mis pour la sécurité d'abord, parce que sinon on n'aurait pas eu le droit d'ouvrir. Mais c'était dérisoire.

## **INTERVIEW DE PHILIPPE FOULQUIÉ**

**RÉALISÉE LE VENDREDI 5 DÉCEMBRE 2018 ; DURÉE : 1 HEURE 25 MIN**

Philippe Foulquié a eu un parcours assez atypique. Destiné à devenir médecin, il est envoyé dès l'âge de 12 ans aux Enfants de Troupe. Plus tard il intègre l'École militaire d'Aix-en-Provence à Lyon. N'aspirant pas de cette vie qu'on lui avait choisi, Philippe Foulquié fait en sorte d'être viré de l'École et parvient à ses fins. Il monte alors sur Paris et va connaître plusieurs expériences culturelles jusqu'au Centre National de Marionnettes en tant que Délégué Général. En 1987 il revient à Marseille et ouvre un théâtre de marionnettes : le théâtre Massalia qui deviendra un des producteurs résident à la Friche. En 1990 il crée l'association SFT et il en sera le directeur pendant plus de 20 ans.

Comme avec Fabrice Lextrait, j'ai rencontré quelqu'un de passionné, de militant, quelqu'un de critique et qui n'a pas peur de dire les choses. Il m'a également beaucoup aidé par la suite de cet interview à la rédaction de ce mémoire.

### ***Comment êtes-vous arrivé dans l'aventure Friche ?***

J'étais Marseillais pendant pas mal d'années, je suis parti pendant 20 ans et je suis revenu pour ouvrir un théâtre de marionnettes à la demande de la Ville.

### ***Le théâtre Massalia c'est ça ?***

Oui c'est ça. En tout cas l'image c'était les marionnettes, sauf que pour moi, les marionnettes ça allait de Guignol à Taddeus Kantor. Enfin c'était un champ extrêmement vaste, et j'ai essayé de créer un projet artistique qui essayait de montrer l'étendue du concept de marionnettes. Et un des artistes emblématiques de Massalia, c'est un artiste, un architecte DPLG qui s'est tourné vers la scénographie et il s'est mis à écrire des spectacles avec ses outils et je trouvais que ça correspondait bien à mes propos sur les marionnettes. Il s'appelle Jean-Pierre Larroche.

Il y avait un élu à la culture qui avait envie de faire comme dans les friches nord européennes, qui est poète, et à Marseille il y avait 700 hectares de friches, crise totale, et il s'est dit « peut être qu'on peut développer quelque chose à partir d'activités artistiques dans les friches ». Il a monté un projet qui s'est planté, je ne sais pas pourquoi, et il avait obtenu une ligne budgétaire qu'il ne voulait pas perdre donc il a fait appel à ses deux « chouchous », c'est à dire deux théâtres : le Massalia d'une part, et le théâtre des Bernadines, deux théâtres fondés en 1987, quand officiait Dominique Wallon. Donc on est allé le voir avec le directeur des Bernadines (Alain Fourneau) et on lui a dit « donne nous ton projet », il était d'accord et on a commencé comme ça.

Donc c'est une idée de la Ville, qui passe commande à deux de ses opérateurs culturels, deux directeurs de théâtre, repérés comme étant les prospectifs. Et on commence comme ça. On va d'abord dans une autre friche, qu'on fait fonctionner pendant neuf mois à peu près et ensuite on cherche d'autres lieux. Pour commencer ce projet, j'embauche Fabrice Lextrait qui va être directeur administratif de la Friche pendant dix ans, ce qui est son premier métier.



Par ailleurs, à titre personnel, j'étais moi très concerné par toutes les grandes scénographies de Ariane Mnouchkine, Peter Brook, Armand Gatti, et les scénographes russes de la grande époque dont on a beaucoup retenu qu'ils ont inventé beaucoup de scénographies. Mais en réalité leur problème ce n'était pas seulement d'inventer de la scénographie, leur problème c'était de casser la structure bourgeoise du théâtre pour ouvrir le théâtre aux classes populaires. Mais en même temps ça les a amenés à développer des recherches importantes et moi j'étais assez intéressé par tout ça.

Donc quand j'ai eu la possibilité d'avoir une friche et tout ça, j'ai tout de suite foncé. En plus j'avais beaucoup de spectacles que je ne pouvais pas faire rentrer dans le théâtre que j'avais à Marseille, et la friche c'est la grande liberté scénographique.

### ***Qu'est-ce ça vous a apporté d'être arrivé d'abord à Magallon ?***

A Magallon, on a créé un premier spectacle avec Jean-Pierre Laroche pour l'ouverture et il se trouvait que son spectacle rentrait au millimètre près dans une des salles de la friche comme si ça avait été fait pour. Ça a très bien démarré et ensuite on a fermé au bout de quelques mois parce qu'on ne pouvait pas tenir le loyer qu'on nous avait imposé.

Fabrice a commencé à déclencher des démarches pour qu'on rencontre les gens de la Seita, qui nous ont laissé le lieu gratuit, ils nous payaient même les impôts locaux, mais il ne fallait pas en parler.

Alors c'est drôle parce que le gars qui a décidé ça, il n'en a jamais parlé à sa direction, c'était le responsable du patrimoine immobilier de la Seita et il s'appelait De Montgolfier. Et moi au bout de la deuxième rencontre, je trouvais ça extraordinaire que le propriétaire du sol du plus grand fabricant de fumée de France soit un descendant des Montgolfier, donc je l'ai titillé, en plus c'était un mec pas drôle du tout et je lui ai demandé si c'était de la famille, il m'a dit que oui et à ce moment-là je lui ai demandé « Ça fait quoi d'être un tueur ? D'être accusé par tout le monde d'être un tueur ? » ; c'était le début des campagnes contre le tabac. Il avait son bureau complètement lisse et quand il considérait que la conversation avait assez duré, il sortait d'un tiroir des petits cigares. Et donc il nous a dit ok pour le site, mais il n'en avait pas parlé à sa direction. Ce qui fait que quelques années plus tard on a eu la visite d'un responsable de la communication de la Seita qui avait appris qu'on existait par la presse et qui est venu nous proposer de reprendre ici un festival que la Seita soutenait à l'époque, un festival sur les images de synthèses. Et donc on a accepté évidemment et ça a été sa façon de nous mécéner, il nous a financé tout ça et en plus il nous payait des heures de techniciens.

Et à cette occasion, d'abord il faut savoir que le ministère de la culture a voulu faire ici une session de formations sur les nouvelles technologies à l'époque, on a proposé d'ouvrir un cybercafé qui se trouvait être le premier de France. C'était juste pour dire qu'on était curieux quoi, et là ça a déclenché une activité informatique qui a été très pionnière : ça a été le premier espace multimédia etc. Moi j'y connaissais rien à tout ça, et quand les gens qui s'y connaissaient m'ont proposé d'ouvrir un cybercafé je leur ai demandé ce que c'était, et j'ai accepté. Et c'est comme ça qu'a commencé l'activité informatique à la Friche, un peu avant tout le monde.

***Comment s'est passé l'organisation de la Friche quand vous êtes arrivés sur le site ? Est-ce que quelqu'un coordonnait les installations des artistes ou c'était vraiment libre ?***

Au début on était deux théâtres, donc il y avait deux directeurs artistiques, ça n'a pas duré très longtemps pour un certain nombre de raisons qui sont compliquées, et en fait c'est moi qui dirigeait avec la complicité de Fabrice, qui pour moi et je le dis est le cofondateur de la Friche. Et donc le choix artistique, moi je choisissais dans mon domaine, je refusais de faire ce boulot qu'on croit que les directeurs doivent faire, c'est à dire que je pensais qu'il fallait mieux que j'aille chercher des gens plus compétents que moi pour choisir un programme musical par exemple. On a essayé de créer comme ça, le choix des artistes en principe, la « règle » c'est que les producteurs choisissent les artistes résidents ou invités, donc ce n'était pas moi qui choisissais les musiciens ou les plasticiens, c'était d'autres structures qu'on a créé ou qu'on a aidé à s'installer ici.

***Comment ils s'organisaient dans l'espace ? C'était vous qui leur donniez un espace ? Il y avait une structure qui gérait ça ?***

On avait 45 000 m<sup>2</sup>, on avait de la place donc c'est du hasard.

Pour le premier producteur musicien, on a créé dans un premier temps, une association qui s'est plantée assez vite (Marseille R Système), et on a sollicité un des éléments de cette association pour lui confier la direction artistique de la musique. C'est ensuite qu'il a installé son propre projet : c'était Ferdinand Richard et l'association AMI (Aide aux Musiques Innovatrices). Donc c'est lui qui a eu une supervision de la musique pendant plusieurs années jusqu'à ce qu'il se retire et qu'il n'accepte plus cette responsabilité. On a créé alors un autre projet, et c'était le Cabaret Aléatoire. Il ne s'appelait pas comme ça pour ne faire que de la musique. J'avais rêvé qu'on pouvait faire de la programmation dans un lieu où l'on entrait parce qu'il y avait de la lumière sans savoir ce qu'on allait y voir, juste poussé par cette sainte vertu, la Curiosité. D'où le beau nom de Cabaret Aléatoire.

Ensuite, des collaborateurs m'ont demandé de s'occuper de ce projet. Ils ont repris le projet et ont gardé le nom. Ils ont polarisé sur la musique, notamment la techno. Moi j'avais une volonté plus explicite, mais bon. Le principe c'était que le producteur choisisse, mais comme il n'y avait pas de producteur puisque Ferdinand s'était retiré, on a l'ainsi créée. Puis, il s'est autonomisé, le temps de grandir un peu avant de devenir complètement indépendant, jusqu'à commettre quelques fautes qui n'ont pas réussi à le condamner.

Quand on tombait sur un gars ou une fille qui était capable de porter un projet et de le développer, on lui confiait cette responsabilité mais peu à peu on l'autonomisait. Une fois qu'il est autonome et qu'il avait sa structure, on continuait à apporter des capacités de production, à garder certains salaires même, pour les gens qui travaillaient avec lui, qui ne dépendaient plus de moi en fait.

Et quand ils avaient montré qu'ils étaient capables de trouver ses recettes, ses équilibres, on le laissait à son propre devenir..

Les premiers ateliers d'Astérides, quand ils sont venus nous voir on leur a dit « ok, on vous confie l'étage », ils avaient fabriqué des studios et on leur a dit qu'on en voulait un pour nous. Parce que je pensais à un gars, un artiste peintre. Il avait un regard plein d'humour critique sur les baratins de la culture et des arts que j'aimais beaucoup. Quand il s'est installé chez Astérides, je savais qu'il vivait de sa peinture grâce à sa collaboration avec une importante galerie et il avait déjà une galerie. Je trouvais ça important, car ça en faisait c'était une sorte de référence pour ces jeunes artistes à peine plus jeunes que lui, mais qui n'est pas encore inscrits dans une situation de vie professionnelle. La Friche et leurs propres engagements leurs avaient donné un atelier, encore fallait-il qu'ils ne s'y enferment pas dans la satisfaction essentielle mais insuffisante de la jouissance « de son atelier ».

***Et donc chaque personne qui arrivait, avait son espace et y faisait ses propres aménagements ?***

Ah ben, pour les Arts visuels, c'est eux qui ont construit les espaces, chacun les a aménagés intérieurement et puis voilà. Il y a quelques artistes isolés qui se sont installés et qui sont toujours là, mais qui n'étaient pas portés par un groupe.

***En 1995, vous avez décidé de faire appel à Jean Nouvel pour prendre la présidence, qu'est-ce qui a fait que vous vous êtes dit « on a besoin de quelqu'un » ? Pourquoi aller le chercher lui ?***

C'était en 1994 en fait. Moi j'avais une admiration personnelle pour l'œuvre de Jean Nouvel et pour son positionnement éthique. C'est à dire que ça a toujours été quelqu'un qui était sur un axe de recherche ; son premier grand projet il avait 45 ans, parce qu'en concours il finissait toujours deuxième parce qu'il était grande gueule, il avait des idées qui ne faisaient pas l'unanimité, mais j'aimais cette position. Je le connaissais de réputation par des gens de revue d'archi. Donc ce type qui d'une part pour moi est un archi inventeur, qui, en plus, avait une position artistique exigeante, ça m'intéressait de le connaître mieux.

Et puis à un moment on s'est dit « Bon, on a une association avec une présidente qui est sympa comme tout, mais « ça ne suffit plus ». Il nous faut une notoriété pour nous aider à avancer. Donc toutes ces raisons ont fait qu'on s'est adressé à Jean Nouvel. Il connaissait la Friche parce qu'il était déjà venu, à l'occasion de vernissage où après il venait faire la fête ici.

A ce moment là (où il est devenu président), ... il nous a fait bosser énormément, on faisait des séminaires de trois jours, par exemple, pour essayer de mettre des mots sur ce qu'on était en train de faire, écrire le sens quoi. Avant cela on fonctionnait beaucoup à l'intuition, avec des convictions certes, on engageait des expériences, mais Nouvel nous a apporté la nécessité de formuler. Moi j'étais pas quelqu'un qui faisait ça parce que j'étais plus dans l'expérimentation, j'étais plus dans le tube à essai que dans l'analyse du tube. Donc lui nous a beaucoup aidé avec tout ça.

***Il a aidé à structurer le projet dans le sens où c'est lui qui..***

Ah non mais c'est lui qui a mis les points sur les « i » quoi. C'est avec lui qu'on a écrit le Projet Culturel pour un Projet Urbain.

***En 2000, Patrick Bouchain arrive et pareil que pour Jean Nouvel, pourquoi êtes-vous allés vers lui ?***

C'est Jean qui nous a dit « Moi je ne veux plus être président, j'ai fais mon temps, faut que vous me remplaciez et vous devriez interpellier Patrick ». Moi j'ai dis « Non, si je change de président c'est pour avoir quelqu'un qui est au moins aussi célèbre que toi, alors je vois pas bien qui. A mon avis, il faut chercher autre chose, c'est le moment. La réflexion théorique, l'architecture, la responsabilité urbanistique, ça a été très bien. Mais nous devons prendre en compte l'évolution de l'ensemble de l'ancienne usine, le développement des autres îlots, la concrétisation de notre première intuition, « la culture alternative économique », et le découpage catégoriel en trois îlots, imposent notre affirmation comme îlot de la création, des auteurs. Bien évidemment, je n'ai pas convoqué un aéropage pour que soit entérinée cette vision. Là encore j'allais à l'intuition.

Et tandis que commençait à se développer le studio Cinéma, futur « maison » du feuilleton « Plus belle la Vie » j'ai posé la question des auteurs et auteurs en invitant le Cinéma à présider la Friche. J'ai alors demandé à Claire Denis de devenir présidente. Elle a d'abord accepté, elle a commencé à nous faire travailler sur les enjeux, notamment autour d'un thème « Marseille Ville du Cinéma. Puis on s'est engueulé et elle est partie. Mais il fallait absolument que je trouve quelqu'un.

Alors à ce moment-là j'ai demandé à Guédiguian, c'était un copain mais j'hésitais à lui demander, parce qu'il était marseillais. Je crois qu'un marseillais il a le pays qui est collé aux pompes, trop de gens le connaissent, et il a du mal à s'en défaire, et ça facilite procès d'intentions et interprétations négatives. Bon, Robert a accepté et a démarré sur les chapeaux de roues, sur des nouveaux projets.

A l'époque, on réfléchissait sur le financement du Cinéma en Région, financement susceptible d'attirer des tournages dans la Région, et sur ce chapitre, il est allé très loin, on a fait des propositions formidables, un magnifique colloque, mais ça n'a pas marché. Et la principale accusation c'est qu'il (Guédiguian) inventait ça pour produire ses films, et c'était aberrant. Donc ça l'a découragé et il était moins présent que Jean.Nouvel, même s'il restait disponible pour nos demandes diverses. Et dieu sait qu'il y en avait !

Après Guédigian, j'ai cherché un Président correspondant à notre évolution, à mes ambitions de développement étranger. Je voulais un artiste africain, parce que Marseille c'est une ville africaine, c'est même la capitale européenne de l'Afrique ou la capitale africaine de l'Europe, quelque chose comme ça, mais dix fois plus opportun et grandiose, selon moi. Et donc je suis allé chercher un artiste africain et j'avais la possibilité de solliciter Ousmane Sow. Il était presque d'accord mais le Ministère et la Ville m'ont dit « pas question ». Donc finalement on a pas mal hésité et puis j'ai demandé à l'avocat, qu'on connaissait parce qu'à plusieurs reprises il nous avait tiré d'affaire, des problèmes de liquidation etc.

### ***Marc Bollet c'est ça ?***

Oui et il l'est toujours.

On a toujours été sous financé, on était toujours en train de courir après les échéances, on voulait au moins avoir les minimums syndicaux, on avait une masse salariale assez importante et on cavalait quoi. Et donc on repoussait les échéances de l'URSSAF et un jour, on n'avait pas fait gaffe, on a été liquidé. Il a fallu qu'on fasse appel pour rattraper le truc, la cour d'appel à casser le jugement, on est retourné au tribunal à Marseille et on est tombé sur le juge qui nous avait jugé en première instance. Ça faisait déjà un an qu'on était dans cette situation et là on a eu le droit à encore six mois d'attente de jugement. Hors pendant ce temps-là, aucune autorisation de la banque pour les découverts. Donc je devais négocier quasiment tous les mois pour les salaires etc.

C'est un peu nos péripéties tout ça, mais je ne regrette rien.

### ***Et donc Patrick Bouchain, comment vous finissez par accepter qu'il prenne la présidence ?***

Alors oui, Patrick il est venu comme président puis on s'est engueulé sur une bêtise et il a décidé de ne plus être le président. Mais il est revenu après comme conseiller et quand on a créé la SCIC on lui a demandé d'en être le président. Je voulais, en effet, qu'il y ai deux têtes par rapport aux institutions. Par la suite, Bollet a voulu tout réunir, quand j'étais parti, et donc maintenant il n'y a plus l'association (Système Friche Théâtre) il n'y a plus que la SCIC. Donc Bouchain était le président de la SCIC et à ce titre, tout en partageant les réflexions sur le projet architectural, mais il a organisé tout le débat politique pour arriver aux financements institutionnels. Il a été extrêmement efficace, même s'il a été servi par le fait Capitale culturelle, challenge obtenu en grande partie grâce à la Friche, challenge réussi qui a permis, entre autres, de faire le MUCEM ...

Le MUCEM, par exemple, ça faisait dix ans que le concours était gagné par Ricciotti, mais ça bloquait, un coup la Ville ne voulait pas puis après c'était l'État et la Capitale culturelle a tranché tout ça et on a eu le MUCEM. Notez que parmi les quinze musées nationaux en France, il y en a un seul qui se trouve hors de Paris et c'est le MUCEM. Plus de 11 ans ! C'était un projet institué par Lionel Jospin, alors Premier Ministre, et son conseiller Michel Collardel. Cette belle idée n'a d'ailleurs pas récompensé son auteur qui a été remercié à ce moment-là, pour des raisons que je n'ai pas comprises.

La SCIC en fait, en 2004 j'ai fait un rapport au Conseil d'Administration où je disais qu'il fallait créer une deuxième structure parce qu'on ne pouvait plus porter le projet artistique et culturel et le projet architectural et immobilier. Il fallait créer une structure qui devrait gérer le site dans lequel nous on restera très déterminant, mais il faut inventer autre chose. La Ville était d'accord, et on a fini par trouver la SCIC et on s'est dit « pourquoi pas », comme ça, ça permettait de remettre les Résidents dans le bain : la SCIC a permis, effectivement, de re-impliquer les résidents dans la responsabilité du projet. La SCIC gérait le site, l'association gérait le projet. Pour moi, et ça ne s'est pas passé comme ça,

La SCIC devait être gérée comme une entreprise, c'est à dire faire du projet. Et elle en avait un moyen : c'était les 45 000 m<sup>2</sup>, sachant que la partie occupée par les artistes à l'époque représentait un peu moins de la moitié, laquelle

devait ne pas être considérée comme exploitable... C'est à dire qu'il fallait qu'on maintienne le prix du mètre carré payé par les Résidents au tiers du marché, assumant ainsi un Service Public dont les bénéficiaires partageaient les responsabilités.

Mais pour ça il fallait gagner de l'argent.

Quand on a créé la SCIC, on a cherché un directeur général qui devait être un entrepreneur ou entrepreneure. Le poste était financé par la Caisse des Dépôts, mais c'est elle qui a choisi la directrice générale dans ses propres cadres. Ils ont choisi quelqu'un qui était très compétent mais surtout pas du tout entrepreneurial. Cette personne me demandait toujours de l'argent au lieu d'en chercher. Alors que ce dont j'avais rêvé, c'était d'une entreprise qui gagne de l'argent parce qu'on avait 45 000 m<sup>2</sup> à dix minutes de la gare Saint Charles et on pouvait développer un projet entrepreneurial qui permette de baisser le coût de fonctionnement à partir des profits qu'elle faisait sur la mise à disposition d'espaces, de droit de construire etc. Parce qu'il restait beaucoup d'espaces, parce que leurs destinations devaient être inventées...

Et ce n'est pas ça qui s'est fait en partie à cause de Bouchain qui en tant que président de la SCIC n'a jamais défendu ce projet auprès de sa directrice craignant sans doute de perdre ce qu'il avait obtenu de la Caisse, la prise en charge du poste. Je vous raconte tout ça pour vous montrer que cette histoire est très collective et elle a tous les défauts du collectif, c'est à dire que quand il y a un projet un peu trop singulier il a du mal à s'imposer dans le collectif.

***Vous avez travaillé avec différents architectes : Jean Nouvel, Matthieu Poitevin, il y avait aussi Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal. Quels ont été leurs différents rôles ? Qu'ont-ils apporté au projet ?***

Jean c'était la pensée, Bouchain c'était la politique et Matthieu c'est la réalisation. Vassal et Lacaton ils nous avaient fait un merveilleux projet, parce qu'avant là (en montrant le playground), il y avait des bâtiments où il y avait tous les bureaux. Et quand ils ont agrandi la gare TGV ils ont démoli une partie du site et ils nous ont dit « faut qu'on vous reloge ». Nouvel a alors demandé à Vassal et Lacaton de réfléchir à ça en disant qu'il y avait un point stratégique important qui était le toit. Et Vassal et Lacaton sont arrivés avec une idée complètement folle mais géniale qui était de tout mettre en serre. Donc on mettait deux grandes serres sur le toit dans lesquelles on mettait tout ce qu'il y avait dans ces bâtiments-là, c'était magnifique et en plus ça voulait dire que le toit était un toit de jardins avec aussi bien des légumes que des fleurs.

A l'époque on s'est battu avec Nouvel et il y avait même Douste-Blazy qui était ministre qui est venu nous aider : on avait besoin d'un million et il a trouvé 700 000 donc on aurait presque pu le faire mais la Ville n'a pas voulu.

***Donc vous avez dû déménager dans l'îlot 1 ?***

Donc ils nous ont logé dans l'îlot 1.

Il y avait eu d'autres aventures avec les architectes. La première année pleine on a fait un évènement qui s'appelait « Une île en ville », je vous raconte ça parce que c'est un rapport de cause à effet. Jean-Pierre Laroche avait un projet, c'était une île et il devait créer un spectacle à Aurillac, de grande envergure, pas forcément de plein air, mais il fallait du large. Ici (à la Friche) il y avait la Cartonnerie qui correspondait et à l'époque dans la Cartonnerie il y avait deux

accès de train avec un quai. Et moi Il m'a demandé de faire des avant-premières publiques avant Aurillac parce qu'il ne voulait pas faire sa première devant un public de professionnels etc. J'ai décidé qu'on allait le faire à Marseille, que cette première grande résidence de création à la Friche allait s'y conclure, à Marseille.

Sauf que c'était fin juillet et qu'à Marseille les théâtres sont fermés depuis la mi-juin. Il y avait cependant, le Festival des îles qui se faisait aux îles du Frioul, et l'année d'avant on avait fait un projet avec eux qui s'est bien passé, donc j'appelle le directeur avec qui j'avais gardé des relations et je lui dis « Si je te fais un spectacle cet été, tu es d'accord ? Mais ce n'est pas sur les îles, ce sera en ville », il était d'accord et il a dit que ce serait « une île en ville ».

Donc on fait ce spectacle, mais une île on y va à pieds. Donc là on y est allé en train. On faisait rentrer les trains dans la Friche, c'était sublime. On allait prendre son billet à la gare, on montait dans le train, on rentrait dans la Friche et quand on rentrait dans la Friche. Les spectateurs-voyageurs descendaient sur le quai et il y avait de la fumée, ils ne voyaient pas ce qu'il y avait derrière, et on visitait l'île.

La principale caractéristique de l'île c'était la fraîcheur, c'était fin juillet et ici il faisait 40°C. Donc il fallait rapidement faire oublier la chaleur. On déclinait toute sorte de caractéristiques d'île et puis après ils remontaient dans la salle. Sur les gradins et à la fin du spectacle le train apparaissait dans le décor. On s'est régalé et ça on peut le faire que dans les friches. La friche c'est un lieu d'invention, si on a envie d'inventer c'est bien.

Alors à l'époque il y avait un groupe de jeunes architectes, c'était l'école de Houston qui était jumelée avec un lieu de France où il y avait un copain qui voulait absolument que je travaille avec lui. Donc on a fait une résidence de jeunes archis et ils ont été capables d'en profiter. Quand ils sont arrivés, mon truc à l'époque c'était de dire « Ces architectes sont des artistes, donc ils doivent pouvoir être libres de créer en dehors des contraintes parce que dans leur métier ils vont avoir plein de contraintes et ils vont avoir du mal pour créer ». Donc là ils sont diplômés mais ils sont encore libres, sans commandes contraignantes. Leur prof a fait comme si il y avait une commande, pour faire une publication nécessaire à sa propre carrière. Je m'en suis aperçu et je leur ai dit que ce n'était pas ça qu'on voulait, nous on voulait qu'ils nous inventent des promenades. Ce qu'ils ont fait, récupérant toutes sortes de matériaux sur le site, fragments d'un passé à replonger dans leurs inventions de ville, de quartiers, d'urbanités. C'était notre première expérience d'architecture.

On en a eu d'autres avec le Conseil Général qui avait fait des concours de jeunes architectes pour les collègues et on avait toute une série de maquettes etc.

Un jour il y a un architecte, professeur qui est très connu, qui était à l'âge de la retraite et comme il était en conflit avec la direction de l'école, l'école en a profité pour le virer. Et quelqu'un lui dit de venir me voir et il vient. Il m'a demandé si il pouvait avoir un lieu pour donner cours. J'y ai réfléchi et j'ai accepté. Et pendant trois ans, on était un lieu d'enseignement d'architecture, une école parallèle, non payante, privée. Et il avait réussi à faire inscrire son cours comme unité de valeur. Il travaillait sur le projet et sa pédagogie était axée là-dessus. Les étudiants adoraient ça. Lui nous a fait plusieurs conférences sur l'architecture à partir d'une œuvre qui pouvait se raconter. Comme Ciriani et le Musée de l'Arles Antique ou Paul Chémétov et le tramway de Seine-St-Denis.



***Qu'est-ce que vous identifieriez comme moment clé dans l'histoire de la Friche, les moments importants qui ont influencé l'avenir de la Friche ?***

Il y a les grands événements artistiques qu'on a pu réaliser et produire. Il y a les rencontres avec des personnalités fortes artistiques ou qui ne sont pas à titre artistique comme Nouvel, il y a les personnes que j'ai rencontrées, que j'ai embauchées, ces talents que j'ai trouvés. Pour moi c'est ça les choses importantes.

L'autre chose importante c'est quand Fabrice quittant la Friche est monté au cabinet de Michel Duffour et qu'il a porté le rapport sur les friches et qu'il a également dirigé le colloque sur les nouveaux territoires de l'art qui a eu lieu ici en février 2002. C'est la dernière grosse réunion de la gauche plurielle, il y avait quatre ministres. Et là ça été un grand moment parce que d'une part ça a imposé la Friche au niveau national, qui l'était déjà mais tout à coup il n'y avait personne pour la foutre en l'air, donc elle avait une sorte de progrès institutionnel et aussi en terme de moyens parce que tout à coup on a eu des moyens un peu moins inconséquents.

***Dernière question, pour vous quels sont les points forts et les points faibles de la Friche, du processus ? Qu'est-ce qu'il manque ici ?***

La Friche c'est un enfant de la décentralisation, c'est un projet d'un élu et d'un opérateur culturel, mais pas de l'État et on s'est battu contre l'État. En 1992, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a décidé de financer la Friche alors que l'inspecteur général du Ministère disait que le ministère « ne rentrerait pas là-dedans ». La DRAC s'est vraiment décentralisée donc la Friche c'est vraiment de la décentralisation. Et ça l'État et en particulier le ministère de la Culture déteste. Parce qu'ils sont ancrés sur une espèce de conception centralisatrice de la culture et donc la première faiblesse de la Friche c'est de ne pas pouvoir, et on ne le regrette pas, être intégrée au système d'État, aux classifications. C'est pas un centre d'art dramatique, c'est pas un centre national et ça c'est une faiblesse. Bon c'est un peu dépassé. C'est à dire que la Friche c'est devenu tellement important qu'ils ne peuvent plus s'y opposer quoi.

La faiblesse c'est le sous financement de la culture en France, ici les résidents ce sont des artistes ou des producteurs indépendants donc forcément ils tirent le diable par la queue.

Je ne pense pas qu'on se soit beaucoup trompé. Il y avait quelque chose de très bien à la Friche c'est qu'on avait la capacité d'utiliser des intuitions, je ne pense pas que ce soit encore aussi vrai, mais ça ne me regarde plus. Et ça c'est une force, c'est à dire que même si c'était conflictuel, une proposition qui arrivait et tout d'un coup elle prenait une force, une espèce de nécessité qui faisait qu'on allait jusqu'à la réaliser. Donc la capacité d'être attentif à des intuitions, pas forcément les miennes, mais proposées, pour moi c'est la force principale de la Friche, c'est à partir de là qu'on a fait des grands projets.

Pour le reste, c'est faible institutionnellement, on était très soutenu par le maire, mais pas du tout par les autres élus. Je pense que je n'ai pas suffisamment réfléchi à la question pour répondre sérieusement.

On ne s'est pas trompé quand on s'est dit qu'on allait pas faire des choses qu'on ne savait pas faire et qu'on allait confier ça à des gens qui ont envie qu'on leur confie. Le restaurant c'est une invention de Fabrice, de Marie-Jo Ordener et de Philippe Saumande qui était un peu celui qui nous trouvait des formules.

Par exemple, c'est « l'artiste, la ville, sa ville », « hypothèse et tentative d'artiste », c'est toutes ces formules. Non, « la Culture alternative économique », c'est moi. C'est quelqu'un avec qui on travaillait beaucoup sur la façon de formuler ce qu'on faisait. Ils ont inventé le restaurant, il y en a un à Calais, un au 104, un à Roubaix, qui est devenu une espèce de concept d'équipement culturel qui ici marche très bien. Et c'est nous qui l'avons lancé et financé, la création n'a pas eu d'apport en capital. Parce qu'on a eu plusieurs expériences de restaurant et ça ne marchait jamais. D'abord le premier truc c'est la nécessité de restauration dans un équipement comme ça. Le premier jour ouvert au public on fait un pot, il nous reste de la nourriture, on refait un pot, le troisième jour on rachète et finalement on a toujours fait des capacités de restauration. Et puis on a fait appel à des tas de trucs, des restaurants d'insertions etc. Et ça ne marchait jamais, ils perdaient trop d'argent. Et on a fait les Grandes Tables et ça marche.

Je ne sais pas ce qu'on peut tirer comme enseignement. Moi j'ai tiré des enseignements, par exemple qu'il ne faut pas de modèle, arrêtons les modèles. Quand on est dans des structures comme ça, il ne faut surtout pas chercher des modèles. Il faut inventer et puis se nourrir de références mais surtout pas essayer de reproduire, parce que les conditions de réalisation sont tellement singulières qu'on ne peut pas copier. On peut s'inspirer mais il faut le réadapter. Il faut aussi être toujours attentif à inventer les choses pour résoudre les problèmes, quand on vous dit « non », il faut poser la question autrement. Puis ça m'a confirmé des trucs que je pensais fortement. Le principal moteur de l'art, c'est l'art de la malice et c'est encore plus vrai pour les architectes.